

DIXIEME REUNION DE LA CONFERENCE DES PARTIES A LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION: 10-21 OCTOBRE 2011

La dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CdP 10 DE LA CLD) aura lieu du 10 au 21 octobre 2011, à Changwon, République de Corée. Les délégués y examineront des points de l'ordre du jour portant, entre autres, sur : le plan stratégique décennal et un cadre pour améliorer la mise en œuvre de la Convention (2008-2018) ; les programme et budget ; l'évaluation des rapports disponibles et des rapports potentiels, l'imputabilité et les arrangements institutionnels encadrant le Mécanisme mondial ; et les mécanismes destinés à faciliter la coordination régionale de la mise en œuvre de la Convention.

Outre la CdP, la dixième réunion du Comité de la science et de la technologie (CST 10) est programmée du 11 au 13 octobre. La dixième réunion du Comité chargé d'examiner la mise en œuvre de la Convention (CRIC 10) est prévue programmée pour une période de trois jours et demi, entre le 11 et le 20 octobre. Deux demi-journées de dialogues ouverts avec la société civile sont prévues les 14 et 19 octobre. Un segment spécial, composé de trois tables rondes regroupant ministres et autres officiels se déroulera les 17 et 18 octobre. Et une session de dialogue interactif avec les membres de Parlement, les 13 et 14 octobre, prendra également la forme de discussions en table ronde, dont le résultat devrait être communiqué à la CdP 10 pour examen.

BREF HISTORIQUE DE LA CCD

La CLD est la pièce maîtresse des efforts de la communauté internationale pour lutter contre la désertification et l'érosion des terres dans les zones arides. La CLD a été adoptée le 17 juin 1994 et est entrée en vigueur le 26 décembre 1996. Actuellement, elle compte 194 parties. La CLD reconnaît les aspects physiques, biologiques et socioéconomiques de la désertification, l'importance de la réorientation du transfert de technologie de manière à ce qu'il soit axé sur la demande, et l'implication des communautés locales dans la lutte contre la désertification et l'érosion des terres. L'élément central de la CLD est l'élaboration de programmes d'action nationaux, sous-régionaux et régionaux par les gouvernements nationaux, en coopération avec les institutions des Nations Unies, les donateurs, les communautés locales et les ONG.

LA NEGOCIATION DE LA CONVENTION : En 1992, l'Assemblée générale de l'ONU a, comme requis par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, adopté la résolution 47/188 qui appelle à la création d'un comité intergouvernemental de négociation

pour l'élaboration d'une convention pour lutter contre la désertification dans les pays confrontés à de graves sécheresses et/ou à la désertification, en particulier en Afrique (CIND). Le CIND s'est réuni à cinq reprises, entre mai 1993 et juin 1994, et a rédigé la CLD et quatre annexes régionales de mise en œuvre pour l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et Caraïbes et la Méditerranée du Nord. Une cinquième annexe, pour l'Europe centrale et orientale, a été adoptée à la CdP 4, en décembre 2000. En attendant l'entrée en vigueur de la CLD, le CIND s'est réuni six fois entre janvier 1995 et août 1997, pour entendre les rapports sur l'état d'avancement des mesures urgentes prises en faveur de l'Afrique et des mesures provisoires prises dans d'autres régions, et pour préparer la CdP 1. La CLD est entrée en vigueur le 26 décembre 1996.

LES CDP 1 à 9 : La première CdP s'est réunie à Rome, en Italie, du 29 septembre au 10 octobre 1997. Au cours de cette réunion les délégués ont, entre autres, sélectionné Bonn, Allemagne, comme lieu de résidence du Secrétariat de la CLD, et le Fonds international pour le développement agricole comme institution chargée d'administrer le Mécanisme mondial de la Convention (GM).

La CDP 2, qui s'est réunie à Dakar, Sénégal, du 30 novembre au 11 décembre 1998, a invité les pays d'Europe centrale et orientale à soumettre à la CdP 3 un projet d'annexe de mise en œuvre régional. Les parties se sont réunies, pour la CdP 3, à Recife, Brésil, du 15 au 26 novembre 1999, et ont, entre autres décisions, approuvé un protocole d'accord (PA) longuement négocié sur les OGM. La CdP 3 a également décidé de créer un groupe de travail spécial pour examiner et analyser les rapports concernant les programmes d'action nationaux, sous-régionaux et régionaux et tirer des conclusions et proposer des recommandations concrètes sur de nouvelles mesures pour la mise en œuvre de la CLD, entre autres décisions.

La CDP 4 s'est réunie du 11 au 22 décembre 2000, à Bonn, Allemagne. Au cours de la réunion les délégués ont, notamment : adopté une cinquième annexe régionale, consacrée à l'Europe centrale et orientale, entamé les travaux du groupe de travail spécial chargé d'examiner la mise en œuvre de la CLD, lancé l'examen des modalités pour l'établissement du CRIC, et adopté une décision sur l'initiative du Conseil du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), d'explorer les meilleures options pour le soutien du FEM à la mise en œuvre de la CLD.

La CDP 5 s'est réunie du 1er au 13 octobre 2001, à Genève, Suisse. A cette réunion, les délégués ont, entre autres, établi le CRIC et appuyé une proposition avancée par le FEM de désigner l'érosion des terres comme autre domaine d'intervention pour le financement.

La CDP 6 s'est réunie du 25 août au 6 septembre 2003, à La Havane, Cuba. Les délégués y ont, entre autres, désigné le FEM comme mécanisme financier de la CLD, décidé qu'un examen complet des activités du Secrétariat seraient entrepris par le

Corps commun d'inspection (CCI), et demandé au Secrétariat de faciliter une étude de faisabilité chiffrée, sur tous les aspects de la coordination régionale.

La Cdp 7 s'est déroulée à Nairobi, Kenya, du 17 au 28 octobre 2005. Entre autres décisions, les délégués ont examiné la mise en œuvre de la Convention, ont élaboré un protocole d'accord entre la CLD et le FEM, et ont examiné les recommandations du rapport d'évaluation du CCI sur les activités du Secrétariat. La discussion sur les unités de coordination régionales s'est terminée sans l'adoption d'une décision, et un Groupe de travail intergouvernemental intersessions a été créé pour examiner le rapport du CCI et pour élaborer un projet de plan stratégique décennal et un cadre pour améliorer la mise en œuvre de la Convention.

La CDP 8 s'est réunie à Madrid, Espagne, du 3 au 14 septembre 2007 et les délégués y ont, notamment, adopté une décision sur le plan stratégique décennal (la Stratégie). Les délégués y ont également demandé à la CCI de procéder à une évaluation du Mécanisme mondial pour présentation à la Cdp 9. Cependant, les délégués à la Cdp 8 n'ont pas pu s'entendre sur les programme et budget, et une session extraordinaire de la Conférence des Parties s'est réunie au siège de l'ONU à New York, le 26 novembre 2007, pour parachever ce point de l'ordre du jour. La décision finale s'est élevée à une augmentation de 4% de la valeur en euro du budget pour l'exercice biennal 2008-2009, dont 2,8% sont assignées à toutes les parties et 1,2% sont à fournir, à titre de contribution volontaire, par le Gouvernement de l'Espagne.

La CDP 9 s'est réunie à Buenos Aires, Argentine, du 21 septembre au 2 octobre 2009. Les délégués s'y sont concentrés sur un certain nombre d'articles demandés par la stratégie, et y ont adopté 36 décisions portant sur, entre autres : des plans de travail quadriennaux et des programmes de travail biennaux du CRIC, du CST, du MM et du Secrétariat; l'évaluation du CCI sur les OGM; le mandat du CRIC; l'établissement du CRIC en tant qu'organe subsidiaire permanent de la Cdp; les arrangements pour les mécanismes de coordination régionale (MCR); la stratégie de communication; et les programme et budget.

LE COMITE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE : Le CST s'est réuni parallèlement à chaque Cdp. A la recommandation de la CST 1, la Cdp a établi un comité spécial chargé de superviser la poursuite du processus d'enquête sur les repères et indicateurs. La CST 2 a établi un comité spécial pour la suite à donner à ses débats sur les liens entre les connaissances traditionnelles et modernes. La CST 3 a recommandé que la Cdp désigne un comité spécial sur les savoirs traditionnels et un comité spécial sur les systèmes d'alerte précoce. La CST 4 a avancé des propositions pour l'amélioration du travail du CST, et la CST 5, a adopté des modalités pour améliorer l'efficacité et l'efficacité du CST, notamment, à travers la création d'un Groupe d'experts. La CST 6 a, entre autres, poursuivi les discussions sur l'amélioration de l'efficacité et l'efficacité. La CST 7 a abordé entre autres thèmes, l'érosion, la vulnérabilité et la réhabilitation des terres. La CST 8 a décidé de tenir les sessions futures sous forme de conférence, et cela a conduit à la tenue de la première Conférence scientifique de la CLD à la CST 9.

La première session extraordinaire du CST (CST Ex-1) s'est tenue à Istanbul, Turquie, en même temps que la CRIC 7, du 3 au 14 novembre 2008. La CST Ex-1 de deux jours a examiné les préparatifs de la CST 9, les éléments de la stratégie liée au CST, le plan de travail quadriennal et le programme de travail biennal chiffré du CST, et l'avis devant être fourni au CRIC sur la mesure des progrès accomplis sur les objectifs stratégiques de la Stratégie.

La CST 9 s'est réunie en même temps que la Cdp 9. Durant cette réunion, la 1ère Conférence scientifique s'est tenue pour examiner le thème "Suivi et évaluation biophysiques et socioéconomiques de la désertification et l'érosion des terres, pour le soutien de la prise de décisions dans la gestion des sols et des eaux." La CST 9 a également élaboré des décisions portant sur l'examen de l'expérience de la 1ère Conférence scientifique et sur l'organisation d'une 2ème Conférence scientifique sur le thème "L'évaluation économique de la désertification, la gestion durable des terres et la résilience des zones arides, semi-arides et subhumides sèches." En outre, le CST a recommandé deux

indicateurs : la proportion de la population vivant dans les zones touchées, au-dessus du seuil de pauvreté, et l'état du couvert terrestre, en guise de sous-ensemble minimal requis d'indicateurs d'impact pour les rapports appelés à être élaborés par les pays touchés, à partir de 20102.

La deuxième session extraordinaire du CST (CST Ex-2) a eu lieu du 16 au 18 février 2011. La CST Ex-2 a examiné, entre autres questions, l'état d'avancement des travaux sur les méthodologies et les lignes de référence pour l'utilisation efficace du sous-ensemble d'indicateurs d'impact appliqués aux objectifs stratégiques 1, 2 et 3 de la Stratégie décennale.

COMITÉ CHARGE DE L'EXAMEN DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION : Le CRIC a tenu sa première session à Rome, Italie, du 11 au 22 novembre 2002, durant laquelle les délégués ont examiné des exposés présentés par les cinq régions de la CLD, et ont examiné également des données sur les mécanismes financiers devant soutenir la mise en œuvre de la CLD et les avis fournis par le CST et le MM.

La CRIC 2 s'est réunie parallèlement à la CDP 6, en 2003, pour examiner la mise en œuvre de la CLD et de ses dispositions institutionnelles, et les données concernant le financement de la mise en œuvre la CLD par les agences et institutions multilatérales.

La CRIC 3 s'est tenue du 2 au 11 mai 2005, à Bonn, Allemagne, et a examiné la mise en œuvre de la Convention en Afrique et les questions touchant à la mise en œuvre la Convention au niveau mondial, et a émis des recommandations concernant les futurs travaux de la Convention.

La CRIC 4 s'est réunie simultanément avec la CDP 7, en 2005, et a examiné le renforcement de la mise en œuvre de la Convention en Afrique, l'amélioration de la communication et des procédures encadrant l'élaboration des rapports, la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre, et la collaboration avec le FEM.

La CRIC 5 s'est réunie à Buenos Aires, Argentine, du 12 au 21 mars 2007, pour examiner la mise en œuvre de la Convention dans les pays touchés Parties dans des régions autres que l'Afrique. La réunion a également abordé la façon d'améliorer la communication des données et la soumission des rapports nationaux et a passé en revue l'événement 2006 Année internationale pour les déserts et la désertification.

La CRIC 6 s'est réunie en même temps que la Cdp 8, en 2007, et a examiné les rôles que les pays industrialisés et les pays en développement parties devraient jouer dans la mobilisation des ressources, et la collaboration avec le FEM.

La CRIC 7 s'est tenue à Istanbul, Turquie, du 3 au 14 novembre 2008. A cette réunion, les délégués ont examiné : les plans et programmes de travail des organes de la Convention ; le format des futures réunions du CRIC, et les indicateurs et le suivi de la stratégie, et les principes encadrant l'amélioration des procédures de communication des données, ainsi que la qualité et le format des rapports soumis à la Cdp.

La CRIC 8 s'est réunie en même temps que la Cdp 9, en 2009 et a, notamment, examiné les plans de travail des institutions et organes subsidiaires de la Convention et les directives encadrant l'élaboration et les indicateurs des rapports. Les délégués ont également recommandé l'adoption de la proposition d'examiner et d'évaluer la performance du système de mise en œuvre (PRAIS).

La CRIC 9 s'est réunie à Bonn, Allemagne, du 16 au 25 février 2011. Les délégués y ont examiné, entre autres, les analyses préliminaires des données contenues dans les rapports sur la PRAIS.

LES FAITS MARQUANTS DE LA CDP 10 DE LA CLD LUNDI 10 OCTOBRE 2011

La dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification (CDP 10 DE LA CLD) s'est ouverte lundi après-midi 10 octobre 2011, à Changwon, Province de Gyeongnam, République de Corée, par une cérémonie de bienvenue. Les délégués à la CdP 10 devaient ensuite prendre part à une séance d'ouverture, au cours de laquelle ils ont élu les membres du Bureau et ont entendu les déclarations liminaires du Président de la CdP 10, du Secrétaire exécutif de la CLD et des représentants des groupes régionaux et des groupes d'intérêt.

LA CEREMONIE DE BIENVENUE

Au cours de la cérémonie de bienvenue, le cinéaste Yann Arthus-Bertrand, ambassadeur itinérant pour le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), a présenté aux délégués son film documentaire sur la désertification. Le film présente des messages des chefs des accords environnementaux multilatéraux et des départements de l'ONU sur le rôle et l'importance des zones arides, sur la nécessité de préserver les sols en tant que capital naturel et sur le besoin de construire un monde sans érosion des terres. Le film a été suivi d'un spectacle artistique avec une musique jouée sur un gayageum - instrument à cordes traditionnel coréen - et une peinture interprétative dédiée au thème de la CdP 10 "Care for Land, Land for Life."

Suh Kyu-Yong, ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture, des Forêts et des Pêches, République de Corée, a souhaité aux délégués la bienvenue à la CdP 10, et a parlé des succès de la République de Corée dans les domaines de la mise en valeur des terres et de la croissance économique. Les participants à la CdP 10 ont été également salués par Kim Kwan Du, gouverneur de la province de Gyeongsangnam-do, qui a exprimé l'espoir de voir la CdP 10 traiter spécifiquement le cycle désertification-pauvreté.

LA SEANCE D'OUVERTURE

José Cueva, directeur de la Conservation des sols, Argentine, a ouvert la CdP 10 au nom du Secrétaire d'état à l'environnement de l'Argentine, Juan José Mussi, Président de la CdP 9. Il a exhorté les parties à fournir un effort concerté en vue d'atteindre les objectifs de la Convention, au nom des communautés les plus vulnérables de la planète. Cueva a ensuite conduit la séance plénière vers l'accueil de l'élection de Don Koo Lee, ministre des services forestiers de la Corée, comme président de la CdP 10.

Le président de la CdP-10, Lee, a souligné que la République de Corée est le premier pays asiatique à accueillir une CdP de la CLD. Mettant en exergue le slogan de la CdP 10, "Care for Land, Land for Life.", il a déploré le bas profil de la sécheresse,

de l'érosion des terres et de la désertification (SETD) dans l'ordre du jour international. Il a exhorté les parties à faire preuve d'audace, d'ambition et de créativité dans la résolution des questions méthodologiques et institutionnels non encore réglés. Il a, en outre, précisé que l'initiative de Changwon vise à apporter une contribution à cet égard, à travers la mobilisation de ressources supplémentaires et le lancement des Land for Life Awards pour encourager la gestion durable des terres.

Remerciant le Gouvernement et le peuple de la République de Corée pour leur hospitalité, Luc Gnacadja, Secrétaire exécutif de la CLD, a souligné que l'ensemble SETD "corrode les trois piliers du développement durable" et a décrit plusieurs thèmes qui seront abordés par la CdP 10. Il a mis en relief, entre autres: l'affinage du système de communication des données; l'accord sur l'approche d'une évaluation à mi-parcours de la stratégie; la discussion des messages à transmettre à la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (CNUDD ou Rio +20); la considération d'objectifs quantifiables à moyen et à long termes; et l'organisation d'un conseil scientifique interdisciplinaire international à la CLD. Il a également annoncé que le Président de l'Assemblée générale de l'ONU présenterait à la CdP 10 les résultats de la réunion de haut niveau tenue à New York en septembre sur les questions de SETD.

DECLARATIONS DES GROUPES REGIONAUX ET D'INTERET: L'Argentine, au nom du G-77/CHINE, a soutenu la création d'un groupe intergouvernemental scientifique sur les questions de SETD, et a proposé que Rio +20 appelle à sa création. Il a applaudi les avancées enregistrées dans l'examen des suivi et évaluation de la performance du système de mise en œuvre (PRAIS), et a appelé le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) à poursuivre son soutien au PRAIS. Il a mis en exergue le rapport du Corps commun d'inspection (CCI) sur l'évaluation du Mécanisme mondial (MM), et a déclaré que le G-77/Chine était prêt à prendre, à la CdP 10, une décision qui pourrait permettre aux parties de surmonter les problèmes de coordination qui "sapent l'efficacité et l'efficience" de la mise en œuvre de la Convention.

La Pologne, au nom de l'UE et ses Etats membres, a reconnu le travail effectué par le Secrétariat et le Mécanisme mondial pour fournir une plate-forme aux discussions de la CdP 10, y compris les dialogues interactifs avec les organisations de la société civile (OSC). La représentante a souligné l'importance: de l'amélioration du PRAIS pour une meilleure communication des données et pour la réduction des charges qu'impose l'élaboration des rapports aux pays; de la participation de toutes les parties prenantes dans l'élaboration du cahier des charges de l'examen à mi-parcours de la stratégie; du rattachement du système de gestion des connaissances à d'autres processus en dehors de la CLD; de l'affinement des indicateurs; de la

détermination des incidences financières des décisions de la CdP et l'établissement des priorités; et de l'Initiative Economie de l'érosion des terres.

L'Algérie, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a souligné que: la sécheresse actuelle dans la Corne de l'Afrique exige la prise de mesures vigoureuses, que la CLD est la seule convention internationale qui peut fournir des solutions pratiques et simples pour réhabiliter des sols dégradés et les ressources naturelles dans les zones arides; et que les coûts de l'inaction ne doivent pas continuer à être ignorés. Le délégué a assuré que l'alignement des Plans d'action nationaux (PAN) sur la stratégie est bien en cours en Afrique et a félicité le Secréariat pour ses efforts dans ce domaine. Il a souligné que l'utilisation durable des terres devrait être la pierre angulaire pour l'éradication de la pauvreté et pour le soutien de l'économie verte dans le contexte du développement durable. Il a exprimé son appui: à l'intégration du MM dans la structure du Secréariat; à la création d'un organe indépendant, interdisciplinaire chargé de fournir des avis scientifiques; et à l'Initiative de Changwon.

L'Iran, au nom de la région ASIE-PACIFIQUE, a souligné la nécessité de renforcer la coordination et la coopération entre le MM et le secrétariat et du renforcement des mécanismes de coordination régionale. Il a soutenu les mesures visant à renforcer l'alignement entre les PAN et les plans d'action régionaux, à la fourniture de programmes de renforcement des capacités aux pays touchés Parties dans le domaine de la mise en œuvre de la Convention; et à l'établissement d'une plate-forme scientifique permanente pour les avis scientifiques.

S'exprimant au nom du Groupe des pays d'Amérique latine et Caraïbes (GRULAC), le Costa Rica a attiré l'attention sur les effets des problèmes de SETD dans les zones sèches semi-arides et humides, et a mis en relief les activités régionales pertinentes à cet égard, y compris l'Initiative latino-américaine sur la science et technologie et les travaux en cours dans le cadre des préparatifs de Rio +20. Soulignant la nécessité d'un financement adéquat, le délégué a appelé à accélérer la mobilisation de ressources transparentes et équitables pour les activités au niveau régional. Il a également souligné le rôle du PRAIS dans la génération des données pertinentes et la nécessité de renforcer l'analyse comparative des indicateurs d'impact.

L'Ukraine, au nom des Etats de l'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE, a souligné la pertinence de la CdP 10 pour le processus de Rio +20. Il a appelé à faire en sorte que la CLD devienne le principal instrument de lutte contre les problèmes de SETD dans le monde et à des synergies avec d'autres Conventions et institutions de Rio, à tous les niveaux. Accueillant avec satisfaction le renforcement des relations entre la CLD et le FEM, le délégué a appelé à davantage de simplification des procédures d'accès aux fonds du FEM. Il a précisé que les rapports nationaux et régionaux sont un outil important pour la sensibilisation sur le problème de SETD. Il a souligné la nécessité d'améliorer le fonctionnement du MM en vue d'atteindre l'objectif stratégique de mobilisation des ressources financières et a mis en relief le soutien de la région pour la création d'un groupe intergouvernemental, scientifique interdisciplinaire.

Le Fonds international de développement agricole (FIDA) a déclaré qu'il est d'accord avec les conclusions du rapport du CCI au sujet des incohérences et les failles dans le protocole d'accord (PA) conclu entre la CdP et le FIDA. La représentante a expliqué que le rôle du FIDA consistait à héberger le MM, et que la supervision et la gouvernance du MM demeurent sous la responsabilité de la CdP, et a indiqué que le FIDA restait disposé à revoir le protocole d'accord.

Future Forest, au nom des OSC, a souligné la nécessité d'une plus grande coopération entre les OSC et les gouvernements, et d'une participation accrue des OSC dans la CLD. Le représentant a souligné les efforts des OSC dans la lutte contre les problèmes de SETD, notamment à travers les activités de gestion des ressources, l'exploitation de l'énergie renouvelable et le soutien de l'autonomisation des femmes. Les OSC ont recommandé que la CLD: prenne l'initiative sur la promotion des synergies entre les Conventions de Rio; fournisse davantage d'efforts pour

lutter contre la sécheresse; et accroît les partenariats avec les parties prenantes en vue d'améliorer la gestion des ressources transfrontières. Il a également exhorté les parties à traiter la question de "la saisie des terres à grande échelle" dans les zones arides, dans la Stratégie, et à fournir un financement durable pour la lutte contre l'érosion des terres.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ELECTION DU BUREAU: Le président de la CdP 10, Lee, a invité les délégués à examiner le document concernant l'adoption de l'ordre du jour provisoire et calendrier provisoire des travaux (ICCD/COP(10)/1). L'ARGENTINE a suggéré l'insertion d'un article sur l'adoption des décisions de la CdP 10, après l'adoption du rapport de la CdP 10, et l'avancement de la discussion sur la modification du règlement intérieur du Comité plénier (CP), à la plénière. La JAMAÏQUE a suggéré d'inverser l'ordre des débats sur les programme et budget et sur les suivi et évaluation du MM, et de réunir de nouveau le comité plénier vendredi 14 octobre, dans la matinée. Le Secrétaire exécutif de la CLD, Gnacadja, a parlé du dialogue ouvert avec les OSC prévu vendredi matin, et a suggéré que le Bureau de la CdP envisage des ajustements du calendrier des travaux. La CdP 10 a adopté l'ordre du jour provisoire avec les modifications suggérées par l'Argentine, et le calendrier provisoire des travaux.

Le président de la CdP-10, Lee, a invité les délégués à élire les vice-présidents et le président du Comité de la Science et la technologie (CST). La CdP a élu Khalifa Abdel Kader (Algérie), Bongani Masuku (Swaziland), B.M.S. Rathore (Inde), Ogtay Jafar (Azerbaïdjan), Peter Molnar (Hongrie), Pedro Garcia Britto (République dominicaine), Sonia Gonzales Molina (Pérou), et Franz Brietwaser (Autriche) comme vice-présidents. Lee a indiqué que les consultations sont toujours en cours pour le deuxième membre du Bureau pour l'Europe occidentale et autres États, ainsi que pour le poste de rapporteur. Les délégués ont élu Antonio Rocha Magalhaes (Brésil) comme président du CST. S'agissant de la présidence du CRIC, le président Lee a rappelé aux délégués que Chencho Norbu (Bhoutan) a été élu président du CRIC pour ses 9e et 10e sessions.

Les délégués ont ensuite établi un comité plénier (CP) et ont élu Philbert Brown (Jamaïque) comme président.

Les délégués ont également adopté le document sur l'accréditation des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, l'admission d'observateurs (ICCD/COP(10)28 et ICCD/COP(10)29), sans commentaire.

DANS LES COULOIRS

Les délégués s'entassant dans le centre de conférence de Changwon pour la session d'ouverture de la CdP 10 ont fait part de leur satisfaction de l'hospitalité qu'ils ont eu déjà l'occasion de connaître et nombre d'entre eux ont fait des compliments au Gouvernement hôte et à son peuple pour l'organisation du lieu de de conférence, de leur réception à l'aéroport et des spectacles culturels à l'intérieur et l'extérieur du centre de conférence.

Au démarrage de leurs deux semaines de délibérations sur le programme de la CdP 10, les participants ont fait part d'un certain nombre d'attentes de cette conférence. Plusieurs délégués ont parlé des avantages qui résulteraient du succès des efforts visant à mesurer l'ampleur du problème et les coûts de la désertification, de la dégradation des terres et de la sécheresse, et attendent avec impatience d'en apprendre davantage sur les efforts liés à l'étude de l'économie de la dégradation des terres et des discussions sur l'affinement des indicateurs d'impact et de performance. Les participants ont également prévu, entre autres, des discussions sur l'organisation des conseils scientifiques à la CLD, sur la mise en place d'un cadre pour l'examen à mi-parcours de la stratégie et sur la cohérence institutionnelle, notamment en ce qui concerne le suivi et l'évaluation du MM.

LES FAITS MARQUANTS DE LA CDP 10 DE LA CLD MARDI 11 OCTOBRE 2011

Les délégués à la CdP 10 de la CLD se sont réunis dans le Comité plénier, le CST et le CRIC pour commencer l'examen d'un ordre du jour très chargé. Quatre groupes de contact ont été créés au cours de la journée, et trois ont tenu leur première réunion au cours de la soirée.

LE COMITE PLENIER

Le président du CP, Philbert Brown (Jamaïque), a ouvert la première réunion du CP. Deux groupes de contact ont été établis : sur le MM, modéré par Nasser Moghadasi (Iran) et sur le budget et le plan de travail pluriannuel, modéré par Thomas Heimgartner (Suisse) et Hussain Nasrallah (Liban).

SUIVI DE L'EVALUATION DU MM PAR LE CORPS COMMUN D'INSPECTION : Le Secrétariat et le Mécanisme mondial ont présenté le document ICCD/COP(10)/3, portant sur les mesures prises pour l'application des alinéas 1 à 3 et 5 à 8 de la décision 6/COP.9.

L'ARGENTINE, appuyée par le GABON, a souhaité en savoir davantage quant aux effets possibles des changements institutionnels du MM sur les données présentées dans le document. Le directeur général du MM, Mersmann, a déclaré que les changements n'ont pas été examinés, mais que cela ne préjugait pas du résultat des négociations à la CdP 10. Le Secrétaire exécutif de la CLD, Gnacadja, a déclaré que le contenu du document ne changera pas dans le cas de changements institutionnels au sein du MM. Le Brésil a souligné que ce qui est important, c'est plutôt l'efficacité, que l'emplacement du MM. L'ALGERIE a demandé une approche axée sur le travail du MM et du Secrétariat pour donner des résultats au niveau local. La JORDANIE a souhaité en apprendre davantage sur les obstacles posés à la collaboration, rencontrés par le MM et le secrétariat. La GAMBIE et le LESOTHO ont mis en exergue le besoin de se concentrer sur la performance du MM. L'INDE a indiqué qu'elle attendait avec intérêt l'examen du rapport du CCI.

Le Secrétariat a introduit la discussion sur l'évaluation des dispositions disponibles et potentielles encadrant l'établissement des rapports, l'obligation de rendre compte et les arrangements institutionnels du MM (ICCD/COP(10)/4 et ICCD/COP(10)/INF.2-7). L'UE a déclaré que les dispositions concernant l'hébergement du MM doivent assurer son indépendance et sa responsabilité devant la CdP. La NORVEGE a fait l'éloge des bons résultats du MM sur le terrain et a soutenu le modèle fondé sur les arrangements actuels.

L'Ouganda pour le GROUPE AFRICAIN, avec la ZAMBIE, le SWAZILAND, la GUINEE, la GAMBIE et la GUINEE-BISSAU, a soutenu l'intégration du MM au sein de la structure du Secrétariat. La REPUBLIQUE DE COREE, soutenue par le PANAMA et le HONDURAS, a déclaré que la relation entre le MM et le secrétariat devrait être fondée sur la bonne gouvernance, la transparence, l'efficacité et la responsabilisation. L'ARGENTINE, le GUATEMALA et le COSTA RICA ont souligné l'importance de l'obligation de rendre compte assignée au MM. L'INDE a appelé les parties à examiner les

arrangements institutionnels dans d'autres Conventions de Rio, soulignant que le maintien du statu quo n'est pas une option. Le VIETNAM a fait part de son soutien au travail du MM.

PROGRAMME ET BUDGET POUR L'EXERCICE 2012-2013 : Le Secrétaire exécutif de la CLD, Gnacadja, a présenté le budget programmatique et les projets des programmes de travail biennaux chiffrés du Secrétariat, du CRIC et du CST pour l'exercice 2012-2013 (ICCD/COP(10)/7-8). Le Secrétariat a également présenté les résultats financiers du Fonds d'affectation spécial de Convention (ICCD/COP(10)/10-20). Le CP poursuivra l'examen de ce point le 14 octobre.

COMITE DE LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE

Le président de la CST 10, Antonio Rocha Magalhães (Brésil), a souligné la nécessité de s'assurer que les défis et les perspectives des zones arides figurent dans l'ordre du jour de Rio +20.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ELECTION DU BUREAU : Le Président Magalhães a présenté, et les participants ont adopté, l'ordre du jour provisoire (ICCD/COP(10)/CST/1) et l'organisation des travaux (annexe 2 du document ICCD/COP(10)/CST/1) de la CST 10. Magalhães a invité les délégués à élire les vice-présidents du CST, tel que désigné par les groupes régionaux. Le CST a élu Jean Ndembo Longo (République démocratique du Congo), Amjad Virk (Pakistan), Yuriy Kolmaz (Ukraine) et Nicholas Hanley (UE). Les délégués ont été informés qu'un groupe de contact sera coprésidé par Lawrence Townley-Smith (Canada) et Emmanuel Olukayode Oladipo (Nigeria).

EXAMEN DU RAPPORT DE LA CST Ex-2 : Magalhães a présenté le rapport du CST concernant sa deuxième session extraordinaire (ICCD/CST(S-2)/9). Il n'y a pas eu de commentaires sur le rapport.

CONSEILS CONCERNANT LA MESURE DES PROGRES ACCOMPLIS SUR LES OBJECTIFS STRATEGIQUES 1, 2 ET 3 DE LA STRATEGIE

Le Secrétariat a introduit les documents concernant les conseils pour la mesure des progrès accomplis sur les objectifs stratégiques 1, 2 et 3 de la Stratégie (ICCD/COP(10)/CST/2 et 3, le document ICCD/COP(10)/CST/INF.1, INF.2, INF.6, et INF.9), concernant un processus d'examen par les pairs, une étude pilote et des modèles et des directives pour les indicateurs d'impact. Barron Orr, de l'Université de l'Arizona, a présenté une synthèse des travaux intersectoriels sur l'affinement de l'ensemble des indicateurs d'impact. Damon Stanwell-Smith, du WCMC du PNUE, a parlé du projet pilote pour les indicateurs d'impact.

De nombreux délégués ont apporté leur appui à la poursuite des efforts sur les indicateurs, l'IRAN encourageant les parties à considérer les coûts associés comme un investissement dans le succès de la Convention. La CHINE a souligné la nécessité d'un financement constant et d'un soutien technique, et le BURKINA FASO et la BOLIVIE ont mis l'accent sur le besoin d'un renforcement des capacités. L'INDONESIE a préconisé une plus grande souplesse dans les mesures et les procurations. Le HONDURAS a suggéré que les limites des données soient prises en compte dans les délais requis pour les rapports des pays.

Pour répondre aux préoccupations concernant les ressources limitées et le peu de données disponibles, les ETATS-UNIS ont encouragé la créativité et ont suggéré de se concentrer sur les indicateurs qui sont déjà agréés par les experts et qui sont prêts pour les tests. CUBA a mis en garde que les indicateurs sont

interdépendants. L'ARGENTINE et le BRESIL ont fait part de leurs préoccupations au sujet de la définition du terme "zones touchées" dans le travail sur les indicateurs. Le BANGLADESH, le MAROC et d'autres ont souhaité en savoir davantage au sujet de l'aptitude à la généralisation des indicateurs, et l'INDE a souligné que les circonstances nationales et locales doivent être prises en considération dans leur élaboration. Le PAKISTAN a encouragé la considération d'approches ascendantes. CENESTA, au nom des OSC, a souhaité en savoir davantage sur l'intégration des communautés locales et populations autochtones dans le perfectionnement des indicateurs. L'UE a encouragé le renforcement de la collaboration entre les institutions, mais a suggéré que le Partenariat sur le suivi et l'évaluation de la désertification ne soit pas institutionnalisé dans le cadre de la CLD. Le NIGERIA, entre autres, a encouragé la poursuite des efforts en s'appuyant sur les travaux d'autres institutions et initiatives, y compris le développement de synergies entre les Conventions de Rio.

L'après-midi, le Secrétariat a présenté le document portant sur les modalités d'analyse des données scientifiques et techniques contenues dans les rapports devant être soumis en 2012 par les entités chargées de l'établissement des rapports, ainsi que sur l'utilisation des résultats scientifiques connexes (ICCD/COP(10)/CST/4-ICCD/CRIC (10)/14). L'UE a soutenu les efforts fournis dans l'établissement de normes pertinentes pour le traitement des données communiquées. Le JAPON a suggéré d'identifier les priorités en matière d'indicateurs et d'analyses.

REMANIEMENT DU FONCTIONNEMENT DU CST EN LIGNE AVEC LA STRATÉGIE : Le président Magalhães a présenté le rapport sur l'état d'avancement des préparatifs de la 2e Conférence scientifique de la CLD et le rapport concernant l'organisation des sessions du CST dans une conférence dont la forme prédominante est d'ordre scientifique et technique (ICCD/COP(10)/CST/5). Le Secrétariat a informé les participants de la formation d'un comité de pilotage et de la signature d'un protocole d'accord entre le Secrétariat et GRF-Davos. Walter Ammann, président-directeur général de GRF-Davos, a présenté aux parties une mise à jour sur les progrès accomplis dans les préparatifs de la conférence, y compris la sélection des membres du Comité consultatif scientifique.

Les ETATS-UNIS ont souhaité être informés des implications budgétaires pour les options concernant le calendrier de la conférence scientifique. Plusieurs intervenants ont signalé que les décisions passées concernant le calendrier de la conférence sont contredites par la recommandation suggérée dans le document. Le MAROC, appuyé par l'EGYPTE, le BANGLADESH et la MOLDAVIE, a suggéré un réexamen de la définition de la désertification. Le NIGER a déclaré que le CST devrait aider les institutions de recherche en Afrique à réussir à parvenir à publier les résultats de leurs recherches. La THAILANDE a proposé d'appeler à des contributions en matière de finance et d'expertise de la part des pays parties. La BOLIVIE a déclaré que la conférence devrait examiner les coûts de la maîtrise de la désertification. Le porte-parole des OSC a encouragé la recherche de voies et moyens permettant d'intégrer les aînés et les scientifiques autochtones.

Le président Magalhães a ensuite introduit un débat plus large sur les 1ère et 3ème Conférences scientifiques (ICCD/COP(10)/CST/5, ICCD/COP(10)/CST/INF.3 and ICCD/CST(S-2)/5). Richard Thomas, au nom du Consortium de la science pour le développement des zones arides, a présenté un rapport sur les contributions issues de la 1ère Conférence scientifique, dont des articles de journaux réexaminés par des pairs, qui sont disponibles gratuitement en ligne.

L'UE a soutenu la tenue de la 3e Conférence scientifique en 2014, et a proposé des thèmes autour des investissements dans la terre, y compris les opportunités offertes, les menaces posées et les pratiques à promouvoir et celles à éviter. La MOLDAVIE a conseillé l'encouragement de l'intégration des savoirs traditionnels et autochtones. Le BURKINA FASO a encouragé la recherche d'autres moyens de diffuser les résultats de la 1ère Conférence scientifique. Les ETATS-UNIS se sont félicités de l'organisation de la 1ère Conférence scientifique, et ont souligné que ses délibérations ont affecté les négociations ultérieures.

LES CORRESPONDANTS DE LA SCIENCE ET TECHNOLOGIE : Le Secrétariat a introduit les documents consacrés au rôle et responsabilités des Correspondants de la science et technologie (ICCD/COP(10)/CST/7 and ICCD/COP(10)/CST/INF.4).

L'UE a déclaré qu'il est besoin de formaliser et de déterminer les rôles spécifiques des Correspondants de la science et technologie et des responsabilités au niveau mondial. Le MAROC a souligné le besoin de rôles et de conditions requises spécifiques pour les Correspondants de la science et technologie. L'Argentine, au nom du GRULAC, a plaidé pour le renforcement du soutien destiné aux correspondants de la science et technologie de manière à leur permettre de participer à toutes les réunions du CST. La BOLIVIE a déclaré que le

document devrait établir une claire distinction entre les rôles et les responsabilités des points focaux nationaux (PFN) et ceux des correspondants de la science et technologie. La GUINEE a déclaré qu'il devrait y avoir une relation directe entre le Bureau du CST et les correspondants de la science et technologie. L'ETHIOPIE a déclaré que les correspondants de la science et de la technologie devraient avoir un statut égal à celui des PFN. Le KENYA a déclaré que le rôle des correspondants de la science et technologie devrait être renforcé au niveau national. Le Secrétariat a expliqué que les parties ont demandé au Secrétariat de communiquer directement avec les PFN, et a indiqué que des directives de la CdP seraient nécessaires pour communiquer avec les correspondants de la science et de la technologie.

LE CRIC

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX : Présidé par Chencho Norbu (Bhoutan), la CRIC 10 a adopté l'ordre du jour et l'organisation des travaux (ICCD/CRIC(10)/1) sans amendement. Le CRIC a décidé de créer des groupes de contact sur le processus itératif (modéré par Worapong Waramit, Thaïlande, et Amjad Virk, Pakistan), et sur l'évaluation à mi-parcours et les activités d'habilitation organisées par le FEM.

EXAMEN DE LA MISE EN APPLICATION DE LA CONVENTION ET DE LA STRATÉGIE : Le Secrétariat a présenté le rapport de la CRIC 9 (ICCD/CRIC(9)/16). Le secrétaire exécutif, Luc Gnacadja, a introduit le projet de plan de travail pluriannuel pour le Secrétariat (2012-2015) (ICCD/CRIC(10)/3). L'ALGERIE a souligné l'importance d'un financement adéquat. La COTE D'IVOIRE a déclaré que la mise en œuvre du plan de travail permettrait aux parties de prendre des mesures importantes pour l'application de la Stratégie.

Le directeur général du MM, Mersmann, a présenté le projet de plan de travail pluriannuel pour le MM (ICCD/CRIC(10)/5), soulignant que ce dernier ne peut être mis en œuvre que si les changements institutionnels ne viennent pas perturber le travail du MM. L'ALGERIE a appelé à la cohérence entre les programmes de travail et la Stratégie et à l'intensification de la coopération Sud-Sud. L'UE a déclaré que les renseignements fournis peuvent aider à élaborer une base de référence, mais qu'en raison de sa fragmentation, il est difficile de tirer des conclusions et de déterminer les évolutions, en se basant sur ce document.

Le MM a introduit plusieurs documents relatifs aux plans de travail pluriannuels des institutions de la Convention et de ses organes subsidiaires : ICCD/CRIC(10)/4-6 et ICCD/CRIC(10)/7-ICCD/COP(10)/CST/10. PANAMA a souligné la nécessité d'inclure une analyse plus narrative. La GAMBIE et le MAROC ont mis en relief la nécessité d'un renforcement des partenariats et de mécanismes de financement novateurs pour l'amélioration de la mise en œuvre. La FINLANDE a demandé des éclaircissements sur le nombre de bénéficiaires et de prestataires de services aux niveaux national et régional. Le NIGER a souligné le besoin d'une plus grande synergie dans les programmes des trois Conventions de Rio. L'ALGERIE a appelé à une étude permettant d'évaluer la contribution de la CLD dans la mise en œuvre d'autres conventions.

Le MM a ensuite présenté le document ICCD/COP(10)/15, portant sur les contributions du Mécanisme mondial dans la mise en œuvre de la Stratégie de la CLD pour l'exercice biennal 2010-2011. La COTE D'IVOIRE, appuyée par l'ALGERIE, a posé la question de savoir si les activités qui n'ont pas encore été effectuées ont été reportées au programme pluriannuel.

DANS LES COULOIRS

Les participants ont émis des observations sur la façon rapide et substantielle dont les délégués à la CdP 10 ont commencé leurs délibérations à leur première journée entière de négociations, puis, le soir, dans trois des quatre groupes de contact nouvellement formés. Le groupe de contact sur le plan de travail pluriannuel et le budget a opté pour une discussion du plan de travail avant la conduite de négociations sur le budget. Le groupe de contact sur le MM s'est entendu sur la nécessité d'aborder les questions de la gouvernance du MM en priorité. Le groupe de contact sur le CST a examiné le texte d'un projet de décision sur les conseils devant être fournis quant à la meilleure manière de mesurer les progrès accomplis sur les objectifs stratégiques 1, 2 et 3 de la Stratégie.

De nombreux participants ont également pris part, avec enthousiasme, au programme complet des manifestations organisées en marge de la première journée des travaux, se régalant des généreux paquets déjeuners qui leur ont été servis avant d'assister à un exposé sur le projet pilote des indicateurs d'impact, entre autres thèmes. Ceux qui se sont aventurés hors de la salle principale, entre le CECO et le Pullman Hôtel, ont trouvé le Pavillon des Conventions de Rio en train de faire sa première apparition à une CdP de la CLD.

LES FAITS MARQUANTS DE LA CDP 10 DE LA CLD: MERCREDI 12 OCTOBRE 2011

Les délégués à la CdP 10 de la CLD se sont réunis, toute la journée, dans le CST, dans le CRIC, puis le soir, dans quatre groupes de contact.

COMITE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

Le président de la CST 10, Magalhães, a annoncé que le vice-président du CST, Nicholas Hanley (UE), siègerait également en tant que rapporteur.

ORGANISATION DES CONSEILS D'APPUI AU PROCESSUS DE LA CLD: Le Secrétariat a introduit la discussion sur l'évaluation de la façon d'organiser des conseils scientifiques interdisciplinaires, internationaux, pour soutenir le processus de la Convention (ICCD/COP(10)/CST/6) et a présenté les résultats d'un sondage électronique effectué sur les quatre options identifiées (ICCD/COP(10)/CST/MISC.1).

L'UE a appelé à des données sur les lacunes figurant dans les mécanismes disponibles. Le JAPON a déclaré que les ressources sont limitées, et n'a pas apporté son soutien à la création d'un nouveau groupe ou d'une nouvelle plate-forme. Les ETATS-UNIS et la NORVEGE ont suggéré que la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) pourrait intégrer les questions de SETD, et n'a pas soutenu la création d'une plateforme scientifique distincte pour la CLD. ISRAËL a déclaré que la longue liste des organisations internationales qui traitent des questions de SETD signifie qu'un groupe serait une organisation colossale et coûteuse. Le BRÉSIL a suggéré de ne pas se précipiter pour créer un autre organe, et a déclaré que les délégués devraient «laisser de la place» à une discussion plus large à Rio +20.

Plusieurs intervenants, dont les représentants de l'ALGÉRIE, du BUKINA FASO, du MALI, de la TUNISIE et du YEMEN ont soutenu la coordination des activités et des réseaux sous-régionaux et régionaux.

Le GROUPE AFRICAIN a soutenu la création d'un groupe. Les PHILIPPINES, l'INDONESIE, la MOLDAVIE, la BOSNIE-HERZEGOVINE et le PEROU ont également appuyé la création d'un nouveau groupe. Le CAMEROUN a déclaré que la CLD doit être sur un même pied d'égalité avec les autres conventions de Rio. L'INDE a soutenu la création d'un groupe, mais a déclaré que cela pourrait être une stratégie à long terme, alors que le renforcement des réseaux pourrait être une stratégie à court terme. L'AFRIQUE DU SUD a déclaré que la CLD doit devenir une autorité mondiale en matière de SETD, et qu'elle devrait se concentrer sur la science. La TURQUIE a soutenu la mise en place d'un nouveau mécanisme consultatif, assorti d'un processus de sélection multi-participatif et transparent.

L'EQUATEUR a indiqué qu'il serait préférable de renforcer les mécanismes disponibles. La BOLIVIE a déclaré qu'il devrait y avoir un processus inclusif, utilisant les réseaux scientifiques existants. La BARBADE a mis en garde contre la création d'un nouvel organe de style ancien et de vieilles attitudes. L'ARABIE SAOUDITE a déclaré qu'un mécanisme pourrait être envisagé plus tard, une fois les implications financières connues. CENESTA, au nom des OSC, a suggéré la participation des aînés et des experts autochtones. La REPUBLIQUE DE COREE a déclaré qu'il devrait y avoir une procédure pour la facilitation du processus décisionnel concernant ce point de l'ordre du jour.

LE FICHER D'EXPERTS: Le Secrétariat a présenté le rapport consacré aux progrès accomplis dans l'entretien du fichier d'experts indépendants (ICCD/COP(10)/22). Le MALI, le SENEGAL et d'autres se sont déclarés d'avis avec la nécessité de reconsidérer les catégories d'experts. Le SENEGAL, soutenu par la MOLDAVIE et la TUNISIE, a encouragé l'ajout de disciplines non traditionnelles. La TUNISIE a suggéré l'intégration des disciplines qui traitent des ressources en eau et sol, et la BOLIVIE a proposé l'ajout d'une catégorie pour les savoirs traditionnels, locaux et autochtones. La MOLDAVIE, le KENYA et le HONDURAS ont apporté leur appui à l'attention accordée à la parité hommes-femmes dans le rapport. Le NIGER a souhaité en savoir davantage sur l'intégration de scientifiques et de chercheurs à la retraite, et CUBA a souhaité en apprendre davantage quant à la manière dont les décisions sont prises pour ôter des experts du fichier.

RENFORCEMENT DU SOUTIEN EN FAVEUR DES INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES, DE RECHERCHE ET DE FORMATION DANS LA MISE EN APPLICATION DE LA STRATEGIE:

Le Secrétariat a introduit les documents consacrés à l'amélioration de la coopération scientifique et de l'échange de connaissances entre le CST et les organes scientifiques subsidiaires de la CCNUCC et de la CDB, le Groupe consultatif scientifique et technique (GCST) du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et les institutions spécialisées de l'ONU (ICCD/COP(10)/CST/INF.5), et sur le programme de bourses de la CLD (ICCD/COP(10)/CST/8).

Le MALI et l'ALGERIE ont souligné les liens entre l'examen du premier document et l'examen des options pour l'organisation d'un conseil scientifique, interdisciplinaire, international pour soutenir la Convention. La BOLIVIE a souligné l'importance de l'amélioration des liens avec la CCNUCC et la CDB, mais a convenu, avec l'Argentine, de la nécessité de veiller à ce que les activités de la CLD restent concentrées sur son propre mandat. La BOLIVIE a souligné également l'importance du programme de bourses, en particulier pour soutenir la recherche appliquée, et le MALI a encouragé l'octroi des bourses, comme moyen d'élargir le vivier de chercheurs. Le MAROC a conseillé d'axer le programme sur la formation des chercheurs qui sont déjà sur le terrain. L'UE a soutenu l'option d'un partenariat pluripartite, précisant toutefois que le programme de bourse ne doit pas être une grande priorité pour le Secrétariat, compte tenu des ressources limitées et de l'importance des autres activités, comme les indicateurs d'impact et les conférences scientifiques.

L'UNIVERSITE DES NATIONS UNIES (UNU) a informé le CST de sa proposition de conduire un partenariat pluripartite en faveur des bourses. ISRAEL et le BOTSWANA se sont déclarés d'avis avec le modèle de partenariat pluripartite, mais ont précisé que la CLD devrait en être le modérateur.

LE CRIC

LES PROCEDURES DEVANT ENCADRER

L'ETABLISSEMENT DES RAPPORTS: Le président Norbu a rouvert la discussion sur les procédures. Le MM a introduit le document ICCD/CRIC(10)/12, contenant des indications supplémentaires sur les indicateurs d'impact provisoires adoptés à la CdP 9. Il n'y a pas eu d'observations sur le rapport.

Le Secrétariat de la CLD a ensuite présenté le document ICCD/CRIC(10)/13, sur la révision des directives méthodologiques devant régir les rapports des OSC. Le rapport

a donné lieu à des interventions de 32 parties. Le GROUPE AFRICAÏN a souligné que les rapports soumis par toutes les parties prenantes devraient être coordonnés par les PFN. Dix-neuf pays africains, appuyés par la JORDANIE, la COLOMBIE, le VIET NAM, les EMIRATS ARABES UNIS, PANAMA, l'INDE, le CHILI, l'EQUATEUR et la LIGUE DES ETATS ARABES, y ont souscrit. Plusieurs parties ont souligné la nécessité de contrôler toutes les ressources destinées aux questions de SETD, ainsi que l'exactitude des données soumises par les OSC.

Tout en soutenant l'idée de rapports nationaux intégrés, le PEROU, la CHINE ET l'ARGENTINE ont souligné la valeur d'une approche de communication des données, à deux volets, pour faciliter le partage des connaissances par les OSC, les universitaires et autres parties prenantes. Les représentants des OSC ont mis en garde qu'un seul rapport ne saurait rendre suffisamment compte de la diversité des expériences et des innovations sur le terrain. Ils ont souligné l'engagement des OSC en faveur d'une action harmonisée et ont appelé à un soutien continu en faveur du partage des connaissances. Le Secrétariat a précisé que l'objectif de la procédure proposée est de faciliter la communication des données des OSC à travers les points focaux nationaux (PFN), tout en encourageant le partage des bonnes pratiques.

Le Secrétariat a présenté les directives devant encadrer l'analyse préliminaire des données contenues dans les rapports des parties et autres entités chargées de la communication des données (ICCD/COP(10)/CST/4-ICCD/CRIC(10)/14). L'UE a invité le Secrétariat et le MM à établir une feuille de route pour leurs travaux futurs sur les directives et a souligné l'importance de la qualité des données.

Le Secrétariat a présenté le processus itératif sur l'affinement des méthodes d'examen et de compilation des bonnes pratiques (ICCD/CRIC/(10)/15). La SUISSE a proposé au CRIC de formuler une recommandation à l'intention de la CdP, d'utiliser les formats du Panorama mondial des approches et technologies de conservation (WOCAT) relatifs aux bonnes pratiques. L'UE a demandé au Secrétariat d'élaborer sur le comité consultatif proposé sur les finances de la GDT, et sur ses implications financières. L'ARGENTINE a souligné la pertinence pour le WOCAT et pour l'évaluation de la dégradation des terres arides (LADA). Le MALI a souligné la promotion et la diffusion des bonnes pratiques. ISRAËL a souligné l'importance de tester leur applicabilité. La FRANCE a appelé à une clarification des rôles respectifs du CRIC et du CST sur les bonnes pratiques. Le GROUPE AFRICAÏN a déclaré que le rôle du CST consistera à évaluer les bonnes pratiques, et que le CRIC se chargera de la plateforme de l'échange. Le BURKINA FASO a mentionné: la capitalisation sur les expériences; l'analyse des contraintes posées à l'application; et la diffusion des bonnes pratiques. Le ZIMBABWE a mentionné la vérification indépendante. L'INDE a mentionné le renforcement des capacités, la mobilisation des ressources et le test de l'applicabilité des bonnes pratiques.

Le MM a introduit le document sur le projet de format et les directives méthodologiques devant régir l'établissement des rapports sur les bonnes pratiques en matière de financement et de mobilisation des ressources (ICCD/CRIC(10)/16). La GUINEE-BISSAU a suggéré d'utiliser des méthodes autres que l'Internet pour diffuser les bonnes pratiques.

MODALITES, CRITERES ET TERMES DE REFERENCE PROVISOIRES APPLICABLES A L'EVALUATION A MI-PARCOURS DE LA STRATEGIE: Le Secrétariat a introduit le document (ICCD/CRIC(10)/17). Le GROUPE AFRICAÏN, avec l'INDONESIE, a suggéré l'établissement d'un organe indépendant pour entreprendre l'évaluation à mi-parcours. L'INDONESIE a également suggéré d'évaluer les réalisations accomplies et les défis posés.

PROMOTION DES RELATIONS AVEC LES CONVENTIONS ET INSTITUTIONS PERTINENTES: Le Secrétariat a présenté le document sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la décision 8/COP.9 (ICCD/CRIC (10)/18). Aucune observation n'a été émise.

Le Secrétariat a introduit les documents sur les cadres provisoires de politique (ICCD/CRIC(10)/19-21 et (ICCD/CRIC(10)/INF.1), recommandant au CRIC d'approuver les cadres retenus pour la sensibilisation au changement climatique, la parité hommes-femmes et la sécurité alimentaire. L'ALGERIE, avec le ZIMBABWE et le LESOTHO, a souligné la nécessité d'appliquer les décisions de la CdP sur le terrain. Certains délégués ont remercié le Secrétariat pour ses efforts sur la question des cadres. Plusieurs participants ont soulevé la question de l'accès à des fonds liés au climat, et ont souligné la nécessité d'une cohérence politique et d'un renforcement de la coordination au niveau national. Les ETATS-UNIS et l'UE

ont demandé des éclaircissements sur le statut des cadres de politique. L'ERYTHREE a demandé des éclaircissements sur la déclaration commune des Conventions.

Le Secrétariat a introduit le document ICCD/CRIC(10)/22 et INF.1, sur les synergies dans le domaine de l'établissement des rapports des Conventions de Rio. De nombreuses parties ont souligné que les PFN des trois conventions travaillent déjà en étroite collaboration. La GUINEE-BISSAU, le MAROC et d'autres ont appelé le FEM à soutenir la participation des PFN aux CdP respectives. Les ETATS-UNIS, la JORDANIE et TRINITE ET TOBAGO ont souligné que la réalisation de synergies dans le domaine de l'établissement des rapports est entravée par des mandats et des calendriers différents et, avec l'UE, se sont interrogés sur la valeur ajoutée de l'élaboration d'un nouveau cadre pour l'établissement des rapports. L'UE a appelé à l'exploration d'options à faible coût et sans frais, telles que le renforcement du dialogue au niveau national. L'UICN a mis en exergue la collaboration entre les trois conventions sur l'intégration d'un cadre pour la parité hommes-femmes. Au sujet des appels à la facilitation de l'accès aux fonds pour le climat, l'ARGENTINE, le HONDURAS et le GUATEMALA ont mis en garde contre l'affaiblissement de l'accent placé par la CLD sur les terres arides et sur l'action au niveau national.

LES GROUPEES DE CONTACT

PLANS DE TRAVAIL ET BUDGET: Le Secrétariat a présenté ses priorités telles que signalées dans son plan de travail pluriannuel pour la période 2012-2015, et le MM a présenté son plan de travail pluriannuel, à la suite de quoi, les délégués ont émis des observations d'ordre général.

LE CST: Ce groupe s'est réuni de nouveau mercredi après-midi, après avoir travaillé jusqu'à environ 22h30 mardi soir. Les participants ont discuté, entre autres, des questions touchant à la synchronisation, à la transparence et au rôle du comité directeur, à la 2^{ème} Conférence scientifique. Dans les discussions sur la 3^e Conférence scientifique, les délégués ont décidé de solliciter des commentaires sur les thèmes éventuels du CST. Au sujet du projet de décision sur les mesures visant à permettre à la CLD de devenir une autorité mondiale, les participants ont examiné la possibilité de demander la formation d'un groupe de travail spécial sur ce sujet.

LE PROCESSUS ITERATIF: Le Co-moderateur Amjad Virk (Pakistan) a indiqué que ce groupe examinera six projets de décision. Le Groupe a entrepris une première lecture du projet de décision sur l'amélioration des procédures de communication des données, ainsi que sur la qualité et les formats des rapports. Le Groupe a approuvé un libellé demandant au Secrétariat et au MM d'élaborer, entre autres, des directives détaillées régissant l'établissement des rapports sur l'objectif stratégique 4, y compris les formats et modèles pour le PRAIS; les systèmes pour la facilitation de la collecte de données; et le renforcement des capacités.

LE MM: Présentant le résumé du rapport du Bureau de la CdP sur l'évaluation du MM au Groupe de contact, le conseiller en évaluation a indiqué que les seules options viables pour le MM sont l'assimilation du MM au sein du Secrétariat, avec ou sans déplacement du personnel, et que les chances de trouver des arrangements de remplacement pour l'hébergement du MM sont très faibles. Le modérateur Moghadasi (Iran) a fait distribuer un «Projet de texte pour consultations» qu'il a élaboré. Un groupe régional a distribué un projet de texte qui souligne la nécessité de veiller au maintien de l'indépendance opérationnelle du MM. Deux groupes régionaux ont exprimé leur préférence pour l'assimilation du MM avec déplacement du personnel.

DANS LES COULOIRS

A la fin de la troisième journée de la CdP 10, certains participants ont indiqué que, pour un certain nombre de points de l'ordre du jour, les premières présentations des positions ont déjà révélé des lignes de démarcation clairement définies. Bien que ces divergences aient été rapidement transmises à des groupes de contact, les délégués sont, croit-on, en train d'aborder leurs tâches de façon collégiale. Beaucoup ont souligné que, bien que les positions sur le MM restent variées, la plupart des participants ont indiqué que la CdP 10 doit prendre la décision de changer le statu quo. Les participants aux groupes de contact ont indiqué qu'ils se sentaient pressés d'accomplir de bons progrès cette semaine, vu que le segment de haut niveau, qui aura lieu la semaine prochaine, viendra prendre le temps et l'attention des délégués loin des débats sur les questions internes de la Convention, pour les donner à des thèmes et défis pertinents à l'échelle mondiale, tels que la sécurité alimentaire, et le besoin de mettre la science au service de la lutte contre les problèmes de SETD.

LES FAITS MARQUANTS DE LA CDP 10 DE LA CLD: JEUDI 13 OCTOBRE 2011

Les délégués à la CdP 10 de la CLD se sont réunis, le matin, dans le CST et dans le CRIC. Le groupe de contact sur les questions du CST s'est réuni tout l'après-midi et le soir pour achever les négociations sur ses projets de décisions, à la suite de quoi, les délégués se sont réunis, en nocturne, pour la dernière séance du CST, aux fins d'y achever son travail. Les autres groupes de contact se sont réunis dans la soirée.

COMITE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

LES PROJETS DE DECISIONS: Le président Magalhães a présenté trois projets de décisions portant: sur le conseil quant à la meilleure façon de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs stratégiques 1, 2 et 3 de la Stratégie (ICCD/COP(10)/CST/L.1); sur les mesures visant à permettre à la CLD de devenir une autorité mondiale dans le domaine des connaissances scientifiques et techniques qui se rapportent aux problèmes de SETD (ICCD/COP(10)/CST/L.9); et sur le rôle et les responsabilités des correspondants de la science et de la technologie (ICCD/COP(10)/CST/L.2). Les délégués ont approuvé ces projets de décisions sans discussion.

SYSTEME DE GESTION DES CONNAISSANCES

(SGC): Un représentant du Secrétariat a présenté l'examen et l'évaluation des besoins menés sur le SGC, y compris les savoirs traditionnels, comme indiqué dans l'article 16(g) du texte de la Convention, les bonnes pratiques et les histoires de réussite vécues dans le domaine de la lutte contre les problèmes de SETD (ICCD/COP(10)/CST/9).

L'UE a suggéré le renforcement des systèmes existants, y compris les suivi et évaluation de la performance du système de mise en œuvre (PRAIS), et a indiqué qu'il devrait y avoir davantage d'informations sur les systèmes disponibles, la valeur ajoutée d'un nouveau système, des liens potentiels avec les systèmes et les partenaires existants, et les coûts d'un service de gestion des connaissances. Le délégué a précisé que le SGC ne devrait pas être étendu au niveau national, mais que des liens avec le niveau national devraient être encouragés. L'Argentine, au nom du GRULAC, a mis en relief les savoirs traditionnels et a fait état de difficultés rencontrées dans l'accès à la technologie comme étant un problème pour la mise en place d'un SGC informatisé. Le représentant a également suggéré que les UCR devraient être impliquées dans cette initiative. L'EGYPTE et l'ALGERIE ont souhaité en savoir davantage sur la manière dont l'initiative allait prendre en compte les droits de propriété intellectuelle (DPI) relatifs aux savoirs traditionnels. Le porte-parole des OSC a déclaré que les détenteurs des savoirs traditionnels devraient être récompensés. L'UKRAINE a suggéré d'examiner la manière dont d'autres conventions abordent les DPI.

La SUISSE et le JAPON ont apporté leur appui à l'UE et ont suggéré le renforcement des liens avec le SGC et les réseaux disponibles. Le délégué des PHILIPPINES a apporté également

son soutien à l'exploration des liens existants entre les SGC. L'INDONESIE et d'autres ont mis en exergue l'utilisation du Panorama mondial des approches et technologies de conservation (WOCAT) à cet égard.

Le MAROC, l'OUGANDA, l'AFRIQUE DU SUD, le GHANA et le YEMEN ont souligné l'importance des savoirs locaux et traditionnels, et de leur saisie dans un SGC. Le SÉNÉGAL, le NIGER et la GUINÉE ont suggéré que d'autres moyens de diffusion des connaissances doivent être considérés, comme la radio ou télédiffusion rurale, ainsi que leur traduction dans les langues locales. La BOLIVIE a suggéré d'explorer des mécanismes de souplesse. CUBA a déclaré que l'accent devrait être mis sur les bonnes pratiques qui conduisent à la GDT. Le PEROU a déclaré qu'il devrait y avoir un dialogue entre les scientifiques des différents horizons. La TUNISIE a souligné la nécessité d'adapter les connaissances aux conditions locales. Les ETATS-UNIS ont indiqué qu'il est important d'avoir des systèmes souples, et que l'intégration des connaissances et sciences locales doit être développée au niveau local. Le KENYA a mis en exergue les composantes consacrées à la culture et à la parité homme-femme. L'ITALIE a déclaré qu'il est essentiel de documenter et de transmettre les savoirs traditionnels comme étant un élément du patrimoine humain.

Le BURUNDI a déclaré que le SGC doit répondre aux spécificités de chaque pays. Le BANGLADESH a déclaré que la durabilité des savoirs autochtones doit être testée. Le MALI a déclaré que le flux d'informations doit être dans plusieurs directions. L'ONU a suggéré de hiérarchiser les priorités et de trouver des moyens efficaces. L'IRAN a déclaré que le quatrième cycle d'établissement des rapports de la CLD cherche à saisir les bonnes pratiques, lesquelles devraient être développées et testées de façon systématique.

LE PLAN DE TRAVAIL DU CST: Le Secrétariat a présenté le projet de plan de travail pluriannuel (quatre ans) de travail pour le CST (2012-2015) (ICCD/CRIC(10)/7-ICCD/COP(10)/CST/10). L'UE a déclaré que les résultats du groupe de contact sur le CST devraient être pris en ligne de compte, et par conséquent des ajustements au plan de travail pourraient être nécessaires. La BOLIVIE a souligné l'importance de l'utilisation efficace des ressources par les groupes de travail du CST, et de la poursuite du travail d'affinement des indicateurs d'impact. Le NIGERIA a encouragé la fourniture de complément d'informations sur les indicateurs de succès et les jalons à franchir, pour mesurer les réalisations et les réussites du CST dans les deux ans.

Le CST s'est réuni de nouveau à 22h45, après la conclusion du groupe de contact sur le CST. Les délégués y ont examiné et approuvé les projets de décisions suivants: Le fichier d'experts indépendants (ICCD/COP(10)/CST/L.3); le programme des bourses de la Convention (ICCD/COP(10)/CST/L.4); la gestion des connaissances, y compris les savoirs traditionnels, les bonnes pratiques et les histoires de réussites (ICCD/COP(10)/CST/L.5); les dates, lieu et programme de travail de la troisième session extraordinaire du CST (ICCD/COP(10)/CST/L.0.6); le

programme de travail de la onzième session du CST (ICCD/COP(10)/CST/L.7); et le remaniement du fonctionnement du CST pour sa mise en harmonie avec la stratégie et le cadre pour le renforcement de la mise en œuvre de la Convention (ICCD/COP(10)/CST/L.8).

Le rapporteur du CST, Nicholas Hanley (UE), a présenté oralement le rapport provisoire de la CST 10. Elisabeth David (du Secrétariat) a remercié le président et le Bureau du CST. Le président du CST, Magalhães, a remercié les délégués pour leur travail. Lawrence Townley-Smith, co-président du groupe de contact, a remercié le groupe de contact pour son travail et sa coopération. Le président du CST a clos la CST 10 à 23h57.

LE CRIC

COLLABORATION AVEC LE FONDS POUR

L'ENVIRONNEMENT MONDIAL (FEM): Le FEM a présenté le rapport sur ses activités de gestion financière consacrées à la désertification (ICCD/CRIC(10)/23), signalant l'allocation de 340 millions de dollars à des projets traitant de la GDT, au cours du 4^e réapprovisionnement du FEM, et l'allocation prévue de 405 millions de dollars au cours du 5^e réapprovisionnement du FEM.

Plusieurs pays ont accueilli favorablement le rapport, l'amendement apporté à l'Instrument du FEM, à travers lequel le FEM sert désormais de mécanisme financier pour la CLD, et le soutien reçu par le FEM. De nombreux délégués, déplorant la faible niveau des ressources allouées au domaine de la GDT, et la répartition déséquilibrée, entre les diverses régions, des ressources allouées au titre de la GDT, ont appelé le FEM et le Secrétariat à remédier à cette situation. La GUINÉE-BISSAU, le SWAZILAND, l'ARGENTINE, le LESOTHO, le MAROC, l'AFRIQUE DU SUD, la REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, l'ALGÉRIE, le ZIMBABWE, le TCHAD, la TANZANIE, le NIGER et le BURUNDI ont parlé de procédures lourdes et du temps un peu long pour accéder aux fonds du FEM, en particulier pour les activités devant permettre le soutien de l'alignement des PAN et l'établissement des rapports, et ont appelé à des procédures de suivi rapide de ces fonds.

La CHINE a souhaité voir une attention plus grande être accordée à la région du Nord-est asiatique et au soutien des points focaux. Le GHANA a remis en question la conditionnalité attachée au décaissement des fonds du FEM. Le VIET NAM a mis en exergue l'alignement des PAN comme étant une priorité pour les fonds du FEM. Le LIBERIA a demandé des éclaircissements sur le rôle du point focal du FEM. Le Costa Rica, au nom du GRULAC, appuyé par le CHILI, CUBA ET PANAMA, a proposé une évaluation des ressources financières et mécanismes de financement en vue d'établir un fonds spécifique pour la Convention. La JORDANIE et l'INDONÉSIE ont déploré l'absence d'un représentant du FEM durant les réunions de coordination régionale. Le SÉNÉGAL a demandé davantage de ressources pour l'initiative de la Grande Muraille Verte. La LIGUE DES ETATS ARABES a demandé la tenue de réunions plus régulières avec le FEM et l'établissement de liens avec des mécanismes de financement innovants.

Répondant aux questions soulevées, le représentant du FEM a souligné: que le FEM organise, à la demande des pays, des ateliers nationaux et des formations sur les procédures du FEM; que le FEM a fixé des délais maximum de 18 mois pour l'élaboration des propositions à soumettre pour un financement par le FEM, et de 10 jours ouvrables, pour le Secrétariat du FEM, pour répondre aux demandes de financement; et qu'il existe trois manières d'accéder aux fonds du FEM destinés aux activités habilitantes de la CLD – accéder directement au secrétariat du FEM, accéder par le biais d'une agence du FEM et accéder à travers un projet-cadre, sans aucune conditionnalité.

Le Secrétariat a présenté une note portant sur la facilitation de l'accès au financement prévu au titre des allocations du FEM destinés à la lutte contre la dégradation des sols (ICCD/CRIC(10)/24). La GUINÉE a appelé à un financement réservé à l'alignement des PAN et à l'établissement des rapports nationaux, acheminée à travers le Secrétariat. Soulignant qu'il est l'un des deux seuls pays à avoir totalement aligné son PAN sur la Stratégie, l'ALGÉRIE a souligné la valeur du processus de suivi et d'évaluation de la performance du système de mise en œuvre pour «le renouvellement de notre vision de cette Convention». L'ARGENTINE a déclaré que l'alignement des PAN n'est pas rien qu'un exercice intellectuel. L'INDE a accueilli avec satisfaction la disponibilité d'un financement prévisible.

Le vice-président du CST, Amjad Virk, a présenté le projet de décision portant sur la mesure des progrès accomplis sur les objectifs stratégiques 1, 2 et 3 de la Stratégie (ICCD/COP(10)/CST/L.1). Le CRIC a approuvé la décision sans commentaire.

LES GROUPES DE CONTACT

LES PLANS DE TRAVAIL ET BUDGET: Ce groupe a examiné un projet de décision portant sur les plans de travail pluriannuels des institutions et organes subsidiaires de la Convention et a achevé sa première lecture. Il reprendra ses travaux, vendredi.

LE CST: Les délégués ont convenu de tenir les réunions du CRIC, du CST et de la 2^{ème} Conférence scientifique, l'une immédiatement à la suite de l'autre, au plus tard en mars 2013, et ont précisé que cela nécessitait un amendement de la précédente décision de tenir la 2^{ème} Conférence scientifique en 2012. Le groupe de contact a examiné un certain nombre de thèmes proposés pour la 3^{ème} Conférence scientifique et ont pris des décisions sur: La lutte contre les problèmes de SETD pour la réduction de la pauvreté et le développement durable; la contribution de la science, de la technologie et des savoirs et pratiques locaux. Au sujet de la gestion des connaissances, le Secrétariat a résumé les discussions qui ont été menées dans le CRIC sur ce thème. Les discussions sur le fichier d'experts indépendants, les bourses, la gestion des connaissances, la CST Ex 3 et la CST 11 ont englobé des questions sur les implications des diverses décisions sur le panier de travail et le budget du Secrétariat. Les délégués ont également remis en question les implications des décisions pour le panier de travail et budget du Secrétariat, les priorités pour les travaux de la CST 11 et le résultat de la GC dans le plan de travail du CST.

LE PROCESSUS ITERATIF: Le groupe de contact sur ce thème a poursuivi ses travaux sur la communication et l'amélioration des procédures régissant l'établissement des rapports. Un délégué a mis en garde contre le risque de préempter le résultat des processus d'établissement des rapports de mi-parcours, et d'autres ont exhorté les parties à éviter de fixer des objectifs ambitieux qui pourraient ne pas cadrer avec les priorités discutées par le groupe de contact sur le budget. Le groupe a finalisé le texte et a entamé des négociations sur l'évaluation de la Convention à l'aide des indicateurs de performance.

LE MM: Les délégués ont poursuivi l'examen des principes généraux devant encadrer les dispositions régissant la gouvernance, l'obligation de rendre compte et les arrangements institutionnels prévus pour le MM, un groupe régional ayant fait distribuer un document à cet effet. Les délégués ont discuté de la nécessité de plus d'informations sur les coûts des différentes options institutionnelles. Les points de vue ont divergé entre ceux qui souhaitaient voir la CdP 10 prendre une décision sur l'arrangement concernant l'hébergement du MM, et ceux qui considéraient que ce point est secondaire par rapport à l'entente sur une structure de gouvernance répondant aux attentes de toutes les parties. Le modérateur Moghadasi a demandé à chaque groupe régional de travailler sur son modèle préféré pour la structure de gouvernance, pour examen vendredi.

DANS LES COULOIRS

A la fin de la quatrième journée de la CdP 10, les dames gracieuses servant du thé vert rafraîchissant, ont disparu depuis longtemps, les files d'attente de délégués souhaitant poser dans des costumes traditionnels coréens, ont diminué, et la nouveauté consistant à faire défiler vers le bas une tablette brillante prêtée aux délégués par l'entreprise Samsung a commencé à s'estomper. Les délégués sont arrivés, jeudi matin, ayant réalisé dans les réunions de groupes de contact tenues la veille au soir, tout le travail qui leur reste à terminer. En s'asseyant pour leurs séances nocturnes, certains se sont demandé si les décisions essentielles allaient pouvoir enfin être résolues à la CdP 10 ou s'ils allaient gaspiller le bon augure du démarrage et finir par renvoyer la balle à la prochaine CdP. La camaraderie entre les délégués du groupe de contact a continué à stimuler leurs attentes de la session, et bien que peu d'entre eux aient été disposés à révéler leurs cartes si tôt dans le jeu, il y a eu des allusions que des consultations entre les parties intéressées étaient en cours dans un effort visant à réduire les divergences sur des questions en suspens depuis longtemps.

LES FAITS MARQUANTS DE LA CDP 10 DE LA CLD VENDREDI 14 OCTOBRE 2011

Les délégués à la CdP 10 de la CLD ont, le matin, mené un dialogue ouvert avec les OSC, sur le thème "les technologies de gestion durable des terres, y compris l'adaptation et la résilience" au cours de la matinée. L'après-midi, le Comité plénier (CP) a examiné le budget, la stratégie de communication et les mécanismes de coordination régionaux, après quoi, la plénière a adopté les recommandations du CST. Les groupes de contact se sont réunis dans la soirée.

LA PLENIERE

Le président de la CdP 10, Lee, a ouvert la plénière et les délégués ont élu Yves Guinand (Suisse) en tant que vice-président de la CdP 10 pour l'Europe occidentale et autres États, et Peter Molnar (Hongrie), comme rapporteur.

LE DIALOGUE OUVERT AVEC LES OSC : Le président Lee a ensuite ouvert l'examen du point 12 de l'ordre du jour, portant sur l'intégration d'activités d'ONG dans le programme de travail officiel de la CdP. Le secrétaire exécutif, Gnacadja, a remercié l'UE et les gouvernements de la République de Corée, de la Finlande, de l'Espagne et de la Suisse pour le soutien apporté à la participation des OSC à la CdP 10.

Présentant les conférenciers, Emmanuel Seck, de ENDA Tiers Monde, Sénégal, a salué la Convention pour la promotion de la "démocratie environnementale" et a encouragé les parties à renforcer la documentation et le partage d'expériences pratiques vécues dans la lutte contre les phénomènes de SETD.

Jaekwang Ko, du Réseau des OSC coréennes, a présenté sur les bonnes pratiques en matière de GDT dans l'Est asiatique. Soulignant que la désertification affectait des pays "non touchés", il a décrit les projets en cours en Mongolie, en République populaire démocratique de Corée et en Chine et a affirmé que la coopération, à l'échelon local, dans les domaines du reboisement et du renforcement des capacités constituait un modèle en matière de lutte contre la désertification et de promotion de la paix dans la région. Halima Slimani, du Mouvement écologique, Algérie, a mis l'accent sur les enseignements tirés d'un projet visant à régénérer la zone steppique de la région du Sud oranais, à travers la réhabilitation de l'usine de l'alpha. Se référant à des initiatives similaires en Tanzanie, au Congo et dans l'Ile Maurice, elle a appelé la CdP 10 à soutenir l'établissement d'un inventaire des plantes résistantes à la sécheresse aux fins d'améliorer la GDT dans les zones arides et de renforcer le rôle de la science dans le traitement des questions de SETD.

Cecilia Leal, de la Fundación Oasis de Vida, Colombie, a présenté des projets agro-forestiers alternatifs que son organisation a mis en œuvre dans les zones arides de la Colombie. Elle a souligné l'importance d'impliquer les communautés locales, de la fourniture d'une assistance technique et d'une formation, de la sensibilisation et de l'amélioration des moyens de subsistance des êtres humains. Maria Bivol, ONG BIOS, Moldavie, a présenté une étude réalisée en 2011 par ONG AGREX et BIOS, sur les aspects sexo-spécifiques de la GDT.

Elle a appelé à une plus grande égalité entre les sexes et à de meilleures opportunités pour les Femmes et pour les Jeunes et les Enfants dans le cadre de la GDT.

Celia Barbero, Fundación IPADE, Espagne, a suggéré d'établir un groupe intergouvernemental sur la désertification, et a demandé que la désertification soit placée sur un même pied d'égalité avec la biodiversité et le changement climatique. Elle a également présenté des initiatives et des projets en matière de GDT, que son institution a mis en place. Subrata Bhattacharyya, de Gramin Vikas Trust, Inde, a présenté un exposé sur les bonnes pratiques en matière de GDT en Inde, mettant en relief les systèmes agricoles intégrés, visant à améliorer les moyens de subsistance durables.

Dans le débat animé par la vice-présidente de la CdP 10, Sonia María González Molina (Pérou), l'ALGERIE a souligné le rôle des OSC dans le développement local et dans la sensibilisation sur les dangers de l'inaction. Le délégué des PHILIPPINES a souligné le besoin d'éviter les chevauchements entre les OSC. La JORDANIE a mis en exergue le travail des OSC dans les situations de conflits d'usage des ressources, telles que celle de l'eau rare dans les terres arides. La GUINÉE et d'autres ont souligné que les OSC sont des parties prenantes indispensables dans la lutte contre la désertification. Le Costa Rica, au nom du GRULAC, et la REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ont encouragé le renforcement des liens entre les PFN et les OSC.

Le SENEGAL a souligné le rôle des OSC dans le traitement des questions d'équité, en particulier en faveur des femmes et des jeunes. L'ARGENTINE a déclaré que les exposés ont souligné la nécessité d'une action préventive et d'une approche intégrative, et a mis en exergue le commerce équitable comme outil pour la prévention de la dégradation des sols. L'INDE a souligné le besoin "d'augmenter" les micro-initiatives. La Finlande a souhaité en savoir davantage sur la manière dont les OSC diffuseraient leurs expériences. Faisant part de son appui aux initiatives de GDT, l'AFRIQUE DU SUD a souligné le défi que représente l'estimation de leur valeur économique. Les ETATS-UNIS ont souhaité avoir plus d'informations sur les approches visant à améliorer les liens entre la recherche et la pratique. Le TURKMENISTAN a souhaité en apprendre davantage au sujet des incitations qui sont utilisées dans d'autres projets, pour engager les populations locales dans les activités de GDT. Le délégué de l'AUSTRALIE a fait l'éloge de la contribution des OSC dans l'élaboration de politiques itératives dans son pays, citant leurs appels à une approche intégrée de gestion des eaux et des sols. Byong Hyon Kwon, Future Forest, République de Corée, a parlé du lancement d'une alliance mondiale des OSC pour renforcer la coordination des actions. Le modérateur Seck a conclu la session, encourageant la CdP 10 à adopter une décision favorable à la révision des procédures encadrant la participation des OSC dans la Convention.

EXAMEN DES RECOMMANDATIONS DU CST A L'INTENTION DE LA CDP: Vendredi soir, la séance plénière, présidée par le vice-président de la CdP, Rathore, a examiné neuf projets de décision recommandés par le CST et introduits par le président du CST, Magalhães, (ICCD/COP(10)/CST/L.1 -5, 6/ Rev.1, 7-9).

La BOLIVIE a présenté plusieurs remarques pour insertion dans le rapport de la CdP 10. La représentante a souligné que le rapport concernant l'affinement de l'ensemble des indicateurs

d'impact sur les objectifs stratégiques 1, 2 et 3 (ICCD/COP(10)/CST/2) ne devrait pas être inclus comme annexe au document ICCD/COP(10)/CST/L.1, car le manque de temps a empêché le CST d'en négocier le contenu et la portée. Elle a indiqué que les sessions de négociation ne doivent pas être tenues parallèlement aux réunions consacrées à l'adoption des décisions, et que le Secrétariat devrait veiller à la représentation de toutes les régions, lors de l'adoption des décisions. La JORDANIE a également souligné les défis posés aux petites délégations pour ce qui de la participation à des séances de travail parallèles. L'ARGENTINE a demandé au Secrétariat de lire à haute voix toutes les décisions, parce que les traductions écrites n'étaient pas disponibles.

Au sujet du programme des bourses de la Convention (ICCD/COP(10)/CST/L.4), la TANZANIE a ajouté une référence aux besoins futurs à celle des besoins actuels des parties. La JORDANIE a ajouté le terme "régionales" à institutions nationales et internationales. Au sujet des dates, lieu et programme de travail de la CST Ex-3 (ICCD/COP(10)/CST/L.6/Rev.1), l'ARGENTINE a demandé des éclaircissements sur l'implication pour le calendrier de la 2ème Conférence scientifique, en relation avec la CST Ex-3 et de la CRIC 11, et a souligné la nécessité de donner suffisamment de temps au CST pour l'examen des recommandations de la Conférence scientifique. Au sujet des mesures visant à permettre à la CLD de devenir une autorité mondiale en matière de connaissances scientifiques et techniques sur les questions de SETD (ICCD/COP(10)/CST/L.9), le CANADA a ajouté un paragraphe invitant des contributions volontaires pour le soutien du groupe de travail spécial.

Avec ces modifications et plusieurs corrections techniques, la CdP a adopté neuf décisions (ICCD/COP(10)/CST/L.1-5, 6/Rev.1, 7-9). L'ARGENTINE a reconnu les efforts du président du CST, et les délégués lui ont accordé une salve d'applaudissements.

Le vice-président Rathore a annoncé, et les délégués ont approuvé, la création d'un groupe de contact relevant du CP.

LE CP

LES PROGRAMME ET BUDGET : Le président du CP, Brown (Jamaïque), a introduit les discussions de reprise sur le programme et budget, avec les documents concernant l'exercice biennal 2012-2013 (ICCD/COP(10)/7-9), et sur le rendement financier pour le fonds d'affectation spéciale de la Convention (ICCD/COP(10)/10-20). Le directeur général du MM, Mersmann, a présenté le rapport sur la mise en œuvre du programme de travail biennal chiffré du MM (2010-2011) (ICCD/COP(10)/15).

L'ALGERIE a demandé des éclaircissements sur la répartition géographique des dépenses. Le JAPON a appelé à un budget fondé sur une croissance nominale zéro. La GUYANE a demandé des éclaircissements sur plusieurs postes budgétaires qui ont changé de manière importante entre les exercices biennaux actuels et futurs. Le SWAZILAND a suggéré que les négociations budgétaires devraient se concentrer sur les résultats souhaités, et ensuite examiner les augmentations financières particulières requises.

L'UE a souligné que les organes de la Convention devraient, dans les cycles futurs des rapports, fournir un exposé conjoint sur leurs programmes pluriannuels. La représentante a mis en exergue la nécessité de réexaminer la valeur ajoutée de toutes les lignes budgétaires, et a souligné, avec préoccupation, qu'en cas de fonds limités, le budget provisoire réduirait le financement destiné à la science et à la technologie. Le délégué des ETATS-UNIS a signalé que son pays a adopté une politique de non-croissance, et a encouragé le Secrétariat à mettre en application l'appel du Secrétaire général à une coupe budgétaire de 3% par les organismes de l'ONU.

Le TCHAD a demandé des éclaircissements sur les dépenses du MM en faveur de l'Afrique, que le rapport situe à 50% de son budget. Suite à la demande du directeur général, Mersmann, d'avoir le temps de compiler une réponse détaillée, le président du CP, Brown, a suspendu la discussion sur ce point.

LA STRATEGIE DE COMMUNICATION : Le Secrétariat a donné un aperçu des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie de communication globale (ICCD/COP(10)/2).

Plusieurs parties ont salué les efforts du Secrétariat dans la sensibilisation sur les problèmes de SETD. L'ARGENTINE a suggéré de peaufiner le message de se concentrer sur la vulnérabilité et sur la GDT des terres arides. La JORDANIE et le MEXIQUE ont appelé à la formation d'organisations médiatiques locales pour aider à amplifier le message. Le KIRGHIZISTAN et le MAROC ont appelé à la traduction du site Web de l'ONU et des matériaux de sensibilisation, respectivement en russe et en arabe. SAINTE-LUCIE a proposé de se concentrer sur le lien entre les trois Conventions de Rio et la gestion des terres pour

la qualité de l'eau. La GUINÉE-BISSAU a souligné le rôle des centres régionaux d'excellence et, appuyée par le MAROC, a demandé au Secrétariat d'assurer, en temps opportun, la diffusion de matériaux pour la Journée mondiale annuelle de lutte contre la désertification.

MECANISMES DE COORDINATION REGIONALE (MCR) : Le Secrétariat a introduit le document ICCD/COP(10)/21, sur les mécanismes visant à faciliter la coordination régionale dans le domaine de l'application de la Convention.

Le GROUPE AFRICAIN a recommandé : le renforcement du comité consultatif régional ; le renforcement des capacités des unités de coordination régionales (UCR) ; et l'élaboration de mécanismes de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre au niveau régional. L'UE a reconnu les efforts déployés par les MCR, et a fait part de sa préoccupation face à l'absence de mise en œuvre aux niveaux régional et sous-régional. Le Costa Rica, au nom du GRULAC, a mis en exergue l'importance de la consolidation des MCR à travers des comités consultatifs régionaux, et, avec la CHINE, a souligné la nécessité, pour les UCR, d'avoir un budget. La CHINE et le SWAZILAND ont souligné l'importance de donner aux UCR un mandat.

L'UKRAINE a appelé le Secrétariat et le MM à renforcer encore l'UCR relatif aux Etats d'Europe centrale et orientale de manière fondée sur les priorités régionales. GRENADE a déclaré que le mécanisme de coordination sous-régionale sera hébergé par le Réseau des Caraïbes pour le développement rural intégré. L'INDE a souligné le besoin de prévoir des options institutionnelles appropriées pour les MCR. La GUINÉE EQUATORIALE et le BANGLADESH ont souligné l'importance de la cohérence des MCR avec les réseaux de programmes thématiques. L'ETHIOPIE a souligné le renforcement des liens entre les MCR et les institutions régionales et sous-régionales. Le MAROC a déclaré que les UCR ne devraient pas avoir à compter sur des contributions volontaires.

LES GROUPES DE CONTACT

LES PLANS DE TRAVAIL ET BUDGET : Le groupe s'est accordé sur un projet de décision portant sur les plans de travail pluriannuels des institutions et organes subsidiaires de la Convention. Le Secrétariat a ensuite distribué un projet de décision portant sur le programme et budget pour l'exercice biennal 2012-2013, pour négociation. Le co-animateur Thomas Heimgartner a suggéré de discuter des trois scénarios (augmentation de 9,6%, croissance nominale zéro et croissance réelle zéro) contenus dans le document ICCD/COP(10)/8, au sujet desquels les délégués ont exprimé des préférences différentes. Le groupe poursuivra ses travaux dimanche.

LE PROCESSUS ITERATIF : Ce groupe a terminé les négociations sur la décision consacrée à l'évaluation de la Convention à l'aide des indicateurs de performance. Ils ont également examiné un projet de décision portant sur l'amélioration des procédures de communication des données, ainsi que la qualité et la forme des rapports devant être soumis à la CdP, et reprendront les travaux, dimanche.

LE MM : Différents groupes régionaux ont présenté leurs propositions concernant la structure de gouvernance pour la Convention, mais, en raison des contraintes de temps, la conduite de discussions plus approfondies a été reportée à une nouvelle réunion, dimanche.

DANS LES COULOIRS

Bien qu'ayant déjà passé de nombreuses soirées dans des groupes de contact et le CST n'ayant pas clos ses travaux avant minuit, jeudi, le centre de conférence fut animé, vendredi matin, les délégués s'étant réunis pour la séance de dialogue ouvert avec les OSC. Contrairement à la CdP 9, où les consultations des OSC ont été écartées jusqu'à l'avant-dernière journée, certains ont remarqué que les interventions et les questions de fond qui ont suivi les exposés ont rendu compte d'une véritable appréciation de la "valeur ajoutée" par les OSC quant à la stimulation de la mise en œuvre de la Convention.

Comme s'y attendaient de nombreux délégués, les commentaires émis, dans le CP, sur le budget, ont révélé l'existence de tensions entre la nécessité de mesures d'austérité dans l'économie actuelle de la lutte contre le changement climatique, et d'un financement adéquat pour la réalisation des objectifs de la CLD. Plusieurs discussions ayant été reportées au groupe de contact sur le budget, certains délégués ont rangé leurs guides de poche, reconnaissant que leur chance de découvrir Changwon, dimanche après-midi, allait être restreinte par les séances de groupe de contact.

LES FAITS MARQUANTS DE LA CDP 10 DE LA CLD LUNDI 17 OCTOBRE 2011

Les délégués à la CdP 10 de la CLD ont présenté les positions des groupes régionaux, le matin, et ont entendu les déclarations du Premier Ministre de la République de Corée, de ministres et autres dignitaires, ainsi que les messages vidéo du Secrétaire général et du Prince de Galles, l'après midi du premier jour de la réunion de haut niveau. Ils ont également participé à deux tables rondes qui ont porté sur les thèmes "La désertification, l'érosion des terres et la sécheresse et la sécurité alimentaire : Préserver les ressources pour notre sécurité alimentaire" et "La Convention dans le contexte de Rio +20 : Traitement de la désertification, de l'érosion des terres et de la sécheresse, en tant que pierre angulaire de l'économie verte". Les exposés présentés au Pavillon des Conventions de Rio ont été axés sur le thème "La parité homme-femme et les Conventions de Rio". Des manifestations parallèles, un Forum sur la gestion durable des terres, et des groupes de contact ont également eu lieu pendant la journée.

LA REUNION DE HAUT NIVEAU

Le président de la CdP 10 de la CLD, Don Koo Lee, a ouvert la réunion de haut niveau et, attirant l'attention sur l'Initiative de Changwon en tant que "nouveau repère" dans le processus de la CLD, a déclaré que l'Initiative pourrait être le cadre d'un mécanisme visant à bâtir un monde sans dégradation des terres. Retraçant le travail accompli de la semaine dernière par le CST, et décrivant les objectifs devant être atteints, cette semaine, au sein du CRIC, Luc Gnacadja, secrétaire exécutif de la CLD, a rappelé aux participants l'espoir de voir la CdP 10 s'accorder sur les messages à transmettre à Rio +20.

Les représentants des groupes régionaux devaient ensuite présenter leurs déclarations. L'Algérie, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a mis en relief le caractère urgent de la sécurité alimentaire et de la lutte contre les problèmes de SETD, et a signalé l'existence de prévisions selon lesquelles l'Afrique pourrait perdre deux-tiers de ses terres arables, d'ici 2025, si aucune action n'est entreprise de manière urgente. Le délégué a appelé, entre autres : au renforcement de la cohérence institutionnelle, à l'appui de la proposition de budget du Secrétariat, à un financement adéquat pour la mise en œuvre des plans d'action retenus pour la lutte contre les problèmes de SETD et au soutien de l'Initiative de Changwon. L'Iran, au nom de La région ASIE-PACIFIQUE, a demandé au FEM de continuer à soutenir la mise en œuvre de la Convention, et a encouragé la mise en place d'une gouvernance unie pour la Convention, tout en veillant au maintien du mandat du MM. Cuba, au nom du GRULAC, a souligné l'importance du renforcement des mécanismes régionaux de coordination, du financement et du soutien de la part du FEM, et du traitement des données.

La Pologne, au nom de l'UE et ses Etats membres, a fait état de la décision de créer un groupe spécial d'experts pour l'examen des options concernant la fourniture d'avis scientifiques, a invité le Secrétariat à améliorer les mécanismes destinés au partage des bonnes pratiques, et a soutenu l'économie internationale de l'Initiative de la dégradation des terres et de l'Initiative de Changwon. La Moldavie, au nom des Etats de l'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE, a souligné la nécessité : de simplifier les procédures d'accès aux ressources du FEM et d'avantage de financement du FEM pour la lutte contre les problèmes de SETD ; de la création d'une plateforme intergouvernementale pour les avis scientifiques ; et du renforcement de la coopération au niveau régional. Le délégué a fait part de son soutien à l'initiative de Changwon.

TABLE RONDE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE

Le président de la CdP 10, Lee, a ouvert la table ronde, se référant au document ICCD/COP(10)/INF.8 et mettant en exergue : le développement agricole durable à long terme ; l'amélioration de la productivité des terres ; la formulation de politiques et de cadres juridiques pour la GDT ; et la réalisation de la sécurité alimentaire à travers des programmes synergiques pour la GDT. Le co-président de la table ronde, Rachid Benaissa, ministre de l'agriculture et du développement rural, Algérie, a souligné la nécessité de la préservation des sols pour la sécurité alimentaire, et d'une reconnaissance accrue de la dégradation des sols en tant que problème mondial. Le modérateur de la table ronde, Ahmed Djoghlaif, secrétaire exécutif de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB), a souligné l'importance de la biodiversité pour la sécurité alimentaire. Dennis Garrity, ambassadeur de la CLD auprès des terres arides, a donné un exposé liminaire sur le thème "la régénération des terres, clé de l'éradication de la faim", dans laquelle il a présenté des études de cas et les avantages de l'agroforesterie.

S'exprimant au nom de la région Afrique de l'Ouest, Jean Kouliadiati, ministre de l'Environnement, du développement durable et des ressources en eau, Burkina Faso, a mis en exergue la nécessité de cadres politique et législatif pour la GDT, y compris le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), le Programme de développement de l'agriculture en Afrique et l'initiative TerrAfrica. Soulignant que "quand les battements du tambour changent, la danse doit changer", il a appelé à des synergies accrues avec le processus de Rio +20. Douglas Gardner, administrateur adjoint du PNUD, a cité le programme multipartite de la Corne d'Afrique comme un bon exemple de l'intervention humanitaire évolutive, qui traite également des problèmes profonds de l'insécurité alimentaire dans les zones arides. Il a qualifié "l'accapement des terres" par les élites locales ou par des investisseurs externes, de problème grave.

Dans le débat qui a suivi, les ministres et autres officiels ont évoqué la nécessité d'une coopération internationale efficace, la volonté politique et le renforcement de la coordination régionale. Certains ont signalé des problèmes tels que ceux posés par :

la propriété foncière ; l'accès au marché ; et la salinisation des terres. D'autres pays ont fourni des exemples de réussite dans le domaine de la lutte contre la désertification. Un soutien de la CLD au Plan d'action de Nairobi, élaboré en septembre 2011 en réponse à la sécheresse et à la famine qui ont frappé la Corne de l'Afrique, et des efforts pour faire en sorte que les décisions de la CdP 10 soient plus pertinentes pour les vrais problèmes.

OUVERTURE OFFICIELLE DE LA RÉUNION DE HAUT NIVEAU : L'après-midi, après que le président de la CdP 10, Lee, ait ouvert officiellement l'événement, les délégués ont regardé un film sur la désertification et sur l'importance des forêts dans la lutte contre la désertification. Des danseurs, des artistes et une chorale d'enfants, rejoints par l'actrice coréenne et Ambassadrice honoraire de la CdP 10, Lee Bo Young, ont ensuite donné un spectacle culturel axé sur le thème de la CdP 10 "Prenons soin de la terre et la terre prendra soin de la vie."

Les participants ont visionné un message vidéo de son Altesse Charles, prince de Galles, dans lequel il a encouragé les délégués à examiner la manière dont la CLD pourrait mieux recueillir et mieux diffuser les données scientifiques concernant l'épuisement des ressources naturelles et les problèmes de SETD. Le président de la CdP 10, Lee, a déclaré qu'une GDT guidée par un modèle de croissance vert est nécessaire pour inverser le processus de dégradation des sols. Le gouverneur de la province de Gyeongnam, République de Corée, Kim Kwan Du, a exprimé l'espoir de voir la CdP 10 insuffler une dynamique d'action sur les problèmes de SETD, et a promis l'engagement continu de sa province en faveur d'une telle action.

Nassir Abdulaziz Al-Nasser, président de la 66ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU), a rendu compte de la Réunion de haut niveau de l'AGNU sur la désertification, faisant état des recommandations appelant, entre autres, au renforcement de la plate-forme scientifique aux fins de mieux faire face aux problèmes de SETD, et à la formulation d'un objectif net de zéro dégradation des terres. Dans un message vidéo, le Secrétaire général Ban Ki-moon a appelé à intensifier la coopération internationale entre les gouvernements, les OSC et l'industrie dans le domaine de la lutte contre la désertification. Sha Zukang, Secrétaire général, Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (CDD), a déclaré que Rio +20 est une "opportunité qui se présente une fois au cours d'une génération, et que les gouvernements doivent faire preuve de vision et exercer un leadership.

Le Secrétaire exécutif de la CLD, Gnacadjia, a exhorté les parties à prendre appui sur la dynamique créée par la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale, et à profiter de l'occasion offerte par Rio +20 pour élever le profil de la GDT dans l'ordre du jour international. Hwang Sik Kim, Premier ministre, République de Corée, a souhaité aux délégués la bienvenue en République de Corée et s'est dit confiant que la CdP 10 stimulera l'action et la coopération internationales dans le domaine de la lutte contre la désertification, notamment à travers l'adoption de l'Initiative de Changwon.

TABLE RONDE SUR L'ÉCONOMIE VERTE : Le coprésident Janusz Zaleski, sous-secrétaire d'État, ministère de l'environnement, Pologne, a parlé de récentes consultations tenues, à Varsovie, sur l'économie verte, et a souligné que Rio +20 offre l'occasion de renouveler l'engagement politique en faveur du développement durable. Dans son allocution, Salvano Briceño, président élu, Comité des sciences, Recherche intégrée sur les risques de catastrophe (IRDR), a appelé à une utilisation efficace des outils de prévention des risques énoncés dans le Cadre d'action de Hyogo. Concluant que la lutte contre les problèmes de SETD est essentielle pour le renforcement de la résilience, qui à son tour, se trouve au cœur de l'adaptation au changement climatique, il a appelé à une approche intégrée pour le financement de l'action humanitaire et de développement.

Attirant l'attention sur les liens entre les phénomènes de SETD et la pauvreté, et soulignant la nécessité d'une volonté politique permettant de s'attaquer à ces défis, Kabelo Mafura, ministre des forêts et de la bonification des terres, Lesotho, modérateur de la session, a appelé les ministres, les vice-ministres et autres responsables à ouvrir des perspectives pour les mécanismes nécessaires au traitement des problèmes de SETD dans le cadre de l'économie verte. Les intervenants ont présenté leurs observations sur le débat sur la définition de l'économie verte

et sur le potentiel d'une feuille de route pour l'économie verte, comportant des objectifs et des actions spécifiques pour la fourniture d'un instrument permettant de faire face aux problèmes de SETD. Ils ont abordé, entre autres, la nécessité de lutter contre la pauvreté, en guise d'objectif central, d'approches intégrées et de la reconnaissance de l'impact économique des phénomènes de SETD.

Dans le débat qui a suivi, les délégués ont abordé la contribution de la lutte contre les problèmes de SETD à l'économie verte, mettant l'accent sur : l'importance de la synergie entre les trois Conventions de Rio ; la réussite des programmes de réhabilitation des terres en République de Corée, en tant qu'exemple qui inspire ; l'investissement dans le capital naturel ; le rôle des gouvernements dans la fourniture des services écosystémiques ; la coopération régionale et la coopération Sud-Sud ; le renforcement des capacités et le transfert de technologie ; la revue des modes de consommation actuels ; et les liens entre les problèmes de SETD et la gestion des forêts.

LES GROUPES DE CONTACT

LES PLANS DE TRAVAIL ET BUDGET : Dimanche, ce groupe de contact a achevé la première lecture du projet de décision concernant le budget. Lundi après-midi, le groupe a examiné le programme et budget du Secrétariat pour l'exercice biennal 2012-2013. Les délégués ont demandé au Secrétariat d'élaborer un tableau pour le budget de l'UCR et un tableau des effectifs, y compris les 65 postes du Secrétariat. Les deux tableaux ont été présentés et discutés dans la soirée.

LE PROCESSUS ITERATIF : Après s'être accordé, dimanche, sur les textes des projets de décisions portant sur les bonnes pratiques pour la mise en œuvre de la Convention, sur le programme de travail de la CRIC 11, et sur la date et le lieu du CRIC 11, le groupe de contact a achevé les négociations sur l'accréditation des OSC et des représentants du secteur privé, avant de s'embarquer dans une première lecture du projet de décision sur la promotion des relations avec les conventions et les instances internationales pertinentes. Les négociations sur ce projet de décision reprendront mardi.

MM : le texte du Président pour un projet de décision a été distribué aux participants lundi soir, mais le groupe de contact a reporté son examen à mardi matin, aux fins de permettre aux participants de prendre part au dîner de bienvenue offert par le ministre des forêts de la République de Corée, à l'occasion de la Réunion de haut niveau.

QUESTIONS EN SUSPENS DU CP : Présidé par Markku Aho (Finlande), ce groupe s'est réuni lundi soir pour l'examen de dix projets de décisions. Les délégués ont convenu d'un programme de travail provisoire visant à achever les travaux du groupe, mercredi après-midi. La décision sur une stratégie de collecte de fonds commune a été reportée, compte tenu des discussions en cours sur la structure et la gouvernance du MM. Après accord sur le projet de décision portant sur le règlement intérieur, le groupe a examiné un projet de décision sur l'élection des membres du Bureau du CST. Ce groupe de contact reprendra le mardi.

DANS LES COULOIRS

Au moment où les participants à la CdP 10 échangeaient des histoires sur le déroulement de leurs belles excursions organisées samedi sous le parrainage du gouvernement coréen, et où ils se rattrapaient sur les avancées accomplies par le groupe de contact durant les réunions tenues dimanche, la tâche qui les attend encore a semblé énorme. Le groupe de contact du Comité plénier, nouvellement formé, a commencé l'examen de dix projets de décisions, tandis que le groupe de contact du CRIC sur le processus itératif a eu du mal à trouver un terrain d'entente sur les synergies avec d'autres conventions et institutions internationales, avant qu'il ne soit transformé en un autre groupe de contact, chargé de commencer à travailler sur l'évaluation de mi-parcours et la collaboration avec le FEM. Dans l'intervalle, nonobstant le dévouement des groupes de contact sur les blocages pérennes prévus durant la dernière séance nocturne - le budget et le MM - beaucoup se demandent à quoi les délibérations de la semaine vont aboutir.

LES FAITS MARQUANTS DE LA CDP-10 DE LA CLD MARDI 18 OCTOBRE 2011

Au cours de la deuxième journée du segment de haut niveau, les délégués à la CdP 10 de la CLD ont conclu leur table ronde sur le traitement des questions de SETD en tant que pierre angulaire de l'économie verte, et ont tenu une table ronde sur la mobilisation des connaissances scientifiques en faveur de la lutte contre les phénomènes de SETD. Le Segment de haut niveau a terminé ses travaux par l'examen de "l'Initiative de Changwon" et des déclarations de la communauté du secteur du commerce et de l'industrie, des OSC et de la synthèse du président de la CdP 10. Les exposés présentés au Pavillon des Conventions de Rio ont été axés sur le thème "La participation des peuples autochtones et des communautés locales dans la gestion durable des terres." Des manifestations parallèles, le Forum de l'Industrie sur la gestion durable des terres, et des groupes de contact ont également eu lieu durant la journée.

LE SEGMENT DE HAUT NIVEAU

TABLE RONDE SUR L'ÉCONOMIE VERTE :

Les délégués ont repris leur table ronde sur la CLD dans le contexte de Rio +20 et de l'économie verte, animée par Kabelo Mafura, ministre des forêts et de la bonification des terres, Lesotho, et les représentants de 21 pays ont présenté des déclarations. De nombreux intervenants ont souligné les liens entre les phénomènes de SETD et la pauvreté, la sécurité alimentaire, la protection de la biodiversité et le changement climatique et ont appelé à une compréhension à la fois ample et inclusive de l'économie verte. D'autres ont mis en garde contre l'élargissement de la portée de la Convention.

S'agissant de l'ordre du jour de Rio +20, les orateurs ont souligné que les problèmes de SETD sont désormais reconnus comme étant de dimension mondiale et ont appelé à l'intégration de la GDT, y compris par les communautés vulnérables, dans les évaluations de la valeur réelle des services écosystémiques. Soulignant que "la nature n'est pas une immobilisation", un orateur a encouragé les parties à ne pas la traiter comme un ensemble de ressources qui peuvent être exploitées, modifiées, altérées, privatisées, commercialisées et transformées sans conséquences.

D'autres intervenants ont souligné que l'accent placé sur une économie verte englobe, entre autres : l'établissement d'un lien entre la gestion des forêts, de l'eau et de la terre ; la création d'emplois ; l'accès aux technologies, au savoir-faire et au renforcement des capacités ; le renforcement de la coopération sous-régionale dans le domaine de l'expansion des ceintures vertes ; les échanges Sud-Sud ; et l'apprentissage et la sécurisation de financements innovants pour l'amélioration de la GDT, en particulier au niveau local. Résumant la session, le coprésident Denis Lowe, ministre de l'environnement et du drainage, Barbade, a souligné que le programme de l'économie verte doit comprendre l'éradication de la pauvreté, l'emploi et la vulnérabilité des écosystèmes.

TABLE RONDE SUR LA CONNAISSANCE

SCIENTIFIQUE : La vice-présidente de la CdP 10, Sonia Gonzales Molina, Pérou, a présenté la troisième table ronde

sur la mobilisation des connaissances scientifiques en faveur de la lutte contre les problèmes de SETD. Le co-président de la session, Yin Hong, vice-ministre, Administration étatique des forêts, Chine, a parlé du passage de l'approche fondée sur la gestion des ressources à une approche fondée sur la gestion des écosystèmes, a attiré l'attention sur les liens entre la désertification et d'autres questions de développement, et a encouragé la sensibilisation du public quant à la réalité de ces liens. Le modérateur Timo Mäkelä, directeur, Affaires internationales, la vie et l'éco-innovation, Commission européenne, a attiré l'attention sur les plates-formes science-politique dans les deux autres Conventions de Rio. Dans son intervention thématique, Rattan Lal, Université de l'Ohio, États-Unis, a décrit le "trilemme" posé par les phénomènes de SETD, soulignant leurs causes, leurs effets et leurs conséquences. Il a appelé à une "révolution verte fondée sur les sols", et a mis en exergue la centralité des sols pour l'atténuation du changement climatique, la sécurité alimentaire et l'amélioration de l'environnement.

Sherry Ayittey, ministre de l'environnement, de la science et de la technologie, Ghana, a souligné la nécessité d'un groupe intergouvernemental pour fournir des avis scientifiques aux décideurs politiques, et de mécanismes pour diffuser l'information aux personnes qui en ont besoin. Mohammed Al Shiha, vice-ministre de l'agriculture, Arabie Saoudite, a déclaré que le monde devrait s'unir pour lutter contre la désertification, et a appuyé l'établissement d'un groupe intergouvernemental chargé de fournir des avis scientifiques. Signalant que l'insuffisance de la science a affaibli le soutien en faveur de la CLD, William Dar, directeur général, International Crops Research Institute pour les zones tropicales semi-arides et ancien président du CST, a proposé que la Convention produise un "Rapport mondial sur la santé des terres", tous les cinq ans, et a suggéré que la Conférence scientifique de la CLD se tienne séparément du CST, avec un petit groupe de scientifiques devant rendre compte, ultérieurement, de ses conclusions au CST et à la CdP. Michel Jarraud, secrétaire général, Organisation météorologique mondiale (OMM), a souligné l'importance des avis scientifiques objectifs pour les décideurs, et a rappelé que l'OMM a créé des centres régionaux de surveillance de la sécheresse, en collaboration avec la CLD, et qu'elle organise des réunions régionales consacrées à la prévention des sécheresses.

Plusieurs délégations, dont l'ARGENTINE, l'ANGOLA, l'EQUATEUR et le GABON, ont encouragé la création d'un groupe scientifique, interdisciplinaire, intergouvernemental, indépendant sur les questions de SETD. Le BURKINA FASO a souligné la nécessité d'un soutien financier continu pour une telle plateforme. Au sujet de la portée de cette dernière, l'AFRIQUE DU SUD et la TANZANIE ont appelé la plate-forme à, entre autres : procéder à des évaluations régulières et à l'élaboration de synthèses sur l'évolution des problèmes de SETD ; combiner les connaissances modernes et traditionnelles ; et proposer des mesures visant à promouvoir les services écosystémiques et les sources d'énergie alternatives. L'ETHIOPIE a ajouté qu'un tel organe devrait élaborer une base de données consolidée et accessible sur les problèmes de SETD. ISRAEL a encouragé l'identification des lacunes qui existent dans les connaissances.

Soutenir le rôle de la CLD dans l'établissement de liens entre la science et la politique, les ETATS-UNIS ont encouragé l'appui sur les plates-formes disponibles et celles émergentes et, notamment, sur l'IPBES. Au sujet des incitations pour récompenser la participation dans la GDT, le délégué des PHILIPPINES a suggéré des "modalités de financement innovantes", y compris des paiements pour services écosystémiques. Le délégué de la THAÏLANDE a évoqué un exemple, vécu dans son pays, de participation des agriculteurs dans les activités de GDT. Le VIET NAM et l'EGYPTE ont appelé la communauté internationale, les donateurs et le FEM à assurer des ressources suffisantes pour la mise en œuvre de la Convention et de la lutte contre les problèmes de SETD. Le Koweït a annoncé qu'il organise une conférence sur les tempêtes de sable du désert, plus tard cette année. Le RWANDA a signalé le récent achèvement de son plan-directeur national sur l'occupation des terres, soutenue par la réforme foncière.

Résumant la table ronde, le coprésident Abdeladim Lhafi, Haut Commissaire aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification, Maroc, a réitéré le caractère multi-facettes et dynamique des problèmes de SETD et a appelé la communauté scientifique à compiler des indicateurs d'ordre global et des synthèses de politiques pertinentes pour soutenir la gestion des risques posés par la sécheresse.

L'INITIATIVE DE CHANGWON : Younghyo Ha, vice-ministre, service coréen des forêts, République de Corée, a présenté le projet de texte de l'Initiative de Changwon (ICCD/COP(10)/MISC.5/Rev.3), soulignant qu'elle est une contribution, à la CdP 10 de la CLD, de la République de Corée, en sa qualité de Président de la CdP 10. Il a mis en relief ses trois composantes : le renforcement du processus scientifique de la Convention ; la mobilisation des ressources et la facilitation des partenariats et la promotion des meilleures pratiques et, l'établissement du "Land for Life Award".

Soutenant l'initiative, l'Algérie, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a convenu que la CLD est prête pour un changement de paradigme, comme en témoigne l'initiative de Changwon. L'INDONÉSIE, les EMIRATS ARABES UNIS, la CHINE, l'ARABIE SAOUDITE, l'INDE, le PEROU et les PHILIPPINES ont également apporté leur soutien à l'initiative.

Le Costa Rica, au nom du GRULAC, a pris note du document et a appelé à son amélioration. Soulignant que l'Initiative de Changwon n'est pas un document de négociation et signalant que certains travaux seraient nécessaires avant qu'elle puisse être un texte accepté, l'ARGENTINE s'est jointe au GRULAC et a soutenu l'initiative.

Faisant part de leur appui à l'objectif de l'initiative, la SUISSE et les ETATS-UNIS se sont dits préoccupés au sujet des chevauchements entre un tel comité scientifique et les initiatives scientifiques disponibles, telles que le Partenariat mondial pour la protection des Sols, de la FAO. Le BRESIL et les ETATS-UNIS ont déclaré que la portée de la CLD sur les zones arides, semi-arides et sèches subhumides sèches doit être respectée. La POLOGNE a proposé plutôt de s'appuyer sur les plateformes existantes que d'établir un nouvel organe scientifique.

Apportant son soutien à l'Initiative, le KENYA a déclaré que les organes scientifiques existants ont déjà établi le mandat et attributions, et qu'il n'est probablement pas possible de leur demander d'examiner d'autres questions. Le BURKINA FASO a fait l'éloge de l'initiative de Changwon pour sa recherche à mobiliser la participation du secteur privé. Le KOWEÏT a fait part de son espoir de participer à l'Initiative au niveau régional. La TURQUIE a soutenu l'initiative dans le cadre de la création de synergies pour la réalisation d'une économie verte. L'organisation Les Amis de la Terre, au nom des OSC, a accueilli favorablement l'initiative de Changwon, mais a souligné la nécessité d'une reconnaissance plus explicite du rôle des OSC.

LES DECLARATIONS DE CLOTURE : Moon Kook-hyun, président du Forum du secteur du commerce et de l'industrie sur la GDT, a présenté les résultats du 1er ce premier Forum. Il a présenté une déclaration de la communauté du secteur du commerce et de l'industrie, contenant cinq piliers, dont la sensibilisation du secteur privé de l'importance des questions foncières et de SETD, et a exhorté les gouvernements à mettre en place de nouvelles politiques et incitations pour la GDT. Déplorant la baisse de la participation des OSC dans la CLD, le Fonds social "Socium" pour le soutien et la réalisation des initiatives des Jeunes, Kirghizistan, au nom des OSC, a déclaré que les OSC ont lancé une initiative visant à établir une plate-forme des OSC, qui va constituer une entité pour un "partenariat et un dialogue significatifs" avec les parties prenantes de la CLD, et améliorer la mise en œuvre de la Convention.

Le président de la CdP 10, Lee, a clos le débat de haut niveau qui, a-t-il indiqué, a impliqué 156 pays. Il a souligné que le segment a examiné et "a pris note avec satisfaction" de l'Initiative de Changwon proposée. Le BRESIL a demandé des copies de la synthèse du président, des travaux du segment.

LES GROUPES DE CONTACT

LES PLANS DE TRAVAIL ET BUDGET : Ce groupe s'est réuni l'après-midi et, dans un esprit de collaboration, a achevé la première lecture des programmes et budget du MM (2012-2013). Certaines questions ont été soulevées concernant les frais de personnel. En ce qui concerne le budget du Secrétariat, certains ont indiqué que l'efficacité doit être améliorée et que des économies pourraient être faites. Les parties élaboreront une liste des articles où ils croient que des économies pourraient être réalisées et le Secrétariat soumettra ses observations sur les implications des économies proposées.

LE PROCESSUS ITERATIF : Ce groupe a achevé ses travaux sans s'accorder sur le texte final de son projet de décision sur les synergies avec d'autres conventions. Lors d'une séance nocturne, le groupe a également procédé à un échange de vues préliminaire sur un projet de décision portant sur la collaboration avec le FEM, avant d'ajourner ses travaux pour permettre aux parties de mener des concertations supplémentaires. Le groupe va poursuivre les discussions sur cette décision, mercredi, après quoi, il prendra la décision sur le processus d'évaluation de mi-parcours.

LE MM : Le matin, le groupe s'est accordé sur les paragraphes du préambule du projet de décision. Dans l'après-midi et jusqu'à une heure tardive de la soirée, les participants se sont accordés sur les paragraphes opérationnels consacrés : au transfert de la représentation juridique du MM, du FIDA au Secrétariat ; au secrétaire exécutif (SE) assumant la responsabilité de la gestion générale, y compris, la coordination des rapports sur la comptabilité, la performance et les activités du MM, à soumettre à la CdP ; à l'assurance que tous les comptes et le personnel gérés par les MM sont administrés par le Bureau des Nations Unies à Genève (ONUG) ; et au SE chargé de coordonner, avec le soutien du personnel de direction et du Secrétariat du MM et d'autres, selon ce qu'il convient, les activités touchant aux plans de travail conjoints et de l'identité d'entreprise, et de rationaliser la gestion financière. Le groupe se réunira de nouveau, mercredi matin.

QUESTIONS EN SUSPENS DU CP : Avec les amendements qui ont suivi les précisions apportées par le conseiller juridique sur la cohérence des formulations des décisions, ce groupe s'est accordé sur un projet de décision portant sur l'élection des membres du bureau du CST. Au cours de l'examen du projet de décision relatif à la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification, les participants ont discuté des liens entre la décision et la stratégie de communication, des amendements à apporter aux demandes du Secrétariat et aux implications financières. Les délégués se sont également interrogés sur les conséquences financières des actions figurant dans le projet de décision concernant l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie de communication globale. Les négociations sur les décisions se sont poursuivies dans la soirée, et une réunion informelle est prévue mercredi matin.

DANS LES COULOIRS

Alors que les discussions du Segment de haut niveau ont réaffirmé les engagements des parties à traiter les problèmes de SETD, des difficultés ont subsisté pour les délégués négociant les détails des décisions. Certains participants ont souligné l'inadéquation des échelles d'action et l'attente de voir ces difficultés expliquées. Des contrastes ont été notés entre ceux qui étaient focalisés sur la détermination de ce qu'une convention multilatérale pouvait faire pour établir un cadre international et ceux qui étaient favorables à une catalyse de l'action au niveau local, et entre ceux qui sont venus à la CdP 10 souhaitant des résultats ambitieux et ceux qui avaient des instructions de se concentrer sur la minimisation des coûts. Alors que ceux qui sont enclins à voir le verre à moitié plein ont mis l'accent sur l'importance des manifestations parallèles, en tant que preuve du pouvoir de la CLD à réunir, le camp "du verre à moitié vide" a remis en question la capacité des parties à parvenir à des compromis significatifs. Dans l'intervalle, un certain nombre de délégués à l'œil vif ont émis des conjectures sur les implications de l'ajout de boîtes de café express froid dans le compartiment réservé aux boissons gratuites dans les réfrigérateurs situés autour du lieu de conférence, et se sont demandé si un relaxant plutôt qu'un excitant n'aiderait pas mieux à parvenir à un consensus.

LES FAITS MARQUANTS DE LA CDP 10 DE LA CLD MERCREDI 19 OCTOBRE 2011

Les délégués à la CdP 10 de la CLD ont, le matin, examiné l'évaluation à mi-parcours de la stratégie, se sont engagés dans un dialogue ouvert avec les OSC, l'après-midi, et se sont réunis dans le Comité plénier, dans la soirée. Des exposés ont été présentés, au Pavillon des Conventions de Rio, sur le thème "La réduction de la pauvreté et les conventions de Rio." Des manifestations parallèles et des groupes de contact ont également eu lieu pendant la journée.

LE CRIC

Le président de la CRIC 10, Chencho Norbu, a ouvert le débat sur l'évaluation à mi-parcours de la stratégie. Le modérateur Matt Walpole, PNUE-WCMC, a invité les trois conférenciers de la session à faire part de leurs réflexions sur les avancées accomplies dans la réalisation des objectifs de la Convention, et à présenter des propositions pour aller de l'avant. Octavio Pérez Pardo, Argentine, parlant en sa capacité personnelle, a fait état des principales réalisations de la Convention : un cadre juridique signé par 194 pays ; une stratégie commune et un processus institutionnel pour sa mise en œuvre ; des PAN menés par les pays ; un PRAIS ; et l'obtention de fonds supplémentaires au titre du domaine d'intervention du FEM, consacré à la dégradation des terres. Il a mis les parties au défi de cesser de se préoccuper des "questions d'ordre administratif interne", et se concentrer plutôt sur les "vrais problèmes". Mettant en exergue les problèmes interdépendants de l'accès au financement et de la concrétisation de résultats sur le terrain, il a souhaité voir les PAN commencer à utiliser un langage intelligible pour les banques, en élaborant un message clair concernant "les infrastructures environnementales nécessaires à la GDT."

L'ALGERIE a souligné qu'il est impossible de procéder à une évaluation de la Convention si elle n'a pas été correctement mise en œuvre, et a proposé un objectif consistant à aligner 50% des PAN pour l'entreprise de l'évaluation à mi-parcours. Au sujet de la valeur d'une vision à long terme, le BURKINA FASO a déclaré que la Stratégie a aidé son pays à "soutenir" sa vision nationale, en fournissant un moyen de rendre la GDT opérationnelle dans la planification nationale et locale et dans les processus de renforcement des capacités.

Sina Maiga Damba, AFAD, Mali, a présenté les activités de son organisation dans le domaine de l'autonomisation des femmes pour la lutte contre la désertification à travers, entre autres, l'ouverture de l'accès des femmes aux prêts et à la terre, et la stimulation de leur participation dans les processus décisionnels. Elle a appelé la communauté internationale : à améliorer la volonté politique et l'engagement en faveur de la Convention ; à sensibiliser aux problèmes de SETD ; et à établir, entre les institutions à tous les niveaux, un dialogue sur les phénomènes de SETD. Au cours du débat, Le CHILI

a déclaré que le mandat de l'évaluation à mi-parcours devrait inclure l'objectif consistant à accroître le soutien politique et financier à la Convention. L'ERYTHREE a déclaré que le rapport d'évaluation doit être axé sur les résultats et doit être un document de la CdP.

Gustavo Fonseca, FEM, parlant en sa capacité personnelle, a évoqué les défis liés à la mobilisation des ressources, soulignant que les décisions de financement nécessitent une évaluation des besoins, la détermination des apports existants et les écarts et les estimations du besoin global. Entre autres actions à entreprendre, il a suggéré l'émission de messages positifs et d'histoires de réussites, la démonstration que la GDT fonctionne et le partage du fait que les terres arides sont précieuses pour les économies nationales. Fonseca : a souligné que les fonds d'affectation spéciale nationaux peuvent contribuer au renforcement des capacités dans les pays en développement ; a suggéré de puiser dans le secteur privé et dans le secteur agricole, de sorte que ces acteurs deviennent des partisans enthousiastes de la GDT, et a appelé à l'examen de la possibilité d'éliminer les subventions. Il a insisté sur la nécessité de produire des résultats tangibles en matière de GDT, a indiqué qu'il ya des responsabilités mutuelles et interconnectées entre les bénéficiaires et les donateurs, à cet égard ; et a mis en exergue la pertinence des principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

DIALOGUE OUVERT AVEC LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le deuxième dialogue ouvert avec les OSC, pour la CdP 10, a été axé sur le thème "La Dynamique, les défis posés et les opportunités offertes à la société civile dans la mise en œuvre de la CLD, sur le terrain, dans le cadre de l'Initiative de Changwon" et a été présidé par la vice-présidente de la CdP 10, Breitwieser. Introduisant les conférenciers, le modérateur Patrice Burger, CARI-France, a déclaré que la session mettrait en relief les questions qui n'ont pas encore été suffisamment pris en compte.

Rachel Harris, WEDO, Etats-Unis, a fait l'éloge de la CLD pour son élaboration d'un cadre pour la politique de sensibilisation sur la question de la parité. Certaines interventions ont souligné les efforts en cours pour le renforcement de l'intégration des femmes dans les Conventions de Rio. D'autres intervenants ont soutenu que les synergies sur cette question peuvent être mieux réalisées au niveau local, et ont souligné l'utilité d'une approche favorisant la parité pour l'amélioration de l'efficacité des actions de GDT. Le rôle de la volonté politique et des cadres juridiques pour la pleine participation des femmes ont également été soulignés.

Seyram Aqbemanya, ICLEI, Afrique du Sud, a présenté une étude de cas de la municipalité de Walvis Bay, sur la côte namibienne, pour illustrer les liens entre l'industrialisation et la désertification. Elle a appelé à des approches globales qui engagent les municipalités et les entreprises locales dans la GDT. Au cours du débat, des intervenants ont suggéré de regarder au-delà de l'urbanisation pour traiter les chaînes d'approvisionnement mondiales et les modes de consommation non durables. D'autres ont fait état de la contribution du travail

des OSC à la réduction de la pression exercée sur les zones vulnérables, et des instances volontaires du secteur du commerce à l'apport d'investissements verts.

Subrata Bhattacharyya, Gramin Vikas Trust, Inde, a parlé de partenariats multipartites entre le gouvernement, le secteur privé et les OSC, et a encouragé l'identification de partenaires ayant des intérêts importants et légitimes dans les services ciblant les pauvres. Des intervenants ont souligné que les OSC sont au cœur de la coopération Sud-Sud.

Khadija Razavi, CENESTA, Iran, a présenté l'impact de l'accapement de grande envergure des terres et a signalé que les OSC ont lancé un appel mondial pour l'arrêt de cette pratique de plus en plus répandue. Des intervenants ont souligné le rôle de la législation dans la lutte contre l'accapement des terres, et l'un d'eux a suggéré d'établir une distinction entre l'accapement de terres par besoin et l'accapement de terres par "avidité économique", aux fins d'élaborer des réponses politiques appropriées.

Noel Oettle, EMG, Afrique du Sud, a mis en relief l'adaptation locale de la GDT dans un monde qui évolue rapidement, montrant un court métrage sur les mesures prises par les membres d'une coopérative d'agriculteurs locaux, suite à une grave sécheresse survenue en 2003. Oettle a souligné que la Convention doit soutenir les communautés à s'adapter à la variabilité du climat. Les interventions : ont appelé à une compréhension commune de l'adaptation ; ont mis en garde contre une focalisation étroite sur le piégeage du carbone ; ont déploré le peu de fonds disponibles pour l'adaptation par rapport à l'atténuation ; ont appelé à l'accès à des technologies vertes et éprouvées ; et ont appelé à l'estimation de la vraie valeur de la terre, par delà la production.

LE COMITE PLENIER

LES PROGRAMME ET BUDGET : Le président du CP, Philbert Brown, a rouvert les discussions sur le budget programmatique et sur la performance financière des fonds d'affectation spéciale de la Convention (ICCD/COP(10)/7-20), qui avaient été ajournées pour permettre au directeur général du MM d'élaborer une réponse détaillée, comme demandé par le Tchad. Le directeur général Mersmann a rapporté que 46,5% des contributions reçues en 2009-2010 (page 22 du document ICCD/COP(10)/15), ont été directement investis dans les activités en Afrique, et a fourni des chiffres sur le montant dépensé pour les diverses composantes. Le GROUPE AFRICAÏN a demandé au MM de fournir aux parties, dans ses prochains rapports, une meilleure répartition des dépenses effectuées pour chaque région.

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU DU CST : Le Secrétariat a présenté le document concernant l'amendement du règlement intérieur (y compris la règle 22), relatif à l'élection des membres du bureau du CST (ICCD/COP(10)/24). Aucune observation n'a été émise.

LA PARTICIPATION DES OSC : Le Secrétariat a introduit le point de l'ordre consacré aux procédures révisées régissant la participation des OSC dans les réunions et processus de la CLD (ICCD/COP(10)/5 et ICCD/COP(10)/29).

Le GROUPE AFRICAÏN a déclaré que la liste des ONG doit être "nettoyée", et a fait part de sa préoccupation au sujet de la pratique à travers laquelle certains pays industrialisés financent directement la participation des OSC. La GUINÉE-BISSAU et le PEROU ont déploré le faible niveau de participation des OSC à la CdP 10. Le GRULAC a déclaré que la procédure d'accréditation doit être clarifiée, que la participation des OSC doit être équitable entre les régions, et que le comité de sélection doit comprendre des représentants de chaque annexe.

LES RECOMMANDATIONS EN SUSPENS DU CCI : Le Secrétariat a présenté un rapport sur les mesures prises pour mettre en œuvre les recommandations du CCI (ICCD/COP(9)/4). L'ARGENTINE a félicité le Secrétariat pour son travail, soulignant que la recommandation du CCI sur l'amélioration de l'efficacité du Secrétariat a donné des résultats.

SUIVI DES RÉSULTATS DU SMDD : Le Secrétariat a présenté un rapport sur les activités que le Secrétariat a accomplies dans ce cadre (ICCD/COP(9)/6). L'Algérie, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a appelé les pays à multiplier leurs efforts pour faire en sorte que les problèmes de SETD soient bien placés sur l'ordre du jour de Rio +20.

L'ARTICLE 47 DU REGLEMENT INTERIEUR : Le Secrétariat a introduit le document (ICCD/COP(10)/23). Le GROUPE AFRICAÏN et le GRULAC ont apporté leur appui à la proposition de parvenir à des décisions consensuelles à la CdP, et ont suggéré de reporter l'examen de ce point, à la CdP 11.

DECENNIE POUR LES DESERTS ET LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION (DNUDD) : Le Secrétariat a présenté le document ICCD/COP(10)/27. Le GROUPE AFRICAÏN a encouragé les pays industrialisés à reconsidérer la décision de ne fournir que des contributions volontaires uniquement. D'autres ont suggéré, entre autres, l'implication de toutes les régions, la complémentarité de la stratégie par une stratégie de communication globale, et la réalisation de synergies entre la biodiversité et la DNUDD.

LES GROUPES DE CONTACT

LES QUESTIONS EN SUSPENS : Au sujet des questions des OSC, les participants ont discuté, entre autres, du point de savoir si la formulation utilisée dans les invitations au financement signalait l'engagement de toutes les parties en faveur de la participation des OSC dans le processus de la CLD. Certains ont également fait part de leurs préoccupations au sujet des références aux résultats de la réunion de haut niveau de l'AGNU sur la désertification. Au sujet des mécanismes de coordination régionale, les délégués ont discuté de la possibilité de reporter la décision de la CdP 11, mais certains ont exprimé leur préférence pour la prise d'une décision à la CdP 10. Ils ont exprimé leur accord général sur la valeur de la coordination régionale. Les négociations ont été ponctuées par des rappels, par nombre de participants, de la nécessité d'alléger les exigences bureaucratiques relevant de la Convention, et de travailler efficacement de manière à faire le meilleur usage de ressources limitées. Au sujet du renforcement et amélioration du processus d'harmonisation des programmes d'action, les délégués ont transmis le texte consacré au FEM au groupe de contact du CRIC qui travaille sur les questions touchant au FEM, et ont examiné le texte portant sur les directives et les barrières posées à l'harmonisation avec la mise en œuvre des PAN, des PASR et des PAR.

LES PLANS DE TRAVAIL ET BUDGET : Mardi soir, les parties ont examiné les éléments liés aux postes proposés dans le programme et budget du Secrétariat au sujet desquels les parties avaient soulevé des questions. Les parties ont demandé au Secrétariat d'élaborer une liste complète de ces articles, assortie des coûts connexes. Au cours de ses réunions de mercredi matin et après-midi, le groupe a discuté de la liste préparée par le Secrétariat. Le groupe a repris sa réunion dans la soirée et la réunion a duré jusque tard dans la nuit.

LE MM : Le groupe s'est réuni toute la journée pour examiner les paragraphes opérationnels portant sur la délégation des pouvoirs relatifs aux activités du MM, sur la résiliation ou la révision du protocole d'accord avec le FIDA et sur la relocalisation du personnel de MM. Le groupe s'est accordé sur la délégation des pouvoirs par le secrétaire exécutif au directeur général du MM pour : la gestion des programmes et budget du MM et la prise de mesures visant à mettre en œuvre le programme de travail du MM ; la conclusion d'un accord avec les donateurs sur les contributions volontaires ; et l'emploi du personnel du MM. Le groupe reprendra ses délibérations, jeudi.

DANS LES COULOIRS

En dépit des réunions tenues le matin, l'après-midi et dans la soirée et les blocs et groupes de contact réunis dans chaque interstice disponible, beaucoup ont encore trouvé le temps de prendre part aux manifestations parallèles. Au déjeuner, beaucoup se sont rassemblés pour une séance de "questions et réponses" avec le Secrétariat du FEM, où les éléments de base du FEM et de son fonctionnement ont été abordés, en plus des éclaircissements tant attendus sur la manière prévue pour l'accès aux fonds du FEM destinés aux activités relevant de son domaine d'intervention consacré à la terre. D'autres ont été édifiés, à propos du Partenariat mondial pour les sols, sur l'initiative annoncée par la FAO début septembre. Des questions sur la façon dont cette dernière allait être en prise avec la CLD et avec le travail du CST, ont été soulevées. Le Secrétariat a organisé une pause pour souhaiter au secrétaire exécutif, Luc Gnacadja, un joyeux anniversaire, et certains observateurs ont conjecturé que ce serait bien que ce souhait d'anniversaire soit celui d'une résolution rapide de toutes les questions.

LES FAITS MARQUANTS DE LA CDP 10 DE LA CLD JEUDI 20 OCTOBRE 2011

Les délégués de la CdP 10 de la CLD se sont réunis, l'après-midi, dans le CRIC, où ils ont examiné et adopté quatre projets de décisions. Dans la soirée, le CP a examiné et approuvé six projets de décision. Le Pavillon des Conventions de Rio a organisé une réception de clôture, et des manifestations parallèles et des groupes de contact ont également eu lieu durant la journée.

LE CRIC

L'après-midi, le président de la CRIC 10, Chenchu Norbu, a rouvert les discussions sur l'évaluation de la mise en œuvre de la Convention et de la Stratégie. Quatre projets de décisions ont été déposés et ont été approuvés sans commentaire.

Le projet de décision sur le processus itératif relatif à l'évaluation de la mise en œuvre, y compris les indicateurs de performance et d'impact, la méthodologie et les procédures régissant l'établissement des rapports (ICCD/CRIC(10)/L.3/Rev.1), a englobé des chapitres portant sur: l'affinement de l'ensemble des indicateurs de performance et des méthodologies connexes; l'amélioration de la façon de mesurer les avancées accomplies vers la réalisation de l'objectif stratégique 4 de la Stratégie; le format et les directives méthodologiques devant encadrer l'établissement des rapports par les OSC (2012-2013); et les lignes directrices régissant l'analyse préliminaire des données figurant dans les rapports.

Le projet de décision consacré à l'examen des bonnes pratiques dans la mise en œuvre de la Convention (ICCD/CRIC(10)/L.4) décide, entre autres, que l'examen des thèmes liés aux bonnes pratiques sera mené selon le calendrier annexé, invite les entités chargées d'établir les rapports à continuer à soumettre des rapports sur les bonnes pratiques et sur les thèmes déjà examinés lors de précédentes sessions du CRIC, et prend note de la révision de la classification des bonnes pratiques.

Le projet de décision sur le programme de travail de la CRIC 11 (ICCD/CRIC(10)/L.5) décide que la CRIC 11 doit examiner la communication des données à la lueur de la décision 11/COP.9 portant sur des procédures ou mécanismes institutionnels additionnels pour aider la CdP à procéder à une évaluation régulière de la mise en œuvre de la Convention, et à examiner les contributions et les rapports des entités spécifiées.

Le Projet de décision ICCD/CRIC(10)/L.6 décide que la CRIC 11 se tiendra à Bonn, en Allemagne, pendant cinq jours ouvrables, au plus tard, en mars 2013, au cas où aucune partie ne se propose d'accueillir cette session et de prendre en charge le surcoût financier.

LE COMITE PLENIER

Jeudi soir, le président du CP, Philbert Brown, a conduit les délégués à travers six projets de décisions qui avaient été transmis par le groupe de contact du CP (ICCD/COP(10)/L.1, 2, 4-6 et 8).

Il a présenté un projet de décision sur l'élection des membres du bureau du CST (ICCD/COP(10)/L.5), et le Secrétariat a lu une proposition de correction au texte. Le texte décide de remplacer le paragraphe 1 de l'article 22 par un texte précisant que le Président du CST sera élu lors de la dernière réunion de la CdP et qu'il prendra ses fonctions immédiatement. Il décide également de remplacer le texte de la règle 31 par un texte précisant que les vice-présidents du CST seront élus en même temps que le président. Le CP a approuvé le projet de décision amendé, et a convenu de le transmettre à la CdP.

Le Président Brown a introduit, et le Secrétariat a lu à haute voix, pour la traduction simultanée, un projet de décision sur le renforcement et l'amélioration du processus d'alignement des programmes d'action sur la Stratégie (ICCD/COP(10)/L.8), avec une correction introduite pour l'insertion d'un libellé manquant sur l'aide par le financement. La REPUBLIQUE DE COREE a proposé l'ajout d'un alinéa introductif accueillant favorablement l'Initiative de Changwon proposée à la CdP 10, comme mesure complémentaire pour l'amélioration du soutien au processus d'alignement des PAN. Reconnaissant les préoccupations de certaines parties au sujet du fait que l'initiative n'est pas un texte négocié, il a rappelé les références à l'Initiative Satoyama, figurant dans les décisions de la CDB, signalant que cette dernière n'était pas non plus un document négocié. La GUINÉE-BISSAU a apprécié la proposition, bien qu'elle ait proposé d'y ajouter une référence à l'harmonisation aux niveaux national et sous-régional, outre le niveau régional. Plusieurs délégations, dont les ETATS-UNIS, l'AUSTRALIE et le BRESIL, ont exprimé à la République de Corée, leur appréciation pour les efforts qu'elle a fournis pour soutenir la mise en œuvre de la Convention et sa proposition, mais se sont opposés à l'inclusion d'une référence à l'Initiative de Changwon dans le projet de décision. Le CP a approuvé le projet de décision tel que corrigé, sans le texte introductif supplémentaire proposé par la République de Corée, et a convenu de le transmettre à la CdP.

Le CP s'est accordé, et a recommandé à la Conférence, un projet de décision sur l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie de communication globale (ICCD/COP(10)/L.1), sans discussion. La décision invite les parties à mettre en œuvre la stratégie de communication globale, et invite un soutien en espèces et en nature permettant de s'assurer d'une mise en application effective, entre autres.

Le président Brown a introduit le projet de décision sur les procédures révisées régissant l'accréditation des OSC et des représentants du secteur privé dans les CdP, et leur participation aux réunions et processus de la CLD (ICCD/COP(10)/L.6). Le

PEROU, appuyé par l'ARGENTINE et le BRESIL, a proposé l'ajout d'un paragraphe, qu'il se rappelle avoir été suggéré par le GRULAC, mercredi, sur les changements à la composition du comité de sélection chargé de l'accréditation des OSC, demandant une représentation des OSC de toutes les annexes de la Convention, au sein du dit comité, et proposant qu'ils utilisent la technologie électronique pour leurs communications. Moyennant quelques ajustements mineurs apportés au texte proposé, les parties ont accepté cet ajout.

Au sujet du paragraphe opératoire décidant que les OSC doivent soumettre au Secrétariat, des rapports sur leurs activités, tous les 5 ans, la GUINÉE BISSAU a demandé des éclaircissements sur le choix de la période de 5 ans comme échelle temporelle pour les rapports. Le Secrétariat a expliqué que le groupe de contact avait débattu d'options portant sur de 3 ou 5 ans, et a suivi la période retenue dans les procédures établies pour l'intégration des OSC dans d'autres processus dont, notamment, le Conseil économique et social. Il a en outre fait état des objectifs de la décision, précisant que ces rapports sont destinés à confirmer les activités et les intérêts des OSC dans le soutien de la mise en œuvre de la Convention, et qu'ils seraient exigés des OSC pour le maintien de leur accréditation au sein de la CLD.

La représentante de la BOLIVIE, appuyée par le KENYA, a proposé l'ajout, au mandat des OSC, d'un libellé les appelant à soumettre ces rapports à travers le PFN, étant donné, a-t-elle indiqué, que l'une des fonctions du PFN consiste à coordonner les rapports nationaux. Les ETATS-UNIS et le PARAGUAY se sont opposés à l'ajout, soulignant que les OSC sont libres de présenter et de publier des informations en dehors des canaux gouvernementaux. La GUINÉE et le LIBERIA ont fait part de leurs préoccupations concernant et la qualité et la validation des données, si les PFN n'étaient pas impliqués dans ces processus. La REPUBLIQUE DOMINICAINE a proposé que les OSC présentent leurs rapports directement au Secrétariat, mais qu'il était nécessaire d'envoyer des copies aux PFN, pour s'assurer que les données soient compilées et diffusées à l'échelle nationale. Le CP a accepté et, avec des amendements, a accepté le projet de décision à transmettre à la CdP.

Le président Brown a invité les délégués à considérer le projet de décision sur la règle 47 du règlement intérieur (vote à la majorité) (ICCD/COP(10)/L.4). La décision prévoit que cette règle de procédure en suspens soit incluse dans l'ordre du jour de la CdP-11 et, pour le Secrétariat, de présenter un rapport sur la disposition retenue à cet effet, dans des règlements intérieurs analogues à d'autres AEM. Aucun commentaire n'a été émis et le CP a approuvé le projet de décision et a convenu de le soumettre à la CdP pour adoption.

Au sujet du projet de décision sur la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification (DNUDD) (ICCD/COP(10)/L.2), l'ARABIE SAOUDITE a suggéré d'ajouter au préambule "en prenant note du document ICCD/COP(10)/27, intitulé "Rapport sur les activités d'appui à la DNUDD (2010-2020)". Grâce à cet ajout et à quelques modifications rédactionnelles, le projet de décision a été approuvé et le CP a convenu de le soumettre à la CdP pour adoption. La décision demande au Secrétariat d'étendre son réseau de partenariat de manière à y intégrer des représentants de la société civile, des organisations intergouvernementales et des ONG, et invite un financement pour le soutien de l'élaboration et la mise en œuvre du programme de la DNUDD, entre autres actions.

LES GROUPES DE CONTACT

LES QUESTIONS EN SUSPENS : Ce groupe de contact s'est réuni de nouveau, jeudi matin, et a examiné la proposition concernant un projet de décision pour une stratégie commune de collecte de fonds. Reconnaisant que toute décision doit être en conformité avec la décision prise sur la structure du MM, les participants ont convenu de prendre note de la stratégie.

LE CRIC : Le groupe de contact a achevé l'examen d'un projet de décision sur la collaboration avec le FEM, avant de s'embarquer dans des négociations sur sa décision finale relative à l'évaluation à mi-parcours de la stratégie.

LES PLANS DE TRAVAIL ET BUDGET : Ce groupe s'est réuni mercredi soir et a poursuivi l'examen de la liste des éléments devant figurer dans le programme et budget du Secrétariat, au sujet duquel les parties ont soulevé un certain nombre de questions. Les parties sont parvenues à un consensus sur la plupart des articles. Jeudi, le co-moderateur Thomas Heimgartner a proposé de limiter les discussions aux quatre éléments autour desquels aucun consensus n'a été atteint la veille. Trois de ces articles portaient sur des postes de personnel. Le groupe a accepté la proposition et a décidé de poursuivre l'examen des quatre articles, une fois que les résultats des autres groupes de contact, surtout ceux sur le MM et le FEM, sont clairs. Le groupe a également achevé le projet de décision sur les plans de travail pluriannuel (2012-2015).

LE MM : Ce groupe s'est réuni toute la journée et dans la soirée pour terminer une première lecture du projet de décision. Le groupe a décidé d'autoriser l'ES à réviser son protocole d'accord avec le FIDA, de manière à ce qu'il soit limité à l'apport d'un soutien logistique et administratif au MM. Le groupe a également convenu de demander à l'ES, en consultation avec le Bureau de la CdP10, d'entreprendre un processus visant à déterminer un arrangement en faveur d'un nouvel hébergement pour le MM, y compris la possibilité de co-localisation avec le Secrétariat, et de présenter une recommandation concernant cette question à la CdP 11, pour décision. Le projet de création d'un comité consultatif est resté entre crochets.

LE PAVILLON DES CONVENTIONS DE RIO

Le Pavillon des Conventions de Rio a organisé un débat informel réunissant les conférenciers des diverses sessions pour parler des résultats des sessions et de la manière d'aller de l'avant. De nombreux intervenants ont convenu que le Pavillon est une formule importante pour des discussions bilatérales car, contrairement aux événements parallèles réguliers, les thèmes sont couverts sur plusieurs jours. Certains participants ont également souligné qu'il est utile d'avoir de vraies séances de travail consacrées à l'exploration des liens entre les trois conventions et des voies et moyens de réaliser des synergies. Ils ont cité la Journée des Femmes en tant que bon exemple de la façon dont les exposés spécifiques portant sur les différentes approches de l'intégration des femmes par les trois conventions ont fourni une plate-forme pour l'élaboration d'une vision prospective sur le renforcement des synergies, au cours de Rio +20 et au-delà. Le Pavillon se réunira de nouveau à la Conférence de Durban sur les changements climatiques.

DANS LES COULOIRS

L'avant dernier jour de la CdP 10 de la CLD, les délégués ont continué à travailler à travers le grand nombre de projets de décisions, dans les groupes de contact. Les interconnexions entre plusieurs décisions portant sur des questions telles que le programme et budget et le MM, ont bloqué quelques pourparlers, alors qu'une autre question clé - l'évaluation à mi-parcours de la stratégie, y compris le mandat de l'évaluation - était abordée pour la première fois et a semblé devoir garder les délégués jusque tard dans la nuit. Contrairement aux jours précédents, durant lesquels un esprit essentiellement positif a été observé chez les participants négociant des questions difficiles, beaucoup ont fait observer que les tensions étaient fortes et ont attribué cette "fun-free zone" au fait d'avoir passé plusieurs nuits tardives, au stress de devoir parvenir à un accord avant la clôture de la réunion et à l'attention nécessaire à ne pas perdre de vue tous les nouveaux détails.

COMPTE RENDU FINAL DU ENB : Le numéro du Earth Negotiations Bulletin consacré à la synthèse et analyse de la CdP 10 de la CLD sera disponible en ligne dès le lundi 24 octobre 2011 à l'adresse : <http://www.iisd.ca/desert/cop10/>

SOUSCRIPTION A LAND-L-: Diffusion électronique des nouvelles et annonces liées aux questions et politiques touchant à la terre, animée par l'IIDD : <http://www.iisd.ca/land-l/>

RESUME DE LA DIXIEME REUNION DE LA CONFERENCE DES PARTIES A LA CONVENTION DES NATIONS UNIES POUR LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION: 10-21 OCTOBRE 2011

La dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies pour combattre la désertification (CdP 10 de la CLD) s'est réunie du 10 au 21 octobre 2011, à Changwon City, province de Gyeongnam, République de Corée. Les dixièmes réunions du Comité de la science et la technologie (CST 10) et du Comité de l'examen de la mise en œuvre de la Convention (CRIC 10) se sont tenues en parallèle à la CdP. Près de 6300 participants se sont inscrits à la CdP, au CST, au CRIC et à un certain nombre de manifestations parallèles organisées en marge de cette réunion de deux semaines. A la fin de la CdP 10, les délégués aux trois organes mentionnés avaient négocié et adopté 40 décisions.

Outre la CdP, le CRIC et le CST, deux demi-journées de dialogues ouverts avec les organisations de la société civile (OSC) ont eu lieu les 14 et 19 Octobre, et un segment spécial composé de tables rondes regroupant ministres et autres officiels, s'est déroulé les 17 et 18 octobre. A la fin de ce segment, le Gouvernement de la République de Corée a présenté, "l'Initiative de Changwon", qui identifie les mesures que la République de Corée entend prendre pour mettre en œuvre des décisions CdP 10. Les délégués à la CdP 10 ont pris note de l'initiative. En outre, une session de dialogue interactif avec les membres du Parlement a eu lieu les 13 et 14 octobre, un Forum du secteur de l'industrie et du commerce sur la gestion durable des terres s'est déroulé les 17 et 18 octobre, le Pavillon des Conventions de Rio a tenu des pourparlers consacrés à l'examen des liens avec les questions de biodiversité et de changement climatiques, et toute une série d'événements spéciaux ont également eu lieu.

Les délégués à la CdP 10 de la CLD ont pris un certain nombre de décisions cruciales pour la mise en œuvre de la Convention et la contribution aux efforts fournis à l'échelle mondiale pour faire face aux problèmes liés aux problèmes de sécheresse, érosion de terres et désertification (SETD). Grâce aux décisions élaborées au sein du CST, deux groupes de travail

spéciaux ont été établis: l'un pour poursuivre le processus itératif participatif sur l'affinement des indicateurs d'impact et le suivi et l'évaluation des impacts, et l'autre, pour poursuivre les discussions sur les options offertes dans le domaine de la fourniture d'avis scientifiques à la CCD. La CdP a également appelé à un modèle de partenariat multipartite pour le lancement d'un programme de bourses et déterminé le processus de son élaboration.

A travers les décisions recommandées par le CRIC, les délégués ont approuvé l'orientation stratégique des institutions de la Convention et ses organes subsidiaires, tels que figurant dans les plans de travail adopté à la CdP 10. Ils ont adopté aussi quatre objectifs opérationnels permettant l'évaluation de la mise en œuvre de la Convention en utilisant les indicateurs de performance et ont approuvé un processus itératif sur les procédures régissant l'établissement de rapports et l'affinement des méthodologies encadrant l'examen et la compilation des bonnes pratiques, notamment par les OSC. La CdP a également

DANS CE NUMÉRO

Bref historique de la CLD.	2
Compte rendu de la CdP 10	4
Le comité plénier	5
Comité de l'examen de la mise en œuvre de la Convention	8
Comité sur la science et la technologie	12
Le débat de haut niveau	15
Dialogue ouvert avec les Organisations de la société civile	16
La plénière de clôture	17
Brève analyse de la CdP 10	18
Réunions à venir	20
Glossaire	22

adopté des décisions sur la collaboration avec le FEM et sur la promotion et le renforcement des relations avec d'autres conventions et institutions internationales concernées.

Parmi les décisions discutées sous l'égide du Comité plénier (CP), il y a lieu de mentionner une décision que la CdP a prise sur une question posée depuis longtemps au sujet de la structure de gouvernance du Mécanisme mondial (MM), à travers laquelle les parties ont convenu que la responsabilité et la représentation juridique du MM doivent être transférées du Fonds international de développement agricole (FIDA) au Secrétariat de la CLD. Une décision portant sur la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (CNUDD ou Rio +20) qui prie le Secrétaire exécutif de la Convention de préparer activement sa participation à la CNUDD. Et une décision budgétaire qui fixe le budget du Secrétariat près de son niveau actuel soit, à 16 M €. Les délégués à la CdP 10 ont exprimé leur espoir de voir les dilemmes institutionnels rencontrés par la convention être surmontés, et leurs décisions mettre en place une structure pouvant commencer à produire des résultats concrets.

BREF HISTORIQUE DE LA CLD

La CLD est la pièce maîtresse des efforts de la communauté internationale pour lutter contre la désertification et l'érosion des terres dans les zones arides. La CLD a été adoptée le 17 juin 1994 et est entrée en vigueur le 26 décembre 1996. Actuellement, elle compte 194 parties. La CLD reconnaît les aspects physiques, biologiques et socioéconomiques de la désertification, l'importance de la réorientation du transfert de technologie, de manière à ce qu'il soit axé sur la demande, et l'implication des communautés locales dans la lutte contre la désertification et l'érosion des terres. L'élément central de la CLD est l'élaboration de programmes d'action nationaux, sous-régionaux et régionaux par les gouvernements nationaux, en coopération avec les institutions des Nations Unies, les donateurs, les communautés locales et les ONG.

NEGOCIATION DE LA CONVENTION: En 1992, l'Assemblée générale de l'ONU a, comme requis par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, adopté la résolution 47/188 qui appelle à la création d'un comité intergouvernemental de négociation pour l'élaboration d'une convention pour lutter contre la désertification dans les pays confrontés à de graves sécheresses et/ou à la désertification, en particulier en Afrique (CIND). Le CIND s'est réuni à cinq reprises, entre mai 1993 et juin 1994, et a rédigé la CLD et quatre annexes régionales de mise en œuvre pour l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et Caraïbes et la Méditerranée du Nord. Une cinquième annexe, pour l'Europe centrale et orientale, a été adoptée à la CdP 4, en décembre 2000. En attendant l'entrée en vigueur de la CLD, le CIND s'est réuni six fois entre janvier 1995 et août 1997, pour entendre les rapports sur l'état d'avancement des mesures urgentes prises en faveur de l'Afrique et des mesures provisoires prises dans d'autres régions, et pour préparer la CdP 1. La CLD est entrée en vigueur le 26 décembre 1996.

LES CDP 1 à 9: La première CdP s'est réunie à Rome, en Italie, du 29 septembre au 10 octobre 1997. Au cours de cette réunion les délégués ont, entre autres, sélectionné Bonn, Allemagne, comme lieu de résidence du Secrétariat de la CLD,

et le Fonds international pour le développement agricole comme institution chargée d'administrer le Mécanisme mondial de la Convention (GM).

La CDP 2, qui s'est réunie à Dakar, Sénégal, du 30 novembre au 11 décembre 1998, a invité les pays d'Europe centrale et orientale à soumettre à la CdP 3 un projet d'annexe de mise en œuvre régional. Les parties se sont réunies, pour la CdP 3, à Recife, Brésil, du 15 au 26 novembre 1999, et ont, entre autres décisions, approuvé un protocole d'accord (PA) longuement négocié sur les OGM. La CdP 3 a également décidé de créer un groupe de travail spécial pour examiner et analyser les rapports concernant les programmes d'action nationaux, sous-régionaux et régionaux et tirer des conclusions et proposer des recommandations concrètes sur de nouvelles mesures pour la mise en œuvre de la CLD, entre autres décisions.

La CdP 4 s'est réunie du 11 au 22 décembre 2000, à Bonn, Allemagne. Au cours de la réunion les délégués ont, notamment: adopté une cinquième annexe régionale, consacrée à l'Europe centrale et orientale, entamé les travaux du groupe de travail spécial chargé d'examiner la mise en œuvre de la CLD, lancé l'examen des modalités pour l'établissement du CRIC, et adopté une décision sur l'initiative du Conseil du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), d'explorer les meilleures options pour le soutien du FEM à la mise en œuvre de la CLD.

La CdP 5 s'est réunie du 1^{er} au 13 octobre 2001, à Genève, Suisse. A cette réunion, les délégués ont, entre autres, établi le CRIC et appuyé une proposition avancée par le FEM de désigner l'érosion des terres comme autre domaine d'intervention pour le financement.

La CdP 6 s'est réunie du 25 août au 6 septembre 2003, à La Havane, Cuba. Les délégués y ont, entre autres, désigné le FEM comme mécanisme financier de la CLD, décidé qu'un examen complet des activités du Secrétariat seraient entrepris par le Corps commun d'inspection (CCI), et demandé au Secrétariat de faciliter une étude de faisabilité chiffrée, sur tous les aspects de la coordination régionale.

La CdP 7 s'est déroulée à Nairobi, Kenya, du 17 au 28 octobre 2005. Entre autres décisions, les délégués ont examiné la mise en œuvre de la Convention, ont élaboré un protocole d'accord entre la CLD et le FEM, et ont examiné les recommandations du rapport d'évaluation du CCI sur les activités du Secrétariat. La discussion sur les unités de coordination régionales s'est terminée sans l'adoption d'une décision, et un Groupe de travail intergouvernemental intersessions a été créé pour examiner le rapport du CCI et pour élaborer un projet de plan stratégique décennal et un cadre pour améliorer la mise en œuvre de la Convention.

La CdP 8 s'est réunie à Madrid, Espagne, du 3 au 14 septembre 2007 et les délégués y ont, notamment, adopté une décision sur le plan stratégique décennal (la Stratégie). Les délégués y ont également demandé à la CCI de procéder à une évaluation du Mécanisme mondial pour présentation à la CdP 9. Cependant, les délégués à la CdP 8 n'ont pas pu s'entendre sur les programme et budget, et une session extraordinaire de la Conférence des Parties s'est réunie au siège de l'ONU à New York, le 26 novembre 2007, pour parachever ce point de l'ordre du jour. La décision finale s'est élevée à une augmentation de 4% de la valeur en euros du budget pour l'exercice biennal 2008-

2009, dont 2,8% sont assignés à toutes les parties et 1,2% sont à fournir, à titre de contribution volontaire, par le Gouvernement de l'Espagne.

La CDP 9 s'est réunie à Buenos Aires, Argentine, du 21 septembre au 2 octobre 2009. Les délégués s'y sont concentrés sur un certain nombre d'articles demandés par la stratégie, et y ont adopté 36 décisions portant sur, entre autres: des plans de travail quadriennaux et des programmes de travail biennaux du CRIC, du CST, du MM et du Secrétariat; l'évaluation du CCI sur les OGM; le mandat du CRIC; l'établissement du CRIC en tant qu'organe subsidiaire permanent de la CdP; les arrangements pour les mécanismes de coordination régionale (MCR); la stratégie de communication; et les programme et budget.

COMITE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE: Le CST s'est réuni parallèlement à chaque CdP. A la recommandation de la CST 1, la CdP a établi un comité spécial chargé de superviser la poursuite du processus d'enquête sur les repères et indicateurs. La CST 2 a établi un comité spécial pour la suite à donner à ses débats sur les liens entre les connaissances traditionnelles et modernes. La CST 3 a recommandé que la CdP désigne un comité spécial sur les savoirs traditionnels et un comité spécial sur les systèmes d'alerte précoce. La CST 4 a avancé des propositions pour l'amélioration du travail du CST, et la CST 5, a adopté des modalités pour améliorer l'efficacité et l'efficacé du CST, notamment, à travers la création d'un Groupe d'experts. La CST 6 a, entre autres, poursuivi les discussions sur l'amélioration de l'efficacité et l'efficacé. La CST 7 a abordé entre autres thèmes, l'érosion, la vulnérabilité et la réhabilitation des terres. La CST 8 a décidé de tenir les sessions futures sous forme de conférence, et cela a conduit à la tenue de la première Conférence scientifique de la CLD à la CST 9.

La première session extraordinaire du CST (CST Ex-1) s'est tenue à Istanbul, Turquie, en même temps que la CRIC 7, du 3 au 14 novembre 2008. La CST Ex-1 de deux jours a examiné les préparatifs de la CST 9, les éléments de la stratégie liée au CST, le plan de travail quadriennal et le programme de travail biennal chiffré du CST, et l'avis devant être fourni au CRIC sur la mesure des progrès accomplis sur les objectifs stratégiques de la Stratégie.

La CST 9 s'est réunie en même temps que la CdP 9. Durant cette réunion, la 1^{ère} Conférence scientifique s'est tenue pour examiner le thème "Suivi et évaluation biophysiques et socioéconomiques de la désertification et l'érosion des terres, pour le soutien de la prise de décisions dans la gestion des sols et des eaux." La CST 9 a également élaboré des décisions portant sur l'examen de l'expérience de la 1^{ère} Conférence scientifique et sur l'organisation d'une 2^{ème} Conférence scientifique sur le thème "L'évaluation économique de la désertification, la gestion durable des terres et la résilience des zones arides, semi-arides et subhumides sèches." En outre, le CST a recommandé deux indicateurs: la proportion de la population vivant dans les zones touchées, au-dessus du seuil de pauvreté, et l'état du couvert terrestre, en guise de sous-ensemble minimal requis d'indicateurs d'impact pour les rapports appelés à être élaborés par les pays touchés, à partir de 2012.

La deuxième session extraordinaire du CST (CST Ex-2) a eu lieu du 16 au 18 février 2011. La CST Ex-2 a examiné, entre autres questions, l'état d'avancement des travaux sur

les méthodologies et les lignes de référence pour l'utilisation efficace du sous-ensemble d'indicateurs d'impact appliqués aux objectifs stratégiques 1, 2 et 3 de la Stratégie décennale.

COMITÉ CHARGE DE L'EXAMEN DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION: Le CRIC a tenu sa première session à Rome, Italie, du 11 au 22 novembre 2002, durant laquelle les délégués ont examiné des exposés présentés par les cinq régions de la CLD, et ont examiné également des données sur les mécanismes financiers devant soutenir la mise en œuvre de la CLD et les avis fournis par le CST et le MM.

La CRIC 2 s'est réunie parallèlement à la CDP 6, en 2003, pour examiner la mise en œuvre de la CLD et de ses dispositions institutionnels, et les données concernant le financement de la mise en œuvre de la CLD par les agences et institutions multilatérales. La CRIC 3 s'est tenue du 2 au 11 mai 2005, à Bonn, Allemagne, et a examiné la mise en œuvre de la Convention en Afrique et les questions touchant à la mise en œuvre de la Convention au niveau mondial, et a émis des recommandations concernant les futurs travaux de la Convention. La CRIC 4 s'est réunie simultanément avec la CdP 7, en 2005, et a examiné le renforcement de la mise en œuvre de la Convention en Afrique, l'amélioration de la communication et des procédures encadrant l'élaboration des rapports, la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre, et la collaboration avec le FEM.

La CRIC 5 s'est réunie à Buenos Aires, Argentine, du 12 au 21 mars 2007, pour examiner la mise en œuvre de la Convention dans les pays touchés Parties dans des régions autres que l'Afrique. La réunion a également abordé la façon d'améliorer la communication des données et la soumission des rapports nationaux et a passé en revue l'événement 2006 Année internationale pour les déserts et la désertification. La CRIC 6 s'est réunie en même temps que la CdP 8, en 2007, et a examiné les rôles que les pays industrialisés et les pays en développement parties devraient jouer dans la mobilisation des ressources, et la collaboration avec le FEM.

La CRIC 7 s'est tenue à Istanbul, Turquie, du 3 au 14 novembre 2008. A cette réunion, les délégués ont examiné: les plans et programmes de travail des organes de la Convention; le format des futures réunions du CRIC, et les indicateurs et le suivi de la stratégie, et les principes encadrant l'amélioration des procédures de communication des données, ainsi que la qualité et le format des rapports soumis à la CdP. La CRIC 8 s'est réunie en même temps que la CdP 9, en 2009 et a, notamment, examiné les plans de travail des institutions et organes subsidiaires de la Convention et les directives encadrant l'élaboration et les indicateurs des rapports. Les délégués ont également recommandé l'adoption de la proposition portant sur l'examen-évaluation de la performance du système de mise en application (EEPSMA).

La CRIC 9 s'est réunie à Bonn, Allemagne, du 16 au 25 février 2011. Les délégués y ont examiné, entre autres, les analyses préliminaires des données contenues dans les rapports sur l'EEPSMA.

LA RÉUNION DE HAUT NIVEAU: Avant l'ouverture de sa 66^e session, l'AGNU a, le 20 septembre 2011, convoqué une réunion de haut niveau sur le traitement des problèmes de DDTs dans le cadre du développement durable et de l'éradication de la pauvreté. Pendant l'événement, la République de Corée

a demandé que les thèmes qu'elle a proposés puissent être intégrés dans une "Initiative de Changwon" à la CdP 10. Le Qatar a présenté sa proposition d'une Alliance mondiale pour les zones arides, et l'Allemagne a lancé une initiative internationale portant sur l'économie de la dégradation des terres.

COMPTE RENDU DE LA CDP 10

Lundi après-midi 10 octobre 2011, José Cueva, directeur de la conservation des sols, Argentine, a ouvert la dixième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification (CdP 10 de la CLD), au nom du secrétaire d'état argentin de l'environnement, et président de la CdP 9, Juan Mussi José. Il a conduit la séance plénière vers l'accueil de l'élection de Don Koo Lee, ministre coréen des forêts, en tant que président de la CdP 10.

Le président de la CdP 10, Don Koo Lee, a déclaré que la République de Corée est le premier pays asiatique à accueillir une CdP de la CLD. Il a attiré l'attention sur le slogan de la CdP 10, "Care for Land, Land for Life", et a noté que l'Initiative de Changwon qui sera proposée à la CdP 10 par la République de Corée, vise à apporter une contribution à cet égard, à travers la mobilisation de ressources supplémentaires et le lancement du *Land for Life Awards* pour l'encouragement de la gestion durable des terres. (GDT). Luc Gnacadja, secrétaire exécutif de la CNUDD, a mis en exergue, entre autres, les décisions devant être prises sur: l'affinement du système d'établissement des rapports; l'évaluation à mi-parcours du plan stratégique décennal et le cadre pour l'amélioration de la mise en œuvre de la Convention (2008-2018) (la Stratégie); le message à transmettre à la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (CNUDD ou Rio +20); les objectifs quantifiables à moyen et long termes; et l'organisation d'un conseil scientifique interdisciplinaire international pour la CNUDD.

Les parties et observateurs ont ensuite fait des déclarations, soulignant leurs attentes pour la CdP 10. L'Argentine, au nom du Groupe des 77 et de la Chine (G-77/Chine), a appuyé la création d'un comité scientifique intergouvernemental sur la sécheresse, l'érosion des terres et la désertification (SETD), et a proposé que Rio +20 appelle à sa création. Il a appelé le FEM à continuer de fournir son soutien à l'examen de l'évaluation du système de la performance du système de mise en application (EEPSMA). Il a indiqué que le G-77/Chine était prêt à prendre, à la CdP 10, une décision apte à permettre aux parties de surmonter les problèmes de coordination qui "sapent l'efficacité et l'efficience" de la mise en œuvre de la Convention. La Pologne, au nom de l'Union européenne (UE) et ses États membres, a souligné l'importance: de l'amélioration de l'EEPSMA de manière à mieux rendre compte de l'état d'avancement des activirés, et à réduire le fardeau pesant sur les pays dans le domaine de l'établissement des rapports; de la participation de toutes les parties prenantes dans l'élaboration du cahier des charges de l'évaluation à mi-parcours de la Stratégie; de l'affinement des indicateurs d'impact; et l'initiative sur l'économie de la dégradatrimon des terres.

L'Algérie, au nom du Groupe africain, a souligné que la sécheresse qui sévit actuellement dans la Corne de l'Afrique exige des mesures "énergiques", et a précisé que la CLD est la seule convention internationale qui peut fournir des solutions à la fois simples et pratiques pour la mise en valeurs des

ressources naturelles et des sols dégradés dans les zones arides. Le délégué a exprimé son soutien à l'intégration du MM au sein de la structure du secrétariat, à la création d'un organe interdisciplinaire indépendant pour fournir des avis scientifiques, et à l'Initiative de Changwon. L'Iran, au nom de la région Asie-Pacifique, a souligné la nécessité: de renforcer la coordination et la coopération entre le Mécanisme mondial (MM) et le Secrétariat; de renforcer les mécanismes de coordination régionaux (MCR); de prendre des mesures permettant de renforcer l'alignement entre les Programmes d'action nationaux (PAN), les Programmes d'action sous-régional (PASR) et les programmes d'action régionaux (PAR); et d'une plate-forme permanente pour les avis scientifiques.

S'exprimant au nom du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC), le Costa Rica a appelé à l'accélération de la mobilisation des ressources transparentes et équitables pour les activités régionales. Le délégué a également souligné le rôle de l'EEPSMA dans la production de données pertinentes et la nécessité de renforcer l'analyse comparative des indicateurs d'impact. L'Ukraine, au nom des Etats d'Europe centrale et orientale, a appelé à la poursuite du travail de simplification des procédures d'accès aux fonds du FEM, et à la création d'un groupe scientifique interdisciplinaire intergouvernemental.

Le Fonds international de développement agricole (FIDA) a expliqué que le rôle du FIDA est d'héberger le MM, tandis que la supervision et la gouvernance du MM demeurent sous la responsabilité de la CdP, et a précisé que le FIDA demeure disposé à réexaminer le Protocole d'accord (PA). Future Forest, au nom des OSC, a recommandé que la CNUDD prenne les devants sur la question des synergies entre les Conventions de Rio, et augmente les partenariats avec les parties prenantes en vue d'améliorer la gestion des ressources transfrontières. Le représentant a également encouragé les parties à examiner le problème de "l'accaparement à grande échelle des terres" dans les zones arides, et à fournir un financement durable pour la lutte contre la dégradation des terres.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX ET ACCREDITATION DES OBSERVATEURS: Le président de la CdP 10, Lee, a invité les délégués à examiner le document concernant l'ordre du jour provisoire et le calendrier provisoire des travaux (ICCD/COP(10)/1), qui a été adopté avec un amendement au calendrier des travaux.

Les délégués ont également adopté le document portant sur l'accréditation des organisations intergouvernementales (OIG) et des ONG, et l'admission des observateurs (ICCD/COP (10)/28 et Add.1), sans observation.

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU AUTRES QUE LE PRESIDENT: La CdP 10 a élu comme vice-présidents: Khalifa Abdel Kader (Algérie), Bongani Masuku (Swaziland), BMS Rathore (Inde), Ogtay Jafar (Azerbaïdjan), Peter Molnar (Hongrie), Pedro Garcia Britto (République dominicaine), Sonia González Molina (Pérou) et Franz Breitwieser (Autriche). Le 11 octobre, la Conférence a élu le deuxième vice-président pour le Groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats (WEOG), Yves Guinand (Suisse), et Peter Molnar (Hongrie) comme rapporteur.

Lundi 10 octobre, les délégués à la CdP 10 ont également élu Antonio Rocha Magalhães (Brésil) en tant que président du Comité sur la Science et la Technologie (CST). Le président

Lee a rappelé aux délégués que Chencho Norbu (Bhoutan) a été élu comme le président du Comité de l'examen de la mise en application de la Convention (CRIC) pour ses 9^e et 10^e sessions.

Les délégués devaient ensuite établir un comité plénier (CP) et sélectionner Philbert Brown (Jamaïque) comme président. Durant la session de deux semaines, les délégués se sont réunis en séances de la Plénière, du CP, du CRIC et du CST, et dans six groupes de contact.

LE COMITE PLENIER

Les délégués prenant part au CP, présidé par Philbert Brown (Jamaïque), et ses trois groupes de contact, ont négocié puis présenté 22 projets de décisions à la plénière de clôture de la CdP. Des Groupes de contact ont été établis sur le MM, modéré par Naser Moghadasi (Iran), sur le budget et plan de travail pluriannuel, animé par Thomas Heimgartner (Suisse) et Hussain Nasrallah (Liban), et sur les questions en suspens, modéré par Markku Aho (Finlande).

LE PLAN-CADRE STRATEGIQUE DECENNAL POUR L'AMÉLIORATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION (2008-2018): Des mécanismes pour faciliter la coordination régionale de la mise en œuvre de la Convention:

Vendredi 14 octobre, le Secrétariat a présenté le document ICCD/COP(10)/21, sur les mécanismes pour faciliter la coordination régionale de l'application de la Convention. Les délégués ont reconnu la valeur des MCR et ont recommandé: le renforcement des comités consultatifs régionaux; l'amélioration de la cohérence avec les réseaux de programmes thématiques (RPT), le renforcement des liens avec les institutions régionales et sous-régionales; et, la fourniture de mandats clairs et de ressources prévisibles à ces dernières.

Mercredi 19 octobre, dans le groupe de contact du CP sur les "questions en suspens", les délégués ont discuté de la possibilité de reporter la décision sur les MCR à la CdP 11, mais certains ont exprimé leur préférence pour une décision à la CdP 10. Ils ont exprimé leur accord général sur la valeur de la coordination régionale. Les négociations ont été ponctuées par de nombreux rappels de la nécessité d'alléger les exigences bureaucratiques au titre de la Convention, d'opérer efficacement et de faire le meilleur usage de ressources limitées.

Décision finale: Dans la décision finale (ICCD/COP(10)/L.9), la CdP:

- invite le Secrétaire exécutif et le Directeur général du MM à renforcer leur collaboration au niveau régional;
- demande au Secrétariat et au MM de continuer à soutenir la mise en œuvre des priorités régionales déterminées par les régions;
- invite le Secrétaire exécutif, à la demande des parties concernées, et en collaboration avec elles, à soutenir le fonctionnement efficace des RPT, sous réserve de la fourniture de l'appui financier et technique nécessaire par les parties;
- décide que les institutions énumérés dans l'Annexe de la décision doivent agir en tant qu'entités chargées de la soumission des rapports; et
- demande que les annexes régionales de mise en œuvre qui n'ont pas encore déterminé leurs entités sous-régionales et régionales chargées de la soumission des rapports, le fassent avant le 31 décembre 2011.

Renforcement et amélioration du processus d'alignement des programmes d'action sur la Stratégie:

Ce débat avait pour plate-forme le document ICCD/COP (10)/21. Dans le CP, jeudi 20 octobre, le président Brown a introduit, et le Secrétariat a lu à haute voix, un projet de décision portant sur le renforcement et l'amélioration du processus d'alignement des programmes d'action sur la Stratégie (ICCD/COP(10)/L.8), en y apportant une correction par l'insertion d'un libellé manquant sur l'aide financière. La République de Corée a proposé l'ajout d'un alinéa introductif "accueillant favorablement" l'Initiative de Changwon. Tout en se félicitant des efforts fournis par la République de Corée dans la mise en œuvre de la Convention, plusieurs délégations dont, les Etats-Unis, l'Australie et le Brésil, se sont opposées à l'ajout de l'alinéa introductif, vu que, ont-elles précisé, l'Initiative n'est pas un texte négocié, et que les délégations ne l'ont pas encore examiné entièrement. Le CP a décidé de transmettre à la CdP le projet de décision tel que rectifié, mais sans l'alinéa introductif proposé par la République de Corée.

Décision finale: Dans cette décision (ICCD/COP(10)/L.8/Rev.1), la CdP reconnaît la nécessité d'accélérer l'alignement des PAN, des PASR et des PAR sur la Stratégie et a encouragé les pays touchés Parties et les annexes de mise en œuvre régionale à intensifier leurs efforts en vue de cet alignement. La CdP a également, entre autres, invité les institutions de la Convention à continuer de fournir aux pays touchés Parties, l'appui dont ils ont besoin pour renforcer leurs capacités institutionnelles et techniques dans le domaine de l'alignement et application efficace des programmes d'action, en fonction des ressources disponibles, y compris l'assistance technique appropriée pour l'élaboration, la révision et l'alignement des PASR et des PAR.

Examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie de communication globale: Vendredi 14 octobre, le Secrétariat a donné un aperçu des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie de communication globale (ICCD/COP(10)/2). Plusieurs parties ont salué les efforts fournis par le Secrétariat dans le domaine de la sensibilisation sur les problème de SETD, et les délégués ont avancé des suggestions appelant à la formation des organismes médiatiques locaux, à la traduction du site Web et du matériel de sensibilisation, et à s'assurer de la diffusion de ce matériel en temps opportun pour la Journée mondiale annuelle de la lutte contre la désertification.

Jeudi 20 octobre, le CP a décidé et recommandé à la Conférence, le projet de décision, sans autre discussion.

Décision finale: La décision (ICCD/COP(10)/L.1), entre autres, appelle les parties à mettre en œuvre la stratégie de communication globale et invite à la fourniture d'une aide financière et en nature permettant de s'assurer d'une application effective.

Procédures révisées encadrant la participation des organisations de la société civile aux réunions et processus de la CCD: Mercredi 19 octobre, dans le CP, le Secrétariat a présenté le point de l'ordre du jour sur les procédures révisées régissant la participation des OSC dans les réunions et processus de la CCD (ICCD/COP(10)/5 et ICCD/COP(10)/29). Les délégués ont exprimé leur regret quant à la faiblesse du niveau de participation des OSC à la CdP 10, et le Groupe africain a fait part de sa préoccupation à l'égard du financement direct de la

participation des OSC par certains pays industrialisés. Le Pérou a proposé de modifier la composition du jury chargé de la sélection des OSC, demandant une représentation de toutes les annexes de la Convention, au sein du Comité des OSC.

Jeudi 20 octobre, le président du CP, Brown, a introduit le projet de décision connexe, intitulé "Procédures révisées encadrant l'accréditation des OSC et des représentants du secteur privé à la CdP et leur participation aux réunions et processus de la CCD" (ICCD/COP(10)/L.6). Les Etats-Unis et le Paraguay se sont opposés à l'ajout d'un libellé proposé par la Bolivie et soutenu par le Kenya, libellé appelant à mandater les OSC de soumettre des rapports à travers les correspondants nationaux (CN). Le CP s'est accordé sur un texte de compromis avancé par la République dominicaine, proposant que les OSC présentent leurs rapports directement au Secrétariat, mais qu'il sera nécessaire d'envoyer des copies aux CN pour s'assurer que les données puissent être compilées et diffusées à l'échelle nationale. Le texte de compromis a été transmis à la CdP.

Décision finale: La décision (ICCD/COP(10)/L.6/Rev.1) contient deux sections: la première porte sur la révision des procédures encadrant l'accréditation des OSC et des représentants du secteur privé à la CdP, et la seconde, sur les procédures révisées régissant leur participation aux réunions et processus de la CLD. La Conférence des Parties, entre autres: décide que tous les cinq ans, les OSC doivent soumettre au Secrétariat, avec copie aux CN, un rapport sur leurs activités et leurs contributions à la mise en œuvre de la Convention. La décision décide aussi, entre autres, que le jury de sélection chargé de la participation des OSC et du secteur privé dans les réunions CLD soit composé de représentants des OSC de chacune des annexes de la Convention.

Election des membres du Bureau du CST; amendement du règlement intérieur (y compris la règle 22): Mercredi 19 octobre, dans le CP, le Secrétariat a présenté le document portant sur l'amendement du règlement intérieur (y compris la règle 22) lié à l'élection du Bureau du CST (ICCD/COP(10)/24). Aucune observation n'a été émise. Jeudi 20 octobre, dans la soirée, le président du CP, Philbert Brown, a introduit le projet de décision connexe et le Secrétariat a lu une proposition d'amendement au texte. Le CP a accepté le projet de décision amendé, et a convenu de le transmettre à la CdP, où il a été adopté vendredi soir.

Décision finale: La décision (ICCD/COP(10)/L.5) remplace le paragraphe 1 de l'article 22 par un texte de rechange précisant que le président du CST sera élu lors de la dernière réunion de la CdP et qu'il prendra ses fonctions immédiatement. Elle décide également de remplacer la règle 31 par un texte stipulant que les vice-présidents du CST seront élus en même temps que le président.

Suivi des recommandations en suspens du Corps commun d'inspection: Mercredi 19 octobre, le Secrétariat a présenté un rapport sur les mesures prises pour l'application des recommandations du CCI (ICCD/COP(9)/4). L'Argentine a félicité le Secrétariat pour son travail, soulignant que la recommandation du CCI sur l'amélioration de l'efficacité du Secrétariat a donné des résultats. Aucune décision n'a été associée à cette discussion.

PROGRAMME ET BUDGET: Le programme-budget au titre de l'exercice biennal 2012-2013 a été examiné dans le CP, mardi 11 octobre. Le Secrétariat a présenté le programme-

budget et les programme de travail biennaux provisoires chiffrés du Secrétariat, du CRIC et du CST pour l'exercice 2012-2013 (ICCD/COP(10)/7-8). Le Secrétariat a également présenté les résultats financiers du fonds d'affectation spécial de la Convention (ICCD/COP(10)/10). Le MM a présenté son projet de programme de travail biennal chiffré (ICCD/COP(10)/9.Rev.1). Vendredi 14 octobre, le programme-budget a été examiné dans le CP. Le MM a présenté un rapport sur la mise en œuvre du programme de travail biennal chiffré du MM (2010-2011) (ICCD/COP(10)/15). L'UE a encouragé les organes de la Convention à fournir, dans les cycles futurs de communication des données, un exposé conjoint sur leurs programmes pluriannuels. La représentante a souligné la nécessité de réévaluer la valeur ajoutée de toutes les lignes budgétaires, et a signalé avec préoccupation qu'en cas de fonds limités, les allocations destinées à la science et à la technologie seraient touchées. Le délégué des Etats-Unis a signalé que son pays a adopté une politique de non-croissance, et a encouragé le Secrétariat à mettre en œuvre l'appel du Secrétaire général de l'ONU à une coupe budgétaire de 3% par des institutions de l'ONU.

Présidé par le co-modérateur Thomas Heimgartner (Suisse), le groupe de contact sur les plans de travail-budget a examiné un projet de décision sur le programme-budget de l'exercice 2012-2013, à la fin de la première semaine, et a poursuivi cet examen tout au long de la deuxième semaine. Le Secrétariat a proposé une augmentation de 9,6% de son budget pour 2012-2013, et a également présenté deux autres scénarios - croissance nominale zéro et croissance zéro en termes réels. Le Secrétariat a précisé que le scénario de croissance nominale zéro signifierait que le budget serait exactement le même que celui pour 2010-2011, mais que dans le cadre du régime d'inflation actuel, cela se traduirait par une diminution des ressources disponibles. Le scénario de croissance réelle zéro se traduirait par une augmentation de 2,5%. Certaines parties ont souhaité baser la discussion sur la proposition de 9,6% du Secrétariat, tandis que deux parties ont exprimé leur préférence pour le scénario de croissance nominale zéro. Au cours de la discussion, une proposition a été avancée, de demander au Secrétariat de présenter, dans ses exposés futurs, un scénario de croissance négative, mais le groupe n'a pas accepté cette option. Les parties ont élaboré une liste d'articles budgétaires où ils ont estimé que des efficacités pouvaient être accomplies et des économies réalisées, liées essentiellement à des postes de personnel et budget de voyage. Le Secrétariat a présenté les coûts de chacun de ces articles et fait part de ses observations sur les implications des économies proposées. Le groupe a discuté ensuite du point de savoir s'il fallait approuver ou non, couper ou réduire certains des articles proposés initialement par le Secrétariat. Dans la soirée du vendredi 21 octobre, le groupe de contact est parvenu à un consensus sur un projet de décision concernant le programme-budget de l'exercice biennal 2012-2013, qui comporte une augmentation de 0,2% par rapport au budget de l'exercice précédent.

Le projet de décision sur le programme-budget de l'exercice biennal 2012-2013 a été examiné par le CP, vendredi 21 octobre à minuit. Le Secrétariat a signalé l'existence de quelques erreurs dans l'annexe I (Programmes de travail du Secrétariat et du MM, qui contient les données budgétaires détaillées de chaque

sous-programme) du projet de décision et, en réponse aux observations de l'UE, a confirmé que des modifications seraient apportées de manière à aligner les chiffres de l'annexe 1 sur celles figurant au tableau 1 (Besoins en ressources par sous-programmes) du projet de décision. Avec cette clarification, le CP a accepté le projet de décision et a convenu de le soumettre à la CdP pour adoption. La CdP a adopté le projet de décision, sachant que la dite correction doit y être apportée.

Décision finale: La décision (ICCD/COP(10)/L.23) contient 24 paragraphes opérationnels, y compris des accords sur: l'approbation du programme-budget de l'exercice biennal 2010-2011 à hauteur de 16.128.344 euros; l'approbation du tableau des effectifs du programme-budget; et l'adoption d'un barème indicatif des contributions pour 2012-2013. En outre, la décision:

- décide de maintenir le niveau de la réserve de trésorerie à 8,3% de l'estimation des dépenses dans le Fonds d'affectation spéciale, pour le budget central;
- approuve un budget de réserve d'un montant de € 2.033.000, pour les services de conférence;
- prend note de l'estimation des coûts supplémentaires qui peuvent atteindre € 1.496.000, qui seront engagés au cas où la CdP 11 se tiendrait à Bonn;
- prend note des montants estimatifs du financement nécessaire au Fonds d'affectation spéciale, spécifié par le Secrétaire exécutif (€ 12.139.138) et le MM (€ 14.737.041) pour l'exercice biennal 2012-2013, et prie les parties en mesure de le faire, d'y apporter des contributions volontaires; et
- demande au Secrétaire exécutif d'élaborer un budget et un programme de travail axés sur les résultats, pour l'exercice biennal 2014-2015, assortis de scénarios budgétaires reflétant une croissance nominale zéro et une croissance réelle zéro.

SUIVI DE L'EVALUATION DU MECANISME

MONDIAL PAR LE CORPS COMMUN D'INSPECTION:

Mardi 11 octobre, le Secrétariat et le MM ont introduit le document ICCD/COP(10)/3 sur les mesures prises pour l'application des paragraphes 1-3 et 5-8 de la décision 6/COP 9. Mardi 11 octobre, un groupe de contact a été établi sur le suivi de l'évaluation du MM, modéré par Naser Moghadasi (Iran), qui a achevé ses délibérations vendredi 21 octobre.

L'Argentine, appuyée par le Gabon, a souhaité en savoir davantage sur les effets possibles des changements institutionnels survenu dans le MM sur les données présentées dans le document. Le directeur général du MM, Christian Mersmann, a déclaré que les changements n'avaient pas été examinés, mais que cela ne contredira en rien le résultat qui serait négocié à la CdP 10. Le secrétaire exécutif de la CCD, Gnacadja, a déclaré que les changements institutionnels survenus dans le MM ne changeraient pas le fond du document. Le Brésil a souligné que la question importante, c'est celle de l'efficacité du MM plutôt que celle de son emplacement. La Jordanie a souhaité en apprendre davantage sur les obstacles posés à la collaboration, rencontrés par le MM et le secrétariat. La Gambie et le Lesotho ont mis en exergue le besoin de se concentrer sur la performance de MM.

Le Secrétariat a introduit la discussion sur l'évaluation des rapports existants et potentiels, l'obligation de rendre compte et les dispositions institutionnelles du MM (ICCD/COP(10)/4 et ICCD/COP(10)/INF.2-7). L'UE a déclaré que les dispositions concernant l'hébergement du MM doivent garantir son

indépendance et sa responsabilité devant la CdP. L'Argentine, le Guatemala et le Costa Rica ont également souligné l'importance de la responsabilité de MM. La Norvège a salué les résultats du MM sur le terrain et a apporté son appui aux dispositions actuelles.

L'Ouganda, au nom du Groupe africain, a appuyé l'intégration du MM au sein de la structure du Secrétariat. La République de Corée, soutenue par le Panama et le Honduras, a déclaré que la relation entre le MM et le secrétariat doit être fondée sur la gouvernance, la transparence, l'efficacité et la responsabilité. L'Inde a affirmé que le maintien du statu quo n'est pas une option. Le Viet Nam a exprimé son soutien au travail du MM.

Au cours de la première semaine, le groupe de contact a examiné les principes généraux régissant la gouvernance du MM dans les domaines de l'établissement des rapports, de l'obligation de rendre compte, de la supervision et des dispositions institutionnelles. Mardi 18 octobre, le groupe a commencé l'examen du projet de décision du président, qui comprenait des contributions de tous les groupes régionaux. Compte tenu des positions divergentes des annexes régionales, le groupe a longuement débattu, entre autres: de la résiliation du protocole d'accord avec le FIDA; de la responsabilité de gestion du Secrétaire exécutif dans les domaines de l'établissement de rapports sur les activités et la comptabilité du MM; de la délégation de pouvoirs, par le Secrétaire exécutif, au directeur général du MM, pour ce qui est du programme et budget du MM; des accords avec les donateurs et des décisions concernant les effectifs; et de l'établissement d'un conseil consultatif chargé de fournir des conseils sur les questions de MM. Jeudi 20 octobre, le groupe est arrivé à une impasse sur la question des dispositions concernant le lieu de résidence du MM, certaines parties pressant pour la relocalisation du MM à Bonn, au titre de partie intégrante de la structure de gouvernance récemment convenue, et d'autres estimant que la question de l'emplacement du MM n'avait rien à voir avec la gouvernance, et trouvant les données disponibles insuffisantes pour étayer et permettre la prise d'une décision sur ce sujet. Un groupe restreint de parties a élaboré un texte de compromis qui prie le Secrétaire exécutif, en consultation avec le Bureau de la CdP 10, d'entreprendre un processus visant à déterminer un arrangement sur le nouvel emplacement du MM, y compris le possibilité d'une cohabitation avec le Secrétariat, en vue d'une décision de la CdP 11 sur cette question.

Décision finale: La CdP, dans la décision ICCD/COP(10)/L.22, sur le thème "Gouvernance et dispositions institutionnelles du MM", décide entre autres:

- que l'obligation de rendre compte et la représentation juridique du MM doivent être transférées du FIDA au Secrétariat;
- que le Secrétaire exécutif doit assumer la responsabilité de la gestion générale, y compris la coordination des rapports à l'intention de la CdP sur la comptabilité, la performance et les activités du MM;
- que le Secrétaire exécutif délègue le pouvoir opérationnel, selon ce qu'il convient et conformément aux Règles et règlements des Nations Unies, au directeur général du MM pour gérer le programme et budget du MM et entrer en accord avec des bailleurs de fonds, et

- de réviser le protocole d'accord avec le FIDA pour limiter le FIDA à 1) un soutien logistique et administratif et, 2) les privilèges et immunités au personnel de MM à travers le gouvernement de l'Italie.

La CdP demande, entre autres:

- au secrétaire exécutif, en consultation avec le directeur général du MM et avec le soutien des cadres supérieurs du Secrétariat et du MM, de procéder entre autres: à l'élaboration des règles internes devant régir la relation entre le Secrétariat et le MM; à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une identité d'entreprise commune; à une rationalisation de la gestion financière et administrative; et à la coordination des rapports établis à l'intention du CRIC et de la CdP;
- au secrétaire exécutif, de s'assurer que l'ensemble du personnel et des comptes du MM soient sous un régime unique administré par l'ONU à Genève;
- au Secrétaire exécutif, d'entreprendre un processus pour la détermination d'un arrangement pour le nouveau lieu de résidence du MM, y compris la possibilité d'une cohabitation avec le Secrétariat, en tenant compte des coûts, des modalités et synergies opérationnelles et de l'efficacité de la gouvernance, de fournir les résultats au Bureau de la CdP 10, d'ici le 1^{er} juillet 2012, et de présenter une recommandation à la CdP 11, pour décision; et
- au secrétaire exécutif et au directeur général du MM, à travers les réunions régulières ou spéciales et en fonction des fonds extra-budgétaires disponibles, de solliciter des parties et des acteurs concernés, leurs points de vue sur le travail du MM, et de rendre compte des opinions exprimées à la CdP.

Mise en œuvre des paragraphes 1 à 3 et 5 à 8 de la

décision 6/COP.9: Sous ce point de l'ordre du jour, le groupe de contact sur les questions en suspens du CP a examiné un projet de décision portant sur une stratégie commune de collecte de fonds, et a conclu ses travaux en acceptant de prendre note de la stratégie provisoire de collecte de fonds.

Décision finale: Dans cette décision, intitulée "Stratégie commune de collecte de fonds" (ICCD/CdP(10)/L.17), la CdP prend note du projet de stratégie commune pour la collecte de fonds (2012-2015), jointe en annexe à la décision. La CdP demande également au Secrétariat et au MM: de continuer à coordonner leurs efforts dans le domaine de la collecte de fonds, de s'assurer de l'alignement et de l'intégration sur les stratégies plus larges, pour répondre à l'Objectif stratégique 4 de la Stratégie, et de communiquer les résultats de leurs efforts en matière de collecte de fonds dans le rapport global sur la performance des institutions et organes subsidiaires de la Convention.

EXAMEN DU SUIVI DES RÉSULTATS DU SOMMET MONDIAL SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (SMDD) QUI INTERESSENT LA CONVENTION ET DU RÉSULTAT DES 18^e ET 19^e SESSIONS DE LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE:

Mercredi 19 octobre, le Secrétariat a rendu compte des activités qu'il a effectuées et qui ont rapport avec ce point de l'ordre du jour, telles que figurant dans le document ICCD/COP(9)/6. L'Algérie, au nom du Groupe africain, a appelé les pays à accroître leurs efforts pour élever le rang des questions de SETD dans l'ordre du jour de Rio +20.

Décision finale: Dans la décision finale sur le suivi des résultats du SMDD qui sont pertinents à la Convention, à la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le thème "Traitement des problèmes de SETD dans le cadre du développement durable et de l'éradication de la pauvreté" et au processus préparatoire de la CNUDD (ICCD/COP(10)/L.3), la CdP, entre autres: invite les parties à soumettre leurs contributions à la CNUDD d'ici le 1^{er} novembre 2011; prie le secrétaire exécutif de préparer activement à la CNUDD, d'y prendre part et d'apporter une contribution au document de compilation, en vue de s'assurer que les questions de SETD y figurent en bonne place, et décide d'inclure dans l'ordre du jour de la CdP 11, une rubrique intitulée "Suivi de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le traitement des questions de SETD dans le cadre du développement durable et de l'éradication de la pauvreté, et de participer à la CNUDD".

LES POINTS EN SUSPENS DE L'ORDRE DU JOUR:

Article 47 du Règlement intérieur: Mercredi 19 octobre, le Secrétariat a présenté le document ICCD/COP(10)/23 sur les procédures de vote. Jeudi 20 octobre, le président Brown a invité les délégués à examiner le projet de décision connexe et le CP a accepté le projet de décision et a décidé de le soumettre à la CdP pour adoption. La CdP a adopté le projet de décision vendredi 21 octobre.

Décision finale: La décision (ICCD/COP(10)/L.4) demande que cette règle de procédure en suspens soit insérée dans l'ordre du jour de la CdP 11, et au Secrétariat, de présenter un rapport sur les règlements intérieurs analogues relevant d'autres accords environnementaux multilatéraux.

DECENNIE DES NATIONS UNIES POUR LES DESERTS ET LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION (2010-2020):

Mercredi 19 octobre, le Secrétariat a présenté le document sur la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification (DNUDD) (ICCD/COP(10)/27). Le CP a examiné la décision concernant le projet (ICCD/COP(10)/L.2), jeudi et, moyennant l'ajout d'un libellé introductif et quelques modifications rédactionnelles, a accepté de le transmettre à la CdP.

Au cours du débat, le Groupe africain a encouragé les pays industrialisés à réexaminer la décision pour y demander uniquement des contributions volontaires. D'autres ont suggéré, entre autres, d'impliquer toutes les régions, de compléter la stratégie par une stratégie de communication globale et de poursuivre les synergies entre la biodiversité et la DNUDD. L'Arabie saoudite a proposé d'ajouter un libellé introductif prenant note du rapport sur les activités de soutien à la DNUDD.

Décision finale: La décision (ICCD/COP(10)/L.2) demande au Secrétariat, entre autres, d'étendre son réseau de partenariat de manière à y inclure des représentants de la société civile, d'OIG et d'ONG, et appelle à un financement pour appuyer l'élaboration et la mise en œuvre du programme de la DNUDD.

COMITÉ DE L'EXAMEN DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION

Le président du CRIC, Chenchu Norbu (Bhoutan), a ouvert la CRIC 10 le mardi 11 octobre. Le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire (ICCD/CRIC(10)/1) sans amendement. Le CRIC a décidé de créer deux groupes de contact, l'un, pour travailler sur le processus itératif, modéré par Worapong Waramit

(Thaïlande) et Amjad Virk (Pakistan), et l'autre, sur l'évaluation à mi-parcours et les activités d'habilitation du FEM, modéré par Godwin Fishani Gondwe (Zambie). Les groupes de contact ont élaboré neuf projets de décisions, qui ont été acceptés par le CRIC, jeudi 20 et vendredi 21 octobre, et adoptés par la Conférence, vendredi.

Au cours de sa séance de clôture, le CRIC a également nommé et élu par acclamation les délégués suivants comme vice-présidents du Bureau du CRIC, au titre des CRIC 11 et 12: Ambroise Zanga, République centrafricaine (Groupe africain); Hussein Nasrallah, Liban (Asie-Pacifique); Ulazdamir Sauchanka, Biélorussie (Etats d'Europe centrale et orientale); et Luis Estuardo Ríos, Guatemala (Amérique latine et Caraïbes). Durant la plénière de clôture, la Conférence a élu, par acclamation, la candidate du GEOA, Mary Rowen (Etats-Unis) comme présidente des CRIC 11 et 12.

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA CONVENTION ET DE LA STRATEGIE: Plans de travail pluriannuels des institutions et organes subsidiaires de la Convention et évaluation de leur performance:

L'examen de cette question a commencé dans le CRIC mardi 11 octobre. Un groupe de contact sur ce thème a été établi par le CP et s'est réuni durant les deux semaines. Le CRIC a approuvé le projet de décision vendredi 21 octobre, et la CdP a adopté la décision vendredi.

Mardi 11 octobre, le Secrétariat a présenté le rapport de la CRIC 9 (ICCD/CRIC(9)/16) et le projet de plan de travail pluriannuel du Secrétariat (2012-2015) (ICCD/CRIC(10)/3). L'Algérie a souligné l'importance de s'assurer d'un financement adéquat. La Côte d'Ivoire a déclaré que la mise en œuvre du plan de travail permettrait aux parties d'effectuer des avancées importantes dans la mise en œuvre de la Stratégie.

Le directeur général du MM, Mersmann, a présenté le plan de travail pluriannuel provisoire du MM (ICCD/CRIC(10)/5), soulignant qu'il ne peut être mis en œuvre que si les changements institutionnels ne viendront pas perturber le travail du MM. L'Algérie a appelé à la cohérence entre les programmes de travail et la stratégie, et à l'amélioration de la coopération Sud-Sud. L'UE a déclaré que des données fournies peuvent aider à l'élaboration d'une base de référence, mais qu'en raison de leur fragmentation, il est difficile de tirer des conclusions et de déterminer les évolutions en se basant sur ce document.

Le MM a ensuite présenté plusieurs documents relatifs aux plans de travail pluriannuels des institutions et organes subsidiaires de la Convention (ICCD/CRIC(10)/4-6) et (ICCD/CRIC(10)/7-ICCD/COP(10)/CST/10). Panama, a souligné la nécessité d'inclure une analyse narrative. La Gambie et le Maroc ont appelé à la création de partenariats et de mécanismes de financement innovants pour améliorer la mise en œuvre. La Finlande a demandé des éclaircissements sur le nombre de bénéficiaires et de prestataires de services aux niveaux national et régional. Le Niger a souligné la nécessité d'une plus grande synergie entre les programmes des trois Conventions de Rio, et l'Algérie a appelé à une étude évaluant la contribution de la CLD à la mise en œuvre d'autres conventions.

Enfin, le MM a introduit le document ICCD/COP(10)/15 sur les contributions du MM à la mise en œuvre de la Stratégie de la CLD pour l'exercice biennal 2010-2011. La Côte

d'Ivoire, soutenue par l'Algérie, a demandé si les activités des programmes de travail antérieurs qui ne sont pas encore effectuées, ont été reportées sur le programme pluriannuel.

Au cours des discussions du groupe de contact, le Secrétariat a présenté ses priorités telles que figurant dans son projet de plan de travail pluriannuel pour la période 2012-2015 (ICCD/CRIC(10)/3), et le MM a présenté son plan de travail pluriannuel (ICCD/CRIC(10)/5).

Décision finale: La décision concernant les plans de travail pluriannuels des institutions de la Convention et ses organes subsidiaires (ICCD/CRIC(10)L.1) souligne l'importance d'un fonctionnement efficace et coordonné des institutions et des organes subsidiaires et approuve les orientations stratégiques du CST, du CRIC, du MM et du Secrétariat, figurant dans les plans de travail annexés. En outre, la décision:

- demande au CST de continuer à renforcer et à coordonner les activités de sensibilisation et de conscientisation, et d'engager un processus de coordination plus poussé avec le CRIC dans le domaine de la gestion des données;
- invite les parties, les donateurs et les institutions financières à fournir d'autres moyens techniques et financiers;
- demande au Secrétariat et au MM d'élaborer des plans de travail pluriannuels, en utilisant une approche de gestion axée sur les résultats;
- décide que les évaluations de performance futures qui seront menées par le CRIC à partir de sa 12^{ème} session, doivent être basées sur les rapports fournis sur la mise en œuvre des programmes de travail chiffrés biennaux des institutions de la Convention et ses organes subsidiaires; et
- décide d'utiliser les indicateurs de performance et les cibles auxquelles ils se rapportent qui figurent dans les plans de travail, pour évaluer la performance des institutions de la Convention et ses organes subsidiaires.

EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION EN UTILISANT LES INDICATEURS DE PERFORMANCE:

Mercredi 12 octobre, le MM a introduit le document ICCD/CRIC(10)12, contenant des indications supplémentaires sur les indicateurs d'impact provisoires adoptés à la CdP 9. Le groupe de contact sur le processus itératif a commencé l'examen du projet de décision jeudi 13 octobre. Le groupe a convenu de demander au Secrétariat et au MM d'élaborer, entre autres: des directives détaillées concernant l'objectif stratégique 4, y compris les formats et modèles pour l'EEPSMA; des systèmes permettant de faciliter la collecte de données et le renforcement des capacités. Un délégué a mis en garde contre le risque de préempter le résultat des processus des d'établissement des rapports de mi-parcours, tandis que d'autres ont exhorté les parties à éviter de fixer des objectifs ambitieux qui pourraient ne pas cadrer avec les priorités discutées par le groupe de contact sur le budget.

Décision finale: Dans la décision finale (ICCD/CRIC(10)/L.2), la CdP reconnaît que des mesures importantes ont été prises pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie, et adopte quatre objectifs opérationnels visant, entre autres:

- l'amélioration des stratégies pour faire progresser les activités de sensibilisation et de conscientisation sur les questions de SETD;

- l'accélération de l'alignement des programmes d'action sur la Stratégie;
- le renforcement des accords de partenariat, du soutien technique et de la création des capacités;
- la poursuite de l'élaboration de cadres d'investissement intégrés et la mobilisation de ressources financières nouvelles et supplémentaires pour la mise en œuvre de la Convention.

Le processus itératif relatif à l'évaluation de la mise en œuvre, y compris les indicateurs de performance et d'impact, la méthodologie et les procédures encadrant la soumission des rapports: Mercredi 12 octobre, le Secrétariat a présenté les lignes directrices encadrant l'analyse préliminaire des données figurant dans les rapports des parties et autres entités (ICCD/COP(10)/CST/4-ICCD/CRIC(10)/14). Le groupe de contact a examiné ce sujet mercredi et jeudi, et s'est accordé sur le projet de décision, jeudi 20 Octobre, sans commentaire. La CdP a adopté la décision vendredi.

L'UE a invité le Secrétariat et le MM à établir une feuille de route pour leurs futurs travaux sur les lignes directrices et a souligné l'importance de la qualité des données.

Le Secrétariat de la CLD a ensuite présenté le document ICCD/CRIC(10)/13, portant sur les directives méthodologiques révisées regissant les rapports des OSC. Le rapport a donné lieu à des interventions de 32 parties, dont plusieurs ont souligné que les rapports soumis par toutes les parties prenantes devraient être coordonnés par les correspondants nationaux (CN). De nombreuses parties ont souligné la nécessité de surveiller l'ensemble des ressources affectées aux questions de SETD, ainsi que l'exactitude des données soumises par les OSC.

Tout en soutenant les rapports nationaux intégrés, le Pérou, la Chine et l'Argentine ont souligné la valeur d'une approche de communication des données à deux voies pour faciliter le partage d'information par les OSC, les universitaires et autres intervenants. Les représentants des OSC ont mis en garde qu'un rapport unique ne peut suffisamment appréhender la diversité des expériences et des innovations sur le terrain. Ils ont souligné l'engagement des OSC en faveur d'une action harmonisée et ont appelé à la poursuite du soutien du partage des connaissances. Le Secrétariat a précisé que l'objectif de la procédure proposée est de faciliter l'établissement des rapports des OSC à travers les CN, tout en encourageant l'échange des bonnes pratiques.

Le groupe de contact sur le processus itératif a commencé l'examen du projet de décision jeudi 13 octobre. Le groupe a convenu de demander au Secrétariat et au MM d'élaborer, entre autres: des directives détaillées concernant l'objectif stratégique 4, y compris les formats et modèles pour l'EEPSMA; des systèmes permettant de faciliter la collecte de données et le renforcement des capacités. Un délégué a mis en garde contre le risque de préempter le résultat des processus d'établissement des rapports de mi-parcours, tandis que d'autres ont exhorté les parties à éviter de fixer des objectifs ambitieux qui pourraient ne pas cadrer avec les priorités discutées par le groupe de contact sur le budget.

Décision finale: La décision (ICCD/CRIC(10)/L.3/Rev.1) comprend des sections sur: l'affinement de l'ensemble des indicateurs de performance et les méthodologies associées; l'amélioration de la façon de mesurer les progrès accomplis dans le cadre de l'Objectif stratégique 4 de la Stratégie, du format et les directives méthodologiques regissant l'établissement des

rapports par les OSC (2012-2013), et des lignes directrices encadrant l'analyse préliminaire des données contenues dans les rapports.

EXAMEN DES BONNES PRATIQUES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION: Le Processus itératif: Affinement des méthodes d'examen et de compilation des bonnes pratiques: Mardi 11 octobre, le Secrétariat a présenté le processus itératif pour l'affinement des méthodes d'examen et de compilation des bonnes pratiques (ICCD/CRIC(10)/15). Le groupe de contact sur le processus itératif a négocié, durant toute la semaine, un projet de texte sur ce point. Jeudi 20 octobre, le CRIC a accepté le projet de décision sans commentaire. La CdP a adopté la décision vendredi.

La Suisse a proposé au CRIC de formuler une recommandation à l'intention de la CdP d'utiliser les formats du *Panorama mondial des approches et technologies de conservation* (WOCAT) pour les bonnes pratiques. L'UE a demandé au Secrétariat d'élaborer sur le comité consultatif proposé sur les finances de la GDT, et sur ses implications financières. L'Argentine a souligné la pertinence du WOCAT et de l'Evaluation de la dégradation des terres arides (LADA). Le Mali a mis en exergue l'importance de la promotion et de la diffusion des bonnes pratiques, Israël et l'Inde ont souligné qu'il est important de tester leur applicabilité, tandis que le Zimbabwe a souligné l'intérêt d'une vérification indépendante. La France a appelé à l'éclaircissement des rôles respectifs du CRIC et du CST dans le domaine des bonnes pratiques. Le Groupe africain a déclaré le rôle du CST est d'évaluer les bonnes pratiques. Le Burkina Faso a souligné la capitalisation des expériences vécues, l'analyse des contraintes posées à l'application et la diffusion des bonnes pratiques. Le MM a introduit le document sur les directives provisoires régissant le format et la méthodologie applicables aux rapports sur les bonnes pratiques dans le domaine du financement et de la mobilisation des ressources (ICCD/CRIC(10)/16). La Guinée-Bissau a suggéré d'utiliser des méthodes autres que l'Internet pour diffuser les bonnes pratiques.

Décision finale: La décision concernant l'évaluation des bonnes pratiques dans le domaine de la mise en œuvre de la Convention (ICCD/CRIC(10)/L.4) décide, entre autres, que l'examen des thèmes des bonnes pratiques sera mené selon un programme figurant en annexe; invite les entités déclarantes à continuer à établir des rapports concernant les bonnes pratiques sur les thèmes déjà examinés dans de précédentes sessions du CRIC; et prend note de la classification révisée des bonnes pratiques.

PROCÉDURES OU MECANISMES INSTITUTIONNELS SUPPLEMENTAIRES POUR AIDER LA CDP A EXAMINER REGULIEREMENT LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION: Ce point a d'abord été examiné mercredi 12 octobre, puis réexaminé la semaine suivante. Un groupe de contact a commencé à y travailler jeudi 20 Octobre, et a conclu le projet de décision vendredi. Vendredi, le CRIC a accepté la décision et la CdP l'a adopté sans amendements.

Mercredi 12 octobre, le Secrétariat a présenté le document ICCD/CRIC(10)/17 qui énonce les modalités, critères et mandat provisoires pour l'évaluation à mi-parcours de la stratégie. Le Groupe africain, avec l'Indonésie, a suggéré l'établissement

d'un organisme indépendant, pour procéder à l'évaluation mi-parcours. L'Indonésie a aussi suggéré d'évaluer les réalisations accomplies et les difficultés rencontrées.

Mercredi 19 octobre, le président de la CRIC 10, Norbu, a ouvert le débat sur l'évaluation à mi-parcours de la stratégie. Octavio Pérez Pardo (Argentine), en sa capacité personnelle, a invité les parties à s'éloigner de leur préoccupation des "questions d'ordre administratif interne" et à se concentrer plutôt sur les "vrais problèmes". Soulignant les problèmes interdépendants d'accès au financement et de démonstration de résultats sur le terrain, il a souhaité voir les PAN élaborer un message clair sur "l'infrastructure de l'environnement requis pour la GDT." Sina Maiga Damba, Association pour la formation et l'appui au développement, Mali, a appelé la communauté internationale: à améliorer la volonté et l'engagement politique en faveur de la Convention; à sensibiliser sur les questions de SETD; et à établir un dialogue sur les questions de SETD, entre les institutions à tous les niveaux. Gustavo Fonseca (FEM), en sa capacité personnelle, a suggéré de projeter des messages positifs et les réussites, de montrer que la GDT fonctionne et partage le fait que les terres arides sont précieuses pour les économies nationales. M. Fonseca a également appelé à envisager l'élimination des subventions, souligné la nécessité de produire des résultats tangibles de la GDT, et mis en exergue la pertinence des principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

Au cours de ses discussions, le groupe de contact a examiné trois mécanismes institutionnels possibles pour la réalisation des évaluations: un organisme indépendant, un groupe de travail intersessions ou un processus mené par le Bureau de la CdP.

Décision finale: La décision sur les modalités, critères et mandat provisoires pour l'évaluation à mi-parcours de la stratégie (ICCD/CRIC(10)/L.9) décide de créer un Groupe de travail spécial intersessions (GTI), sous réserve de disponibilité de fonds, ayant pour mandat d'élaborer des recommandations sur l'évaluation mi-parcours sous la conduite du Bureau de la CdP. Elle décide en outre que le GTI peut s'appuyer sur l'expertise des consultants et institutions conformément au cahier des charges joint à ce document.

PROMOTION ET RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC D'AUTRES CONVENTIONS ET ORGANISATIONS, INSTITUTIONS ET AGENCES INTERNATIONALES:

Ce point a été examiné mercredi 12 octobre dans le CRIC, puis dans un groupe de contact qui s'est réuni plusieurs fois au cours de la semaine suivante. Jeudi 20 octobre, le CRIC a accepté le projet de décision avec des crochets autour du texte sur la portée des directives qui seront élaborées par le Secrétariat pour les cadres de politiques de sensibilisation sur les questions de SETD. Vendredi, la CdP a adopté la décision, comme convenu, avec un nouvel amendement introduit par le GRULAC, demandant à la CdP de "prendre note" du rapport global sur les terres arides, et a demandé au Secrétariat et au Groupe sur la gestion de l'environnement de fournir un rapport sur cette initiative à la CdP 11.

Mercredi 12 octobre, le Secrétariat a présenté le document sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la décision 8/COP.9 (ICCD/CRIC(10)/18). Le Secrétariat a également présenté les documents sur les projets de cadres de politique

de sensibilisation (ICCD/CRIC(10)/19-21 et ICCD/CRIC(10)/INF.1), recommandant au CRIC d'approuver les cadres de sensibilisation sur le changement climatique, sur la parité et sur la sécurité alimentaire.

Nombre de délégués ont remercié le Secrétariat pour ses efforts dans l'élaboration des cadres. L'Algérie, avec le Zimbabwe et le Lesotho, a souligné la nécessité d'appliquer les décisions de la CdP sur le terrain. Plusieurs participants ont soulevé la question de l'accès aux fonds destinés à la lutte contre le changement climatique, et a souligné la nécessité d'une cohérence politique et d'une meilleure coordination au niveau national.

Après l'introduction, par le Secrétariat, du document ICCD/CRIC(10)/22 et INF.1 consacré aux synergies dans le domaine de l'établissement des rapports au titre des Conventions de Rio, de nombreuses parties ont souligné que les CN des trois conventions travaillaient déjà en étroite collaboration. La Guinée-Bissau, le Maroc et d'autres ont appelé le FEM à soutenir la participation des CN à leurs CdP respectives. Les Etats-Unis, la Jordanie et Trinité-et-Tobago ont souligné que la réalisation des synergies dans le domaine de l'établissement des rapports est entravée par les décalages au niveau des mandats et des calendriers et, avec l'Union européenne, se sont interrogés sur la valeur ajoutée de l'élaboration d'un nouveau cadre pour l'établissement des rapports. L'UE a appelé à explorer les options à faible coût et les options sans frais, telles que celle du renforcement du dialogue au niveau national. L'UICN a parlé de la collaboration des trois conventions sur l'intégration d'un cadre pour la parité. Au sujet des appels à la facilitation de l'accès aux fonds destinés au climat, l'Argentine, le Honduras et le Guatemala ont mis en garde contre l'affaiblissement de l'accent placé par la CLD sur les terres arides et sur l'action au niveau national.

Au cours des négociations menées au sein du groupe de contact, il y a eu accord sur la nécessité d'élaborer une approche standard pour la mise en place de tels cadres, et de demander au Secrétariat d'élaborer un cadre supplémentaire pouvant servir de modèle pour les cadres futurs. Toutefois, les délégués sont restés divisés sur l'axe thématique de ce cadre supplémentaire. Certains ont estimé qu'il doit se limiter à la fourniture de conseils sur la sécheresse, à la lueur de l'expertise du Secrétariat, tandis que d'autres ont souhaité le voir élargi à la question de la rareté de l'eau.

Décision finale: La décision ICCD/CRIC(10)/L.8/Rev.1 demande au Secrétaire exécutif, entre autres, de renforcer et de bâtir sur les initiatives de coopération établies et nouvelles avec les organisations et institutions internationales sur les questions de SETD, et invite les parties à établir des processus nationaux de collaboration sur les synergies dans le domaine de l'établissement des rapports, impliquant les CN et leurs représentants issus des Conventions de Rio.

COLLABORATION AVEC LE FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL: Ce point a été abordé jeudi 14 octobre. Le groupe de contact a commencé à l'examiner mardi 18 octobre, et a achevé ses négociations jeudi. Vendredi, le CRIC a accepté le projet de décision et la CdP l'a adopté sans amendements.

Jeudi 14 octobre, le FEM a présenté un rapport sur ses activités de financement au titre de la lutte contre la désertification (ICCD/CRIC(10)/23), mettant en relief l'allocation

de 340 millions de dollars à des projets portant sur la GDT, durant le 4^e réapprovisionnement du FEM, et l'affectation de 405 millions de dollars prévue durant le 5^e réapprovisionnement du FEM. Le Secrétariat a présenté une note sur la facilitation de l'accès au financement du FEM au titre de la lutte contre la dégradation des terres focales (ICCD/CRIC(10)/24).

Plusieurs pays ont accueilli avec satisfaction le rapport ainsi que l'amendement apporté à l'Instrument du FEM, par lequel le FEM sert maintenant comme mécanisme financier de la CLD, en plus du soutien reçu du FEM. De nombreux délégués, déplorant le faible niveau des ressources allouées à la GDT, et la répartition déséquilibrée des ressources réparties entre les différentes régions au titre de la GDT, ont appelé le FEM et le Secrétariat à remédier à cette situation. L'Argentine et des parties du Groupe africain ont parlé des procédures lourdes et longues pour accéder aux fonds du FEM, en particulier pour les activités de soutien à l'harmonisation des PAN et des rapports, et ont appelé à un suivi rapide de ces procédures. La Chine a demandé davantage d'attention à l'Asie du Nord et un soutien des correspondants nationaux. Le Viet Nam a parlé de l'alignement du PAN comme étant une priorité pour les fonds du FEM. Le Costa Rica, au nom du GRULAC, a suggéré de procéder à une évaluation des ressources financières et des mécanismes de financement en vue d'établir un fonds spécifique pour la Convention. La Jordanie et l'Indonésie ont déploré l'absence d'un représentant du FEM durant les réunions de coordination régionale. La Ligue des Etats arabes a demandé la tenue de réunions plus régulières avec le FEM et l'établissement de liens avec des mécanismes de financement innovants.

Répondant aux questions soulevées, le FEM a souligné: que le FEM organise, à la demande des pays, des ateliers nationaux de formation sur les procédures du FEM; que le FEM a établi un délai de 18 mois pour l'élaboration des demandes de financement à soumettre au FEM, et a fixé une norme de dix jours ouvrables au Secrétariat du FEM pour répondre aux demandes de financement; et qu'il y a trois options pour accéder aux fonds du FEM pour les activités de la CLD: un accès direct avec le Secrétariat du FEM; un accès par le biais d'une agence d'exécution du FEM; et un accès dans le cadre d'un projet global sans conditions.

Décision finale: La décision (ICCD/CRIC(10)/L.7) accueille favorablement le processus amélioré d'allocation des ressources aux pays éligibles, à travers le système transparent d'allocation des ressources (STAR), ainsi que l'allocation de fonds supplémentaires pour le soutien des mesures relevant du domaine d'intervention, conformément aux priorités de la Convention. Elle prie le Secrétaire exécutif de tenir une consultation avec le chef de la direction du FEM pour savoir si des amendements à l'actuel protocole d'accord sont nécessaires, et de présenter un rapport à la CdP 11. Elle invite en outre le FEM à:

- soutenir l'alignement des PASR et des PAR avec la Stratégie;
- envisager une augmentation des allocations destinées à la lutte contre la dégradation des sols, sous réserve de disponibilité des ressources; et
- simplifier davantage ses procédures dans l'intérêt d'une utilisation intégrale et opportune par les pays éligibles.

DATE, LIEU ET PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA CRIC 11: Jeudi 20 octobre, le CRIC a approuvé deux décisions. Les deux décisions ont été adoptées par la CdP vendredi 21 octobre.

Décisions finales: La décision finale sur le programme de travail de la CRIC 11 (ICCD/CRIC(10)/L.5) énonce que la CRIC 11 devrait examiner la communication des données à la lueur de la décision 11/COP.9 sur les procédures supplémentaires ou mécanismes institutionnels destinés à aider la CdP à examiner régulièrement la mise en œuvre de la Convention, et à examiner les moyens et les rapports des entités spécifiées.

La décision finale sur les date et lieu de la prochaine réunion du CRIC (ICCD/CRIC(10)/L.6) stipule que la CRIC 11 aura lieu à Bonn, en Allemagne, pendant cinq jours ouvrables au plus tard en mars 2013, au cas où aucune partie n'avance une offre pour l'accueil de cette session et la couverture du coût financier supplémentaire.

COMITE SUR LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE

Le président de la CST 10 Antonio Rocha Magalhães (Brésil) a ouvert les travaux de la CST 10 mardi 11 octobre, soulignant la nécessité de veiller à ce que les défis posés et les opportunités offertes relatives aux zones arides figurent à l'ordre du jour de Rio +20. Un groupe de contact, coprésidé par Lawrence Townley-Smith (Canada) et Emmanuel Oladipo Olukayode (Nigeria), s'est réuni mercredi 12 et jeudi 13 octobre, a élaboré neuf projets de décision. Ils ont été acceptés par le CST jeudi 13 octobre. Jeudi soir, le Rapporteur du CST, Nicholas Hanley (UE), a présenté, oralement, le projet de rapport de la CST 10. Le rapport a été adopté. Les projets de décisions ont été adoptés par la CdP vendredi 14 octobre.

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU: Mardi 11 octobre, la CST 10 a élu Jean Ndembo Longo (République démocratique du Congo), Amjad Virk (Pakistan), Yuriy Kolmaz (Ukraine) et Nicholas Hanley (UE) en tant que vice-présidents du bureau de la CST 10. Mercredi, le président Magalhães a annoncé que le vice-président Hanley ferait office de Rapporteur.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE L'ORGANISATION DES TRAVAUX: Mardi 11 octobre, le président Magalhães a introduit, et les participants ont adopté, l'ordre du jour provisoire (ICCD/COP(10)/CST/1) et l'organisation des travaux (annexe 2 du document ICCD/COP(10)/CST/1) de la CST 10. Il a également présenté le rapport du CST relatif à sa deuxième session extraordinaire (ICCD/CST(S-2)/9). Aucune observation n'a été émise sur le rapport.

CONSEILS SUR LA MEILLEURE MANIERE DE MESURER LES PROGRES ACCOMPLIS DANS LA REALISATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES 1, 2 ET 3 DE LA STRATEGIE: Mardi 11 octobre, le Secrétariat a présenté les documents concernant: les Conseils sur la mesure des progrès réalisés dans la réalisation des objectifs stratégiques 1, 2 et 3 de la Stratégie (ICCD/COP(10)/CST/2 et 3 et ICCD/COP(10)/CST/INF.1, INF.2, INF.6, et INF.9); le processus d'examen par les pairs; l'étude pilote, les modèles et les directives encadrant les indicateurs d'impact; ainsi qu'un document portant sur les modalités d'analyse des données scientifiques et techniques contenues dans les rapports qui doivent être soumis en 2012, et sur l'utilisation des résultats scientifiques qui s'y rapportent (ICCD/COP(10)/CST/4-ICCD/CRIC(10)/14). Barron Orr, de l'Université de l'Arizona, et Damon Stanwell-Smith, du PNUE-WCMC, ont présenté un exposé sur les travaux intersessions et sur le projet pilote consacré aux indicateurs d'impact.

De nombreux délégués ont plaidé pour la poursuite des efforts sur les indicateurs, l'Iran encourageant les parties à considérer les coûts associés comme un investissement dans la réussite de la Convention. Les délégués ont examiné, entre autres, les contraintes de ressources, les limites des données et la généralisation des indicateurs. Le délégué des Etats-Unis a conseillé de se concentrer sur les indicateurs déjà agréés par les experts et qui sont prêts pour les essais, et le Japon a suggéré de déterminer les priorités au sein des indicateurs. Cuba a averti que les indicateurs sont interdépendants. L'Argentine et le Brésil ont fait part de leur préoccupation au sujet de la définition de "zones touchées" retenue dans les travaux sur les indicateurs.

Au cours de la séance plénière, vendredi 14 octobre, la Bolivie a déclaré que le rapport sur l'affinement de l'ensemble des indicateurs d'impact applicables aux objectifs stratégiques 1, 2 et 3 (ICCD/COP(10)/CST/2) ne doit pas être intégré sous forme d'annexe à la décision sur les indicateurs, le manque de temps ayant empêché le CST d'en négocier le contenu et la portée. Le document n'a pas été joint en annexe à la décision finale.

Décision finale: La décision (ICCD/COP(10)/CST/L.1) contient des mesures liées à l'affinement et à la notification des indicateurs d'impact, dont: demander au CST, avec l'appui du Secrétariat, de continuer à apporter son assistance aux exercices pilotes de suivi des indicateurs d'impact; établir un groupe consultatif spécial d'experts techniques chargé, notamment, de la poursuite du processus itératif participatif d'affinement des indicateurs; et d'adopter, à titre provisoire, des projets de modèles de rapports sur les deux indicateurs d'impact obligatoires. La CdP décide, entre autres, que les principes fondamentaux définis dans le processus participatif d'examen par les pairs et contenus dans le document ICCD/COP(10)/CST/2 préparent le terrain pour l'élaboration de propositions visant à perfectionner l'ensemble des indicateurs d'impact et des méthodologies connexes, de manière fondée sur les capacités et circonstances nationales.

ALIGNEMENT DU FONCTIONNEMENT DU CST SUR LA STRATÉGIE: Le président Magalhães a présenté, mardi, le rapport intérimaire sur l'état d'avancement des préparatifs de la 2^{ème} Conférence scientifique de la CLD et le rapport concernant l'organisation des sessions du CST sous forme de conférence de style à prédominance scientifique et technique (ICCD/COP(10)/CST/5, le document ICCD/COP(10)/CST/INF.3 et ICCD/CST(S-2)/5). Les deux rapports ont été examinés dans un groupe de contact, mercredi et jeudi.

Le Secrétariat a informé les participants de la signature d'un protocole d'accord entre le Secrétariat et GRF-Davos, au sujet de l'organisation de la 2^{ème} Conférence scientifique, et Walter Ammann, PDG de GRF-Davos, a mis à jour les parties sur les progrès accomplis dans ses préparatifs, y compris la sélection des membres du Comité consultatif scientifique. Le Maroc, soutenu par l'Égypte, le Bangladesh et la Moldavie, a suggéré de réexaminer la définition de la désertification. La Bolivie a déclaré que la conférence doit examiner les coûts de la maîtrise du phénomène de désertification. Le représentant des OSC a encouragé les participants à trouver des façons d'intégrer les aînés autochtones et les scientifiques.

Le Consortium de la Science pour le développement des zones arides a informé les délégués des résultats de la 1^{ère} Conférence scientifique, y compris les articles de journaux revus par des pairs et qui sont disponibles en ligne. Le délégué des Etats-Unis a fait l'éloge de la manière dont a été organisée la

1^{ère} Conférence scientifique, et a indiqué que ses délibérations ont affecté les négociations ultérieures. S'agissant de la 3^{ème} Conférence scientifique, l'UE a proposé un thème sur les investissements dans la terre, y compris les opportunités offertes, les menaces posées, les pratiques à promouvoir et celles à éviter. La Moldavie a conseillé d'encourager l'inclusion des savoirs traditionnels et autochtones.

Après avoir demandé de nouvelles contributions sur les thèmes possibles, le groupe de contact s'est accordé, jeudi, sur le thème de la 3^{ème} Conférence scientifique. Le groupe de contact a également examiné, entre autres, les questions touchant à la synchronisation, à la transparence et au rôle du comité directeur de la 2^{ème} Conférence scientifique.

Décision finale: La décision (ICCD/COP(10)/CST/L.8) contient les mesures sous quatre catégories: la 2^{ème} Conférence scientifique de la CLD; le calendrier et le sujet thématique de la conférence scientifique de la 3^{ème} CLD; l'organisation du CST sous forme de conférence de style à prédominance scientifique et technique; et le financement. La CdP décide, entre autres, de reporter la 2^{ème} conférence scientifique, qui était prévue en 2012, au mois de mars 2013, au plus tard. Elle décide aussi de tenir la 3^{ème} Conférence scientifique en 2014, lors de la session extraordinaire du CST, sous le thème "Lutter contre les problèmes de SETD pour la réduction de la pauvreté et développement durable: les contributions des connaissances scientifiques et technologiques et des savoirs et pratiques traditionnels". La CdP demande au Secrétariat d'organiser, après la 2^{ème} Conférence Scientifique, une évaluation approfondie de la Conférence, et invite le Bureau du CST à procéder à une évaluation de l'opportunité d'organiser des conférences scientifiques au cours des réunions intersessions ou ordinaire du CST. Il invite également les pays industrialisés Parties, les institutions internationales et les parties prenantes à apporter des contributions volontaires pour l'organisation des 2^e et 3^e conférences scientifiques.

MESURES POUR PERMETTRE A LA CLD DE DEVENIR UNE AUTORITE MONDIALE EN MATIERE DE CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES: EXAMEN DE LA QUESTION DE SAVOIR COMMENT ORGANISER UN CONSEIL SCIENTIFIQUE INTERDISCIPLINAIRE INTERNATIONAL POUR LE SOUTIEN AU PROCESSUS DE LA CONVENTION: Mercredi 12 octobre, le Secrétariat a introduit le débat sur l'évaluation de la manière d'organiser un conseil scientifique interdisciplinaire international pour le soutien du processus de la Convention (ICCD/COP(10)/CST/6) et a présenté les résultats d'un sondage électronique sur les quatre options identifiées (ICCD/COP(10)/CST/Misc.1). Le groupe de contact l'a examiné mercredi après-midi.

Certaines parties, dont, le Groupe africain, les Philippines, l'Indonésie, la Moldavie, la Bosnie-Herzégovine et le Pérou, ont soutenu l'idée de créer un nouveau comité. D'autres, dont l'Equateur et la Bolivie, ont préféré le renforcement des mécanismes existants. Le Japon a précisé que les ressources sont limitées et n'a pas apporté son appui à l'idée de créer un nouveau comité ou plateforme. L'UE a appelé à des informations sur les lacunes constatées dans les mécanismes existants, et les Etats-Unis et la Norvège ont suggéré que la plate-forme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) pourrait intégrer les questions de SETD.

Le Brésil a suggéré de ne se précipiter pour créer un nouvel organe, et a indiqué que les délégués devraient “laisser une place à” un débat plus large à Rio +20. L’Arabie saoudite a déclaré qu’un mécanisme pourrait être envisagé une fois les implications financières connues. De nombreux intervenants, dont l’Algérie, le Burkina Faso, le Mali, la Tunisie et le Yémen, ont plaidé pour une coordination des activités et des réseaux sous-régionaux et régionaux.

Dans le groupe de contact, les participants ont examiné la possibilité de demander la formation d’un groupe de travail spécial. En séance plénière, vendredi 14 octobre, le Canada a ajouté un paragraphe invitant des contributions volontaires pour appuyer le groupe de travail spécial.

Décision finale: La décision (ICCD/COP(10)/CST/L.9) demande au CST de planifier des mesures à la fois à long et à court termes, pour permettre à la CLD de fournir un appui scientifique, et décide de mettre en place un groupe un travail spécial, en prenant en considération l’équilibre régional, pour examiner les options offertes pour la fourniture d’avis scientifiques sur les questions de SETD.

CORRESPONDANTS DES SCIENCE ET TECHNOLOGIE: Le Secrétariat a présenté les documents sur le rôle et les responsabilités Correspondants des Science et Technologie (Corr. ST) (ICCD/COP(10)/CST/7 et ICCD/COP(10)/CST/INF.4) mardi 11 octobre. Les documents ont été examinées par le groupe de contact jeudi 13 octobre.

Le Maroc a souligné la nécessité de rôles et d’exigences spécifiques pour les Corr. ST, et l’UE a encouragé leurs formalisation et définition au niveau mondial. L’Argentine, au nom du GRULAC, a préconisé le renforcement du soutien des Corr. ST en vue de leur participation aux réunions du CST. La Bolivie a conseillé d’établir une distinction entre les rôles et les responsabilités des CN et des Corr. ST. L’Ethiopie a déclaré que les Corr. ST devraient avoir un statut égal avec les CN, et la Guinée a appelé à l’établissement d’un lien direct entre le Bureau du CST et les Corr. ST. Le Kenya a déclaré que le rôle des Corr. ST devrait être renforcé au niveau national.

Décision finale: La décision (ICCD/COP(10)/CST/L.2), entre autres, décide que le rôle des Corr. ST est d’aider les CN dans les questions scientifiques liées à la mise en œuvre de la Convention; recommande que toutes les responsabilités supplémentaires des Corr. ST devraient être proposées par les CN à leurs Corr. ST respectifs; et invite le Secrétariat à faire des communications sur les questions touchant à la science dans le processus de la Convention relatif aux CN, avec copies aux Corr. ST.

FICHER D’EXPERTS INDEPENDANTS: Le Secrétariat a présenté le rapport sur les progrès accomplis dans l’entretien du fichier d’experts indépendants (ICCD/COP(10)/22), mercredi 12 octobre, et le groupe de contact l’a examiné jeudi 13 octobre.

Le Mali, le Sénégal et d’autres se sont déclarés d’avis avec la nécessité de reconsidérer les catégories d’experts. Le Sénégal, appuyé par la Moldavie et la Tunisie, a encouragé l’ajout de disciplines non traditionnelles. La Moldavie, le Kenya et le Honduras ont soutenu l’attention accordée à l’équilibre hommes-femmes dans le rapport. Le Niger a demandé l’inclusion de scientifiques et chercheurs retraités, et Cuba a souhaité en savoir davantage sur la manière dont les décisions sont prises pour retirer des experts du fichier.

Décision finale: Cette décision (ICCD/COP(10)/CST/L.3) invite les parties à réviser et à actualiser les détails des experts nationaux actuels et à proposer de nouveaux candidats; encourage les Parties qui n’ont pas encore désigné des experts, à le faire; et prie le CST d’examiner et de mettre à jour la liste des disciplines. Elle instruit également le Secrétariat de mettre en place des dispositifs sur le Web pour faciliter le processus d’actualisation de la liste.

RENFORCEMENT DE L’APPUI DES INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES, DE RECHERCHE ET DE FORMATION DANS LE DOMAINE DE LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE: Mercredi 12 octobre, le Secrétariat a présenté les documents consacrés à l’amélioration de la coopération scientifique et de l’échange de données entre le CST et les organes scientifiques subsidiaires de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), le Groupe consultatif scientifique et technique du FEM et les agences spécialisées de l’ONU (ICCD/COP(10)/CST/INF.5) et sur le programme des bourses de la Convention (ICCD/COP(10)/CST/8).

Amélioration de la coopération scientifique et de l’échange de connaissances entre le CST et les organes scientifiques subsidiaires de la CCNUCC et de la CDB, et le Groupe consultatif scientifique et technique du FEM: le Mali et l’Algérie ont souligné les liens entre le débat sur la coopération scientifique et l’examen des options offertes pour l’organisation d’un conseil scientifique interdisciplinaire international pour le soutien de la Convention. La représentante de la Bolivie a souligné l’importance de l’amélioration des liens avec la CCNUCC et la CDB, bien qu’elle fût d’accord avec l’Argentine sur la nécessité de veiller à ce que les activités de la CCNUCC restent concentrées sur son propre mandat. Aucune décision n’a été associée à ce point.

Programme des bourses de la CLD: Plusieurs intervenants ont apporté leur appui au programme, la Bolivie soulignant sa valeur pour la recherche appliquée, et le Mali appelant à un moyen d’élargir le groupe des chercheurs. Certains ont fait part de leur soutien en faveur de l’option de partenariat multipartite, et Israël et le Botswana ont fait remarquer que la CLD devrait en être l’entité facilitatrice. L’UE a ajouté que le programme ne doit pas être une priorité pour le Secrétariat, compte tenu des ressources limitées. L’Université des Nations Unies a informé le CST de sa proposition de mettre en place un partenariat multipartite pour les bourses.

Décision finale: Dans cette décision (ICCD/COP(10)/CST/L.4), la CdP décide que le modèle de partenariat multipartite devrait être appliqué pour le lancement du programme de bourses et, entre autres choses, demande au Secrétariat de former un comité directeur, en collaboration avec les institutions qui expriment formellement leur intérêt pour l’articulation d’une stratégie claire pour le programme. Elle invite également des contributions volontaires pour le programme, et prie le Secrétariat de faciliter sa mise en place et de présenter à la CdP 11 un rapport sur les progrès accomplis.

GESTION DES CONNAISSANCES: Jeudi 13 octobre, le Secrétariat a présenté l’examen et la détermination des besoins entrepris sur le système de gestion des connaissances (SGC), y compris les connaissances traditionnelles, comme indiqué dans

l'article 16(g) du texte de la Convention, les meilleures pratiques et les réussites vécues dans le domaine de la lutte contre les problèmes de SETD (ICCD/COP(10)/CST/9). Le document a été examiné dans le groupe de contact du CST, jeudi.

Les Philippines, l'UE, la Suisse et le Japon ont suggéré de s'appuyer sur le SGC, et l'Indonésie et d'autres ont souligné l'utilisation de WOCAT à cet égard. L'Argentine, au nom du GRULAC, a qualifié l'accès à la technologie de barrière pour un SGC informatique, et le Sénégal, la Guinée et le Niger ont suggéré que d'autres moyens de diffusion des connaissances doivent être considérés, comme une radio ou télévision rurale. Plusieurs participants ont fait part de leurs observations sur des aspects liés aux savoirs traditionnels. Le Maroc, l'Ouganda, l'Afrique du Sud, le Ghana, l'Italie et le Yémen ont souligné l'importance de documenter les connaissances locales et traditionnelles dans un SGC. La Tunisie a noté la nécessité d'adapter les connaissances aux conditions locales, et les Etats-Unis ont déclaré que l'intégration des savoirs scientifiques locaux doit être développée au niveau local. L'Égypte et l'Algérie ont souhaité en apprendre davantage sur la manière dont l'initiative allait appréhender la question des droits de propriété intellectuelle (DPI) par rapport à celle des savoirs traditionnels, et l'Ukraine a suggéré d'examiner la façon dont d'autres conventions ont traité les DPI.

Décision finale: Dans cette décision (ICCD/COP(10)/CST/L.5), la CdP, entre autres, demande au Secrétariat, sous réserve de fourniture de ressources financières supplémentaires, de continuer à améliorer la gestion des connaissances (GC), y compris: l'élaboration d'une plate-forme liée aux questions de SETD; d'effectuer une taxonomie pour la catégorisation du contenu interne en rapport avec la CLD; de déterminer les critères et les priorités applicables à la GC au titre de la Convention, en tenant compte les résultats de l'évaluation des besoins en matière de connaissances; et d'encourager l'établissement de liens avec le SGC régional par le biais des réseaux disponibles. La CdP demande également au CRIC et au Bureau du CST de travailler ensemble pour la détermination des voies et moyens de promouvoir l'analyse et la diffusion des bonnes pratiques, selon les mandats respectifs du CST et du CRIC.

EXAMEN DU PLAN DE TRAVAIL PLURIANNUEL (QUATRE ANS) PROVISOIRE DU CST (2012-2015): Jeudi 13 octobre, le Secrétariat a présenté le plan de travail pluriannuel (quatre ans) provisoire du CST (2012-2015) (ICCD/CRIC(10)/7-ICCD/COP(10)/CST/10), et le groupe de contact l'a examiné jeudi après-midi.

La Bolivie a souligné l'importance de l'utilisation efficace des ressources par les groupes de travail du CST, et de poursuivre les travaux sur l'affinement des indicateurs d'impact. Le Nigeria a encouragé la fourniture d'informations supplémentaires sur les indicateurs de réussite, de sorte que les progrès accomplis par le CST puissent être mesurés en deux ans. Vendredi 14 octobre, en séance plénière, l'Argentine a demandé des précisions sur le calendrier de la 2^e conférence scientifique par rapport à la CST Ex-3 et de la CRIC 11, et a souligné la nécessité de s'assurer que le CST dispose de suffisamment de temps pour examiner les recommandations de la Conférence scientifique.

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CST Ex-3 et DE LA CST 11: Ces deux projets de décisions ont été examinés et approuvés durant la séance de clôture du CST, jeudi 13 octobre.

Décisions finales: Dans la décision finale concernant le programme de travail de la CST Ex-3 (ICCD/COP(10)/CST/L.6/Rev.1), la CdP, entre autres, décide: que la CST Ex-3 se tiendra pendant quatre jours à Bonn, en Allemagne, au plus tard en mars 2013, au cas où aucune partie n'avance une offre d'accueillir la session et de prendre en charge les coûts financiers supplémentaires, et qu'elle englobera dans son ordre du jour: la 2^{ème} Conférence scientifique de la CLD; les progrès réalisés dans l'affinement des indicateurs d'impact; et les préparatifs de la 3^e Conférence scientifique. La CdP demande également au Secrétaire exécutif, en consultation avec le Bureau de la CdP, de procéder aux préparatifs de la CST Ex-3 et de faciliter la participation des Corr. ST à la réunion.

Dans la décision finale concernant le programme de travail de la CST 11 (ICCD/COP(10)/CST/L.7), la CdP encourage le CST à se concentrer sur les activités menant à la réalisation des résultats retenus dans les programmes et budgets des organes de la Convention, et décide que l'ordre du jour portera sur deux priorités: l'examen des progrès accomplis dans le processus itératif pour l'affinement des indicateurs d'impact et l'amélioration de la gestion des connaissances, y compris les savoirs traditionnels, les bonnes pratiques et les réussites vécues. La CdP décide également que la CST 11 se tiendra pendant au moins quatre jours, prie le Secrétaire exécutif de faciliter la participation des Corr. ST aux travaux de la CST 11 et décide d'inclure dans l'ordre du jour:

- le rapport du CST concernant sa réunion Ex-3;
- l'examen du plan de travail pluriannuel provisoire du CST (2014-2017);
- l'amélioration de la gestion des connaissances;
- des conseils sur la meilleure façon de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs stratégiques 1, 2 et 3 de la Stratégie;
- l'examen des progrès réalisés dans l'organisation d'un conseil scientifique interdisciplinaire international;
- le remaniement du fonctionnement du CST en vue de son alignement sur la stratégie; et
- le fichier d'experts indépendants.

LE DÉBAT DE HAUT NIVEAU

Présidé par le président de la CdP 10, Don Lee Koo, le segment de haut niveau s'est tenu les 17-18 octobre. Dans un message vidéo, Son Altesse Royale, Charles, Prince de Galles, a encouragé les délégués à examiner la manière dont la CLD pourrait mieux recueillir et diffuser les données scientifiques sur l'épuisement des ressources naturelles et les problèmes de SETD. Le président Lee a déclaré que la GDT, guidée par le paradigme de la croissance verte, est nécessaire pour inverser la dégradation des sols. Le gouverneur de la province de Gyeongnam, République de Corée, Kim Kwan Du, a exprimé l'espoir de voir la CdP 10 susciter une dynamique d'action sur les questions de SETD, et a promis l'engagement continu de sa province en faveur d'une telle action.

Nassir Abdulaziz Al-Nasser, président de la 66^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU), a présenté un compte rendu de la Réunion de haut niveau de l'AGNU sur la désertification, tenue en septembre, mettant en exergue les recommandations de renforcer la base scientifique, aux fins de mieux faire face aux problèmes de SETD, et d'élaborer un objectif de zéro dégradation des terres.

Dans un message vidéo, le Secrétaire général Ban Ki-moon a appelé à l'intensification de la coopération internationale entre les gouvernements, les OSC et l'industrie dans le domaine de la lutte contre la désertification. Le secrétaire général de la CNUDD, Sha Zukang, a déclaré que Rio +20 est une "opportunité qui arrive une fois dans une génération", et que les gouvernements doivent faire preuve de vision et exercer un leadership.

Le secrétaire exécutif de la CLD, Gnacadja, a encouragé les parties à s'appuyer sur la dynamique créée par la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale, et à profiter de l'occasion offerte par Rio +20 pour élever la place de la GDT dans l'ordre du jour international. Hwang Sik Kim, Premier ministre, République de Corée, s'est dit confiant que la COP 10 stimulera l'action et la coopération internationales dans le domaine de la lutte contre la désertification. Les représentants des groupes régionaux ont ensuite présenté leurs déclarations.

Pour les détails des déclarations liminaires et des tables rondes, voir <http://www.iisd.ca/vol04/enb04237f.html> et <http://www.iisd.ca/vol04/enb04238f.html>

TABLE RONDE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE:

Les intervenants ont souligné, entre autres: le développement agricole durable à long terme; l'amélioration de la productivité des terres; la formulation de politiques et de cadres juridiques pour la GDT; et la réalisation de la sécurité alimentaire à travers des programmes synergiques pour la GDT. Certains participants ont souligné la nécessité de préserver les sols et la biodiversité pour la sécurité alimentaire, d'une reconnaissance accrue de la dégradation des terres comme étant un problème de dimension mondiale, et le besoin d'une coopération internationale efficace, d'une volonté politique et d'un renforcement de la coordination régionale. D'autres ont parlé de défis à relever, tels que, les régimes fonciers, l'accès au marché et la salinisation des terres.

TABLE RONDE SUR L'ÉCONOMIE VERTE: Les intervenants ont commenté le débat sur la définition de l'économie verte, et sur la possibilité d'établir une feuille de route vers l'économie verte, avec des objectifs et actions spécifiques répondant aux problèmes de SETD. Ils ont évoqué, entre autres, la nécessité de lutter contre la pauvreté en tant qu'objectif central, d'adopter des approches intégrées, et de reconnaître l'impact économique des problèmes de SETD.

Les délégués ont examiné la contribution de la lutte contre les problèmes de SETD dans la réalisation de l'économie verte, mettant en relief: l'importance de la synergie entre les trois Conventions de Rio; la nécessité d'investir dans le capital naturel; le rôle des gouvernements dans la fourniture des services écosystémiques; la coopération régionale et la coopération Sud-Sud; le renforcement des capacités et le transfert de technologie; l'examen des modes de consommation courante; et les liens entre les questions de SETD et la gestion des forêts.

TABLE RONDE SUR LES CONNAISSANCES

SCIENTIFIQUES: Les présentateurs de cette table ronde ont souligné l'importance d'avoir des avis scientifiques objectifs, l'un d'eux suggérant que la Conférence scientifique CLD doit être séparée des sessions du CST. Plusieurs délégations ont encouragé l'établissement d'un groupe scientifique interdisciplinaire intergouvernemental indépendant sur les questions de SETD. Apportant son soutien à un rôle de la CLD dans l'établissement de liens entre la science et la politique,

certains pays ont encouragé l'idée de s'appuyer sur les plateformes disponibles et celles émergentes, y compris l'IPBES. Un intervenant a proposé que la Convention produise un "Rapport sur la santé des sols de la planète" tous les cinq ans.

L'INITIATIVE DE CHANGWON: Mardi 18 octobre, Younghyo Ha, vice-ministre, Service coréen des forêts, République de Corée, a présenté le projet de texte de l'Initiative de Changwon (ICCD/COP(10)/MISC.5/Rev.3), et a mis en relief ses trois composantes: le renforcement du processus scientifique de la Convention; la mobilisation des ressources et la facilitation des partenariats; et la promotion des bonnes pratiques et l'établissement du Prix "Land for Life Award."

De nombreux pays ont soutenu l'initiative, notant que la CLD est prête pour un changement de paradigme, comme en témoigne l'initiative de Changwon. Apportant leur appui à l'objectif de l'initiative, quelques pays se sont dits préoccupés par les chevauchements entre le comité scientifique et les initiatives scientifiques disponibles, telles que le Partenariat mondial pour la protection des sols, de la FAO. Deux parties ont signalé que la portée de la CLD sur les zones arides, semi-arides et les terres sèches et sub-humides sèches doit être respectée.

Le président Lee a clos la réunion de haut niveau, faisant observer qu'elle a examiné et "pris note avec satisfaction" de l'Initiative de Changwon proposée.

Décision finale: Dans la décision sur la réunion spéciale: les séances de dialogue interactif (ICCD/COP(10)/L.12), la CdP prend note du rapport de synthèse du Président sur la session ministérielle, présenté par le président de la CdP 10, Lee, et décide que le rapport de synthèse sera annexé au rapport de la CdP 10.

DIALOGUE OUVERT AVEC LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Les séances de dialogue ouvert avec les OSC ont eu lieu vendredi 14 octobre et mercredi, 19 octobre, et ont consisté en des exposés présentés par des OSC sur les activités de leurs organisations.

Le premier dialogue a porté sur le thème "Les technologies de GDT, y compris l'adaptation et la résilience". Les conférenciers issus des OSC ont présenté des exposés sur: les bonnes pratiques dans le domaine de la GDT en Asie orientale; un projet de régénération de la zone de la steppe algérienne à travers la réhabilitation d'une usine d'alpha; Des projets agro-forestiers dans les zones arides de Colombie; une étude réalisée en 2011 par les ONG AGREX et BIOS sur les aspects sexospécifiques de la GDT; et les bonnes pratiques dans le domaine de la GDT en Inde, mettant en exergue les systèmes agricoles intégrés pour l'amélioration des moyens de subsistance durables.

Au cours du débat qui a suivi, les représentants des pays ont souligné que les OSC sont des parties prenantes indispensables dans la lutte contre la désertification. Les délégués ont souligné: le rôle des OSC dans le développement local et la sensibilisation sur les dangers de l'inaction; la nécessité d'éviter les chevauchements entre les OSC; le renforcement des liens entre les CN et les OSC; et le rôle des OSC dans la lutte en faveur des questions d'équité, en particulier pour les femmes et les jeunes. Ils ont également souligné la nécessité d'une action préventive et d'une approche intégrative, le commerce équitable en tant qu'outil pour la prévention de la dégradation des sols, et de "rehausser" les micro-initiatives.

Le deuxième dialogue ouvert sur le thème «la Dynamique suscitée, les défis posés et les opportunités offertes à la société civile dans la mise en œuvre de la CLD sur le terrain dans le cadre de l'Initiative de Changwon.» Les conférenciers ont présenté des exposés sur: les aspects sexospécifiques de la CLD; une étude de cas, sur la côte namibienne, illustrant les liens entre l'industrialisation et la désertification; des partenariats multipartites entre le gouvernement, le secteur privé et les OSC; l'impact des saisies à grande échelle des terres; l'adaptation locale de la GDT dans un monde en évolution rapide. Un représentant des OSC a appelé la CdP «à démarrer le colportage de solutions, pas du désespoir.» Concluant la session, le co-animateur Byong Hyon Kwon, de *Future Forest*, a remercié les parties pour l'occasion offerte à la CdP 10 de partager les expériences des OSC. Durant la plénière de clôture, *Future Forest*, au nom des OSC, a lu une déclaration des OSC.

Pour les détails, voir <http://www.iisd.ca/vol04/enb04236f.html> et <http://www.iisd.ca/vol04/enb04239f.html>

Décision finale: Dans une décision intitulée «Déclaration des OSC participant à la CdP 10» (ICCD/COP(10)/L.19), qui a été adoptée au cours de la plénière finale, la CdP prend note de la Déclaration des OSC participant à la CdP 10, qui a été lue aux délégués lors de la plénière de clôture, et décide d'inclure la Déclaration comme annexe au rapport de la CdP 10. La Déclaration des OSC souligne le caractère urgent de la lutte contre la désertification et la nécessité pour les gouvernements nationaux d'intégrer les perspectives sexospécifiques dans leurs activités et dans leurs politiques; transmet les demandes des OSC d'être impliquées de manière active dans le processus de la CLD; et signale que les OSC ont forgé, lors de la CdP 10, une alliance pour l'établissement d'une plate-forme pour l'échange d'informations sur les bonnes pratiques.

LA PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

LA CdP: La plénière de clôture, présidée par le président de la CdP 10, Lee, s'est ouverte vendredi 21 octobre, à 19h50. Les délégués y ont élu Mary Rowen (Etats-Unis) en tant que présidente des CRIC 11 et 12. Le président de la CRIC 10, Chenchu Norbu, a ensuite présenté un rapport de synthèse de la CRIC 10, ainsi que neuf projets de décisions de la CdP, pour adoption. La CdP a adopté ces décisions sans amendement: ICCD/CRIC(10)/L.1, L.2, L.3/Rev.1, L.4-7, L.8/Rev.1, et L.9. La plénière a été suspendue à 20h09.

La plénière de clôture s'est réunie de nouveau à 21h17 pour examiner les projets de décisions transmis par le Comité plénier (L.1-6, 8/Rev.1, 9, 17 et 22). Le président du CP, Brown, a introduit, et le président de la CdP, Lee, a conduit les délégués à travers les projets de décisions, précisant que les documents ICCD/COP(10)/L.5, 8, et 9 ont été corrigés oralement, que les documents ICCD/COP(10)/L. 3 et L.6 ont été amendés oralement, et que le document L.2 a été corrigé et amendé oralement. Au sujet de l'amélioration des mécanismes pour faciliter la mise en œuvre régionale (L.9), la Jordanie a signalé que certaines sous-régions, y compris son pays, ont désigné les entités chargées d'établir les rapports et que la CdP a pris note de cela. La CdP a adopté les décisions, telles que corrigées et amendées. La plénière a été suspendue de nouveau à 21h38.

LE CP DE CLÔTURE: La session de clôture du CP s'est ouverte à 00h27. Le président du CP, Philbert Brown a invité les délégués à examiner le projet de décision concernant le

programme-budget de l'exercice biennal 2012-2013 (ICCD/COP(10)/L.23), qui venait d'être distribué. Le délégué des Etats-Unis a déclaré qu'il était heureux de l'esprit de coopération manifesté au cours du processus de négociation du projet de décision, mais a précisé que son pays apportera des contributions volontaires et non des contributions obligatoires, et a averti que son pays pourrait réduire le financement dans l'avenir. Après des précisions sur les corrections apportées au libellé de l'annexe, le CP a décidé de le soumettre à la CdP pour adoption.

Le CP a également approuvé les projets de décisions sur les date et lieu de la CdP 11 (ICCD/COP(10)/L.14/Rev.1), et sur le programme de travail de la CdP 11 (ICCD/COP(10)/L.20), et a décidé de les soumettre à la CdP pour adoption. La décision sur le programme de travail de la CdP 11 comprend, entre autres, l'évaluation à mi-parcours de la stratégie, l'alignement des programmes d'action sur les dispositions de la Stratégie, la gouvernance et les dispositions institutionnelles du MM, avec des recommandations sur les conditions d'hébergement, la collaboration avec les FEM, y compris l'amendement du protocole d'accord avec le FEM, portant sur l'amélioration de la collaboration et le suivi de la CLD.

En conclusion, le président Brown a souligné qu'il a cherché à faciliter le consensus à travers de fréquentes réunions entre les animateurs des groupes de contact, les présidents et les dirigeants de l'Annexe et des groupes d'intérêt, et qu'il espérait voir cette approche se poursuivre dans les futures réunions de la CLD. Il a souligné avec satisfaction l'esprit de compromis et de coopération qui a régné, ainsi que les efforts fournis par tous les participants, qui ont permis au CP d'atteindre son objectif, et a lancé un appel à tous, de transformer les 10 décisions de la CdP en action concrète. Il a exprimé ses remerciements au Gouvernement et au peuple de la République de Corée, pour leur hospitalité et leur soutien, et aux animateurs des groupes de contact et au Secrétariat, pour leur travail. Il a clos la réunion finale du CP à 00h55.

CLÔTURE DE LA CdP 10: A 12h59, le président la CdP 10, Lee, a repris la dernière réunion de la plénière et a invité la CdP à finaliser les projets de décisions restants. La CdP a adopté, sans débat, un projet de décision sur les pouvoirs des délégations (ICCD/COP(10)/L.16), et a pris note du rapport connexe (ICCD/COP(10)/30).

La CdP a également adopté, sans débat, des projets de décisions portant sur:

- la désignation d'un Secrétariat de la Convention et les modalités de son fonctionnement: les dispositions administratives et d'appui (ICCD/COP(10)/L.7), à travers lesquelles la CdP approuve la poursuite, pour une nouvelle période de cinq ans, du lien institutionnel actuel et des dispositions administratives connexes;
- les procédures et mécanismes institutionnels régissant la résolution des questions relatives à la mise en œuvre (ICCD/COP(10)/L.10), dans lequel la CdP décide de réunir, à la CdP 11, un Groupe spécial d'experts, à composition non limitée (Groupe spécial d'experts), pour examiner de manière approfondie et formuler des recommandations sur les procédures et mécanismes institutionnels devant régir la résolution des questions relatives à la mise en œuvre, et demande au Secrétariat d'élaborer un nouveau document de travail pour y inclure une compilation des observations émises par les parties; et

- les annexes contenant les procédures d'arbitrage et de conciliation (ICCD/COP(10)/L.11), dans lesquels la CdP décide de réunir, à la CdP 11, le Groupe spécial d'experts pour examiner de manière approfondie et formuler des recommandations dans l'Annexe consacrée aux procédures d'arbitrage et celle consacrée aux procédures de conciliation, et demander au Secrétariat d'élaborer un nouveau document de travail comprenant une version actualisée des annexes.

Rappelant les séances de dialogue tenues avec les OSC, le vendredi 14 et le mercredi 19 octobre, le président de la CdP 10, Lee, a introduit le projet de décision prenant note de la Déclaration des OSC participant à la CdP 10 (ICCD/COP(10)/L.19). Future Forest, au nom des OSC, a lu la Déclaration des OSC. La Norvège a fait l'éloge des séances de dialogue ouvert, pour leur contribution substantielle à la CdP 10, et a encouragé la tenue de pareils dialogues au cours de la première semaine de la CdP 11, de manière à permettre au plus grand nombre de délégations d'y prendre part, comme demandé par la CdP 9. La CdP a adopté le projet de décision prenant note de la Déclaration des OSC (ICCD/COP (10)/L.19).

Attirant l'attention sur le segment spécial tenu lundi 17 et mardi 18 octobre, qui a englobé des tables rondes et la discussion de l'Initiative de Changwon, le président de la CdP 10, Lee, a introduit le projet de décision sur le segment spécial: séances de dialogue interactif (ICCD/COP(10)/L.0.12). La CdP l'a adopté.

Le président du CP, Brown, a présenté les trois projets de décision restants, transmis par le CP pour examen par la CdP: Programme-budget de l'exercice biennal 2012-2013 (ICCD/COP(10)/L.23), entendu que les chiffres figurant dans l'annexe 1 seront alignés sur les chiffres figurant au tableau 1; Programme de travail de la CdP 11 (ICCD/COP(10)/L.20), et Date et lieu de la CdP 11 (ICCD/COP(10)/L.14/Rev.1). Sur ce dernier point, la CdP décide que la CdP 11 sera tenue à Bonn, en Allemagne, en automne 2013, au cas où aucune partie n'avance une offre d'accueillir la session et de prendre en charge les coûts supplémentaires. Les projets de décisions ont été adoptés sans observations.

Le président de la CdP 10, Lee, a introduit quatre projets de décisions portant sur: le rapport de la neuvième Table ronde des membres du Parlement (ICCD/COP(10)/L.13), qui prend note de la Déclaration des membres du Parlement concernant leurs contributions à la stratégie; la prise de note de la déclaration faite par le Forum du Commerce et de l'Industrie sur la GDT (ICCD/COP(10)/L.21), qui a été présentée au segment spécial, mardi 18 octobre; l'expression de gratitude au Gouvernement et au peuple de la République de Corée (ICCD/COP(10)/L.15); et le projet de rapport de la CdP 10 (ICCD/COP(10)/L.18), avec une autorisation au Rapporteur de finaliser le rapport. La CdP a adopté ces projets de décisions sans autre discussion.

Clôture de la réunion, le Secrétaire exécutif, Gnacadja, a exprimé sa gratitude à tous les participants, au personnel et à l'équipe du *Earth Negotiations Bulletin*. Il a souligné son appréciation quant aux évolutions novatrices apportées par cette CdP, comme le prêt de tablettes électroniques aux délégués pour réduire l'utilisation de papier et les décisions prospectives prises, et il a remercié la République de Corée pour l'excellente organisation de la CdP.

Les représentants des Annexes régionales ont exprimé leur gratitude au pays hôte, et les Groupes Asie-Pacifique et Africain ont exprimé leur appui à l'Initiative de Changwon. L'Inde, au

nom de la région Asie-Pacifique, a souligné le soutien au MRC et à la coopération régionale, ainsi qu'à l'évaluation à mi-terme. L'Algérie, au nom du Groupe africain, a fait part du soutien du groupe aux 10 décisions de la CdP, et a déclaré que "durant les débats, il a pu y avoir des moments où nous n'avons pas pleinement respecté certaines règles de comportement et nous nous excusons auprès de ceux qui auraient pu se sentir offensés". L'UE a exprimé sa satisfaction de la décision sur le MM, mais a regretté de voir que des postes supplémentaires ont été demandés pour le MRC, en contradiction avec la décision de la CdP 9 sur la dotation des effectifs du MRC.

La République de Corée a qualifié la CdP 10 de jalon important dans la mise en œuvre de la Convention et a exprimé l'espoir de voir l'Initiative de Changwon aider à maintenir la dynamique suscitée en faveur de la stratégie.

Clôture de la session, le président de la CdP 10, Lee, a fait observer que la CdP 10 a réussi à traiter des questions posées de longue date, telles que celles du MM et des indicateurs d'impact. Soulignant que la présidence de son pays vise à "insuffler une nouvelle vie" dans la stratégie, il a promis de n'économiser aucun effort pour encourager et accélérer le processus entamé à Changwon. Il a clos la CdP 10 à 02h00, le 22 octobre 2011.

BREVE ANALYSE DE LA CDP 10

LA CDP 10: ASPIRATIONS POUR UNE ACTION A TRAVERS UN CADRE MONDIAL

"C'était le printemps de l'espoir, c'était l'hiver du désespoir" a écrit Charles Dickens dans *A Tale of Two Cities*. Un paradoxe semblable fait à la fois de progrès accomplis et d'attentes non satisfaites a été souligné par beaucoup à la dixième réunion de la Conférence des Parties (CdP 10) à la Convention des Nations Unies pour combattre la désertification (CLD), à Changwon, République de Corée. Pour Dickens, les personnages qu'il décrit perçoivent leur époque en superlatifs contrastés, mais la voix de son narrateur reconnaît que la vérité se situait quelque part au milieu. S'agissant de la Convention, les participants à la CdP 10 ont travaillé à la conciliation d'ambitions élevées pour les résultats en des temps de contraintes financières, et ont trouvé que, même si beaucoup d'aspirations sont restées lettre morte, leurs décisions n'en ont pas moins représenté autant d'avancées.

Le contexte des attentes des participants à la CdP 10 est témoin d'événements impliquant trois continents: Organisée pour la première fois en Asie, la CLD s'est tenue au milieu d'une famine et d'une sécheresse sévissant dans la Corne de l'Afrique, et a examiné la Convention à la lueur de la prochaine Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (CNUDD ou Rio +20) qui se tient bientôt en Amérique latine. La crise en Afrique a accru l'impérative nécessité de cadres solides pour la facilitation de la gestion durable des terres (GDT), et l'espoir de voir la CNUDD parvenir à promouvoir des actions conduisant à la mise en place de tels cadres. En attendant, l'événement Rio +20 y a été considéré comme étant l'occasion de catalyser la reconnaissance des problèmes de sécheresse, érosion des terres et désertification (SETD) et leur placement à l'ordre du jour international du développement durable, suscitant des espoirs de voir la CNUDD aider la communauté mondiale à reconnaître que la politique foncière doit être intégrée dans le traitement des multiples crises environnementales. Mais les multiples crises financières ont amené les bailleurs de fonds à appeler à

plus d'efficacité et davantage d'efforts stratégiques permettant d'aboutir à des résultats concrets, et les négociateurs étaient tenus de faire des choix difficiles.

Néanmoins, alors que la CdP 9, tenue à Buenos Aires, ait pu avoir été "occultée" par des obstacles politiques et institutionnels, la CdP 10 a révélé que les parties, bien que toujours divisées sur les dispositions institutionnelles et contraintes par les conditions économiques, restent dédiées à leur rôle au sein de l'organe directeur de la Convention. Cette brève analyse donne un aperçu de la façon dont les principaux résultats atteints à Changwon ont répondu à quelques-unes des grandes attentes, laissant d'autres insatisfaites.

UN PRINTEMPS DE PROGRÈS

Durant la CdP 10, les participants ont fait part de leurs réflexions sur les réalisations de la Convention depuis 1994, réflexions qui ont porté notamment sur: le cadre juridique qui a été signé par 194 pays; la stratégie commune et le processus institutionnel mis en place pour sa mise en œuvre; la formulation de programmes d'action nationaux (PAN); l'adoption d'un processus d'examen-évaluation de la performance du système de mise en application (EEPSMA) et des indicateurs d'impact, à la CdP 9; et l'ajout du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) comme mécanisme de financement et l'affectation de ressources supplémentaires du FEM au titre de l'érosion des terres. Ces éléments ont servi de base à la prise des objectifs approuvés au niveau mondial et à leur mise en œuvre au niveau local, et pour entamer un processus de suivi et d'établissement de rapports sur les impacts de leurs projets et activités. Certains pays touchés Parties ont souligné qu'en dépit de ressources limitées, elles étaient déjà en train de prendre des mesures pour le traitement des problèmes de SETD et d'utiliser le processus d'EEPSMA pour l'identification des bonnes pratiques et expériences.

Dans le même temps, des événements extérieurs à la Convention ont mis en évidence l'existence de poches d'attention accrue aux problèmes de SETD, présentant, pour la CLD, des possibilités de jouer un rôle dans l'établissement des priorités mondiales. Les participants ont souligné en particulier le débat de haut tenu à l'ouverture de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2011. Les efforts supplémentaires discutés lors des manifestations parallèles et dans les couloirs durant la CdP 10 ont abouti entre autres au lancement du Rapport mondial sur la situation des terres sèches, qui a été élaboré par le Groupe des Nations Unies sur la gestion de l'environnement et qui explore la façon dont des efforts cohérents impliquant l'ensemble du système des Nations Unies pourraient relever les défis posés aux zones arides, le Partenariat mondial pour la mise en valeur des terres de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Initiative allemande pour une économie internationale au service de la lutte contre la dégradation des terres, et l'Initiative des Options offertes en matière de gestion durable des terres (Oslo). Le Pavillon des Conventions de Rio a eu lieu pour la première fois à la CdP de la CLD, offrant aux intervenants de trois conventions de Rio, une plateforme pour le partage des enseignements tirés et la stimulation des efforts pour identifier des synergies sur des thèmes communs.

Regardant les choses de plus près, à la recherche de signes positifs indiquant que la CdP est en train de faire avancer les attentes de la CLD, après deux CdP et plusieurs évaluations du

Mécanisme mondial (MM), les délégués à la CdP 10 ont présenté comme un succès leur décision longuement débattue, de modifier la structure de gouvernance du MM. La chaîne d'autorité entre la CdP et le MM, telle qu'elle a été établie dans la décision 25/COP.1 de la CdP 1 puis transformée en un protocole d'accord (PA) entre la CdP et le Fonds international de développement agricole (FIDA), précise que le MM a l'obligation de rendre compte au président du FIDA qui, à son tour, présente un rapport à la CdP. La volonté de changer ce schéma hiérarchique s'est intensifiée à l'approche à la CdP 10, sur la base d'une délibération juridique à l'issue de laquelle il a été jugé que le FIDA devait assumer la responsabilité juridique des décisions du directeur général de MM, concernant l'emploi. La CdP 10 a décidé de transférer l'obligation de rendre compte et la représentation juridique du MM, du FIDA au Secrétariat de la CLD.

Lorsque les délégués sont arrivés à Changwon, la fracture de longue date, entre les parties qui voulaient intégrer le MM au sein du Secrétariat et de ceux qui voulaient maintenir l'indépendance de MM et une séparation claire entre les deux institutions, semblait encore plus vaste et plus irréconciliable que jamais. Toutefois, exprimant leur frustration face à l'impasse où se trouvait le processus de négociation, les parties ont montré leur détermination à résoudre définitivement les questions institutionnelles du MM, en s'accordant, dès le début des négociations, sur les "principes généraux" devant régir la gouvernance, autour desquels il était désormais possible de parvenir à un consensus en béton. Ces principes comprenaient une plus grande transparence et le renforcement de la supervision des opérations et des comptes du MM par la CdP. La forte déclaration du FIDA, à la séance plénière d'ouverture, où il a été affirmé que le "statu quo" n'était pas une option, et son insistance sur la nécessité d'acquitter le FIDA de toute responsabilité juridique liée au MM, ont été soulignées comme étant un moteur essentiel de l'éventuel consensus pour avancer sur une décision concernant la responsabilité et la représentation juridique, et sa mise en œuvre immédiate. La CdP 10 s'est accordée sur la clarification des aspects juridiques de la transparence, des opérations et de la responsabilité, sauvant ainsi la pertinence et l'attractivité du MM à la fois aux yeux des parties touchées et aux yeux des donateurs.

Comme pour d'autres questions difficiles, cependant, le dernier élément rappelant les vieilles batailles était le débat sur le placement du MM à Bonn, et le report de la décision, en attendant de l'examiner de manière plus approfondie. La décision finale de séparer la gouvernance du MM de ses dispositions d'hébergement, et d'entreprendre un processus pour la poursuite du travail sur ce dernier point, a été considérée par beaucoup comme la meilleure issue possible des négociations. Les participants aux groupes de contact ont signalé qu'il y a eu, dans les négociations, des moments où ils n'étaient pas sûrs qu'une décision pût être atteinte, soulignant l'importance de l'accord réalisé par la CdP 10 sur cette question. Cependant, certains ont mis en garde que le compromis atteint sur la structure de gouvernance du MM et, en particulier, sur la façon de s'assurer de l'indépendance opérationnelle du MM par rapport au Secrétariat, et de maintenir la séparation institutionnelle des mandats requis par la Convention, a laissé une partie du texte de la décision, un peu trop vague. Beaucoup tiennent la décision sur

le MM pour une réussite incontestable en soi, compte tenu des profondes divisions initiales, mais d'autres ont souligné que les vraies implications de ces changements pour les programmes sur le terrain, vont dépendre, en grande partie, de la façon dont ils seront mis en application.

UN HIVERS D'ASPIRATIONS INSATISFAITES

En dépit de ce succès louable, beaucoup ont signalé que la CdP s'est encore concentrée principalement sur les questions de "gestion interne", et qu'elle n'a pas encore passé à la discussion des questions essentielles liées à la substance des mesures permettant de catalyser les efforts qui visent à traiter les problèmes de SETD. Par exemple, un participant a, à cet égard, attiré l'attention sur l'énergie qui a été axée sur la structure de gouvernance du MM, tout en ne donnant aucune indication quant à la substance des activités du MM - qui cherchent à introduire les principes de la Convention au niveau des pays de manière permanente. De même, le Comité de la science et de la technologie (CST) a examiné la question de savoir s'il fallait appeler à une instance scientifique interdisciplinaire intergouvernementale indépendante, semblable au Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) ou à la plate-forme scientifique et politique intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), mais, à ce jour, n'a pas fait beaucoup, lui-même, pour intégrer les conseils scientifiques en des recommandations que la CdP pourrait adopter.

L'effort de mesurer l'action visant à mettre en application la Convention a également été signalé comme comptant parmi les attentes encore insatisfaites. Le projet de l'EEPSMA, qui, depuis son adoption à la CdP 9, a suscité bien des attentes au sujet des options offertes quant à l'évaluation de la mise en œuvre, sur la base de ses premiers succès où on a vu la soumission d'un nombre impressionnant de rapports nationaux, a été tempéré à la COP 10 par un examen plus poussé des limites des données et par la réalisation des coûts requis pour s'assurer qu'il demeure un projet robuste qui tient ses promesses. Certains sont venus à la CdP 10 appelant à des engagements financiers pour la poursuite et l'élargissement de l'EEPSMA, mais le résultat de la poursuite du projet n'a pas été à l'échelle espérée par certains.

Les discussions sur l'un des principaux résultats escomptés de la CdP 10 - un cadre pour l'évaluation à mi-parcours de la stratégie - a révélé de nouveaux doutes émis par des délégués, sur les chances de voir les compromis politiques atteints au cours de ces négociations, donner lieu à des changements sur le terrain. Un délégué, attirant l'attention sur l'expérience vécues par deux pays - l'Algérie et l'Argentine - qui ont aligné leur PAN sur la stratégie, a fait part de ses préoccupations au sujet du fait que l'on veuille essayer d'évaluer la stratégie avant qu'elle n'ait été effectivement mise en œuvre dans un grand nombre de pays. Il s'est demandé s'il n'était pas plus utile d'attendre qu'au moins 50% des pays aient aligné leurs PAN sur la Stratégie. L'une des options offertes consiste à retarder l'évaluation en attendant de voir la mise en œuvre progresser davantage, mais un autre délégué a mis en exergue le cercle vicieux où les retards de l'évaluation des progrès viendraient aggraver davantage la limitation des financements, l'accès au financement reposant en partie sur la capacité à montrer des résultats.

UN CADRE POUR LES PROGRES

Nonobstant ces aspirations non satisfaites, beaucoup ont estimé que, même s'ils ont pris beaucoup de temps, les débats sur les questions institutionnelles internes étaient nécessaires, étant donné leur importance pour l'organisation des travaux des organes de la Convention et pour la mise en œuvre des décisions de la CdP. Le processus de mise en place d'un mécanisme - un groupe spécial chargé de l'examen des options offertes pour amener la science à la Convention, et même le processus de facilitation d'un programme de bourses, a été souligné comme représentant le début d'un effort visant à renforcer les capacités et à élargir le réseau des personnes travaillant sur les questions de SETD, et à approfondir la réflexion sur les questions de mise en œuvre de la CLD. Bien que les récompenses ne seront pas immédiates, ces résultats ont été salués par certains comme faisant partie intégrante d'une vision à long terme. En outre, les délibérations de la CST 9 sur les indicateurs d'impact, qui ont été élaborées et poursuivies au cours de la CST 10, ont été signalées comme étant une preuve de la capacité du CST à intégrer les avis scientifiques en les transformant en conseils stratégiques pour la CdP, et une indication que le CST pourrait contribuer à l'identification de l'étendue des problèmes de SETD à l'échelle du globe.

À l'heure de quitter Changwon, les délégués faisaient l'éloge des réalisations sur les questions de gestion interne, mais certains continuaient à poser la question de savoir si les efforts de la CLD allaient pouvoir suivre le rythme, vu le caractère urgent des impacts des problèmes de SETD sur les communautés les plus vulnérables. Vu que l'approche de GDT promue par la convention est de plus en plus reconnue comme étant la clé pour résoudre les multiples défis posés au développement durable, la capacité de la CLD à fournir des conseils éprouvés sur les bonnes pratiques devient plus importante. Dans la mesure où un cadre bien établi peut catalyser l'élaboration de tels conseils, les réalisations de la CdP 10 peuvent avoir fait avancer la capacité de la CLD à contribuer à la mise en œuvre concrète, ainsi qu'une plus large reconnaissance, à l'échelle mondiale, de l'importance des questions foncières. Mais pour ce faire, de nombreux intervenants ont, à la CdP 10, souligné qu'elle doit montrer un historique de réussites catalysantes sur le terrain. Étant donné le caractère urgent des solutions que nécessite la crise qui sévit dans la Corne de l'Afrique, beaucoup se sont concentrés sur leurs attentes insatisfaites, mais d'autres ont suggéré que les progrès réalisés au cours de la première CdP tenue en Asie ont relevé la barre pour un engagement des parties et les acteurs internationaux en faveur du programme de la CLD. Le défi immédiat à relever, pour ceux qui ont quitté les salles de conférence étincelantes de Changwon consiste à transformer leurs attentes en une contribution concrète au débat sur le développement durable mondial à Rio +20.

REUNIONS A VENIR

41^{ème} Conseil du FEM: Cette réunion bi-annuelle du principal organe directeur du FEM rassemble des membres représentant 32 circonscriptions (16 en provenance de pays en développement, 14, de pays industrialisés, et 2, de pays à économie en transition). **dates:** 8-10 novembre 2011 **lieu:**

Washington, DC, Etats-Unis **contact:** GEF Secrétariat **tél.:** +1-202-473-0508 **télécopie:** +1-202-522-3240 **courriel:** secretariat@thegef.org **www:** <http://www.thegef.org/>

Symposium international sur les systèmes intégrés d'information sur la sécheresse: Cet atelier réunira des experts, des décideurs et des praticiens pour discuter des dernières applications dans le monde réel des techniques novatrices d'adaptation à la sécheresse. Il est co-organisé par l'Organisation météorologique mondiale, le Secrétariat de la CCD, le Service météorologique national du Maroc (Maroc Météo) et la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) des Etats-Unies. **dates:** 9-11 novembre 2011 **lieu:** Casablanca, Maroc **contact:** M.V.K. Sivakumar, Director, Climate Prediction & Adaptation Branch, WMO **courriel:** msivakumar@wmo.int **tél.:** +41-22-730-8380 **télécopie:** +41-22-730- 8042 **www:** <http://www.wmo.int/>

Edition 2011 de la Conférence de Bonn: Cette conférence de haut niveau, sur invitation seulement, sur le thème "Le complexe eau, énergie et sécurité alimentaire: Solutions pour une économie verte", est organisée par le gouvernement fédéral allemand, en collaboration avec le Forum économique mondial (WEF), le World Wildlife Fund (WWF), l'International Food Policy Research Institute (IFPRI) et d'autres partenaires. Il cherchera à contribuer au préparatifs de la CNUDD, prévue pour Juin 2012. **dates:** 16-18 novembre 2011 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Imke Thiem, Head of Secretariat, Bonn 2011 **tél.:** +49-6196-79-1547 **courriel:** bonn.conference2011@giz.de **www:** <http://www.water-energy-food.org/en/home.html>

Quatrième Forum de haut niveau sur l'Efficacité de l'aide (HLF4): Cette quatrième réunion des signataires de la Déclaration de Paris de 2005 passera en revue les progrès réalisés depuis le HLF3 tenu à Accra en 2008 et prendra de nouveaux engagements permettant de mieux garantir une contribution efficace de l'aide à la réduction de la pauvreté et au soutien des progrès accomplis dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement. Les domaines prioritaires pour le forum seront: l'aide prévisible; l'utilisation des systèmes nationaux; un terme à la conditionnalité politique; un développement des capacités répondant aux besoins du pays; la responsabilité mutuelle; et la réduction des coûts de transaction. **dates:** du 29 novembre - décembre 1 2011 **lieu:** Busan, République de Corée **courriel:** info@busanhlf4.org **www:** <http://www.aideeffectiveness.org/busanhlf4/>

CDP 17 et CDP/RDP 7 DE LA CCNUCC: La 17^e session de la Conférence Parties à la CCNUCC (COP 17) et la septième session de la Conférence des Parties agissant comme Réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CDP/RDP 7) auront lieu à Durban, en Afrique du Sud. **dates:** 28 novembre – 9 décembre 2011 **lieu:** Durban, Afrique du Sud **contact:** UNFCCC Secretariat **tél.:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** <http://www.cop17durban.com> and <http://unfccc.int>

Réunion préparatoire régionale de la CNUDD pour la région de la CEE: Cette réunion sera organisée par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) et le Secrétariat de la CNUDD. **dates:** 1-2 décembre 2011 **lieu:** Genève, Suisse **contact:** Monika Linn,

UNECE **tél.:** +41-22-917-13-15 **télécopie:** +41-22-917-0107 **courriel:** sd@unece.org **www:** <http://www.unece.org/env/SustainableDevelopment/RPM2011/RPM2011.html>

Cinquième Dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur le financement du développement: Le thème général du dialogue sera "Le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha sur le financement du développement: Etat de la mise en œuvre et les tâches à venir". **dates:** 7-8 décembre 2011 **lieu:** Siège de l'ONU, New York **contact:** UN Financing for Development Office **courriel:** ffdoffice@un.org **télécopie:** +1-212-963-0443 **www:** <http://www.un.org/esa/ffd/>

Eye on Earth Summit: Ce sommet à la poursuite d'une vision est organisé sous le thème "Des systèmes dynamiques pour le maintien de l'état de l'environnement mondial." Cet événement lancera le réseau mondial d'information sur l'environnement (EIN), renforçant l'initiative et traitant les grandes questions politiques et techniques. **dates:** 12-15 décembre 2011 **lieu:** Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis **contact:** Marije Heurter, Eye on Earth Event Coordinator **tél.:** +971 2 693 4516 **courriel:** Marije.heurter@ead.ae or Eoecommunity@ead.ae **www:** <http://www.eyearthsummit.org/>

Deuxième réunion intersessions de la CNUDD: La deuxième réunion intersessions de la CNUDD se tiendra fin 2011. **dates:** 15-16 décembre 2011 **lieu:** Siège de l'ONU, à New York **contact:** UNCS D Secretariat **courriel:** uncsd2012@un.org **www:** <http://www.uncsd2012.org/>

Edition 2012 du Sommet mondial sur l'énergie du futur: Le thème du sommet de cette année sur les énergies alternatives, les technologies propres et les industries de l'énergie durable pour tous. L'événement sera le coup d'envoi de "l'Année internationale pour l'énergie durable pour tous", qui a été adoptée par l'Assemblée générale dans sa Résolution 65/151 en décembre 2010. **dates:** 16-19 janvier 2012 **lieu:** Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis **contact:** Mohammad Sayeed **tél.:** +971-2-444 6113 **courriel:** mohammad.sayeed@reedexpo.ae **www:** <http://www.worldfutureenergysummit.com>

Consultations non officielles de la CNUDD: Le Comité préparatoire de la CNUDD tiendra une série de consultations d'informations sur le numéro à zéro du projet du document final aux mois de janvier, février, mars et avril 2012. **dates:** 16-18 janvier 2012; 13-17 février 2012; 19-23 mars 2012 et 30 avril au 4 mai 2012 **lieu:** Siège de l'ONU, à New York **contact:** UNCS D Secretariat **courriel:** uncsd2012@un.org **www:** <http://www.uncsd2012.org/rio20/>

12^{ème} session extraordinaire du Conseil d'administration du PNUE/Forum ministériel mondial sur l'environnement: Le Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement, du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) tiendra sa 12^{ème} session extraordinaire axée sur les thèmes de la CNUDD l'économie verte et la gouvernance environnementale internationale et autres thèmes émergents. **dates:** 20-22 février 2012 **lieu:** Nairobi, Kenya **contact:** Jamil Ahmad, UNEP **tél.:** +254-20-762-3411 **télécopie:** +254-20 762-3929 **courriel:** sgc.sgb@unep.org **www:** <http://www.unep.org/resources/gov/>

La planète sous pression: nouvelles connaissances menant à des solutions: Cette conférence mettra l'accent sur des solutions au défi de la durabilité globale. La conférence

discutera des solutions pouvant mettre la société sur la voie de la durabilité et assurer la canalisation de la science vers la CNUDD. **dates:** 26-29 mars 2012 **lieu:** Londres, Royaume-Uni **contact:** Jenny Wang **tél.:** +86-10-8520-8796 **courriel:** Jen.wang@elsevier.com **www:** <http://www.planetunderpressure2012.net>

Troisième réunion intersessions de la CNUDD: La réunion intersessions finale de la CNUDD se tiendra en mars 2012. **dates:** 26-27 mars 2012 **lieu:** Siège de l'ONU, à New York **contact:** UNCCD Secretariat **courriel:** uncsd2012@un.org **www:** <http://www.uncsd2012.org/rio20/>

Troisième PrepCom de la CNUDD: La troisième réunion du Comité préparatoire de la CNUDD aura lieu au Brésil juste avant la conférence. **dates:** 28 au 30 mai, 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** UNCCD Secretariat **courriel:** uncsd2012@un.org **www:** <http://www.uncsd2012.org/>

Conférence des Nations Unies sur le développement durable: La CNUDD marquera le 20^e anniversaire de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement, qui s'était réunie à Rio de Janeiro, au Brésil. **dates:** 4-6 Juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** UNCCD Secretariat **courriel:** uncsd2012@un.org **www:** <http://www.uncsd2012.org/>

42^e Réunion du Conseil du FEM: Le Conseil du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), principal organe directeur du FEM, se réunit deux fois par an. **dates:** 11-14 juin 2012 **lieu:** Washington, DC, Etats-Unis **contact:** GEF Secretariat **tél.:** +1-202-473-0508 **télécopie:** +1-202-522-3240 **courriel:** secretariat@thegef.org **www:** <http://www.thegef.org>

Edition 2012 du Congrès mondial de l'IUCN sur la Conservation: Le thème du congrès sera Nature+, un slogan choisi pour appréhender l'importance de la nature et ses liens avec tous les aspects de la vie des êtres humains. **dates:** 6-15 septembre 2012 **lieu:** Jeju, République de Corée **contact:** Enrique Lahmann **tél.:** +41-22-999-0336 **télécopie:** +41-22-999-0002 **courriel:** congress@iucn.org **www:** <http://www.iucnworldconservationcongress.org/>

CDP 11: La 11^e réunion de la Conférence des Parties (CdP 11) à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) examinera, entre autres, l'état actuel du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation, et la mise en œuvre du Plan stratégique de la période 2011-2020 et les progrès dans la réalisation des objectifs d'Aichi relatifs à la biodiversité. **dates:** 8-19 octobre 2012 **lieu:** Hyderabad, en Inde **contact:** CBD Secretariat **tél.:** +1-514-288-2220 **télécopie:** +1-514-288-6588 **courriel:** secretariat@cbd.int **www:** <http://www.cbd.int/meetings/>

CRIC 11, CST Ex-3 et 2^{ème} Conférence scientifique de la CLD: La onzième session du CRIC, la 3^e session extraordinaire du CST et la 2^e conférence scientifique devraient avoir lieu, au plus tard en mars 2013. Elles se tiendront à Bonn, en Allemagne, à moins qu'une autre partie propose d'accueillir la réunion. La 2^{ème} Conférence scientifique se penchera sur le thème "L'évaluation économique de la désertification, la gestion durable des terres et la résilience des zones arides, semi-arides et sub-humides et des terres sèches". **contact:** UNCCD Secretariat **tél.:** +49-228-815-2800 **télécopie:** +49-228-815-2898 **courriel:** secretariat@unccd.int **www:** <http://www.unccd.int/>

CDP 11 de la CCD: La onzième session de la CdP à la CCD se réunira en automne 2013, à Bonn, en Allemagne, à moins qu'une autre partie propose d'accueillir la réunion. **contact:** UNCCD Secretariat **tél.:** +49-228-815-2800 **télécopie:** +49-228-815-2898 **courriel:** secretariat@unccd.int **www:** <http://www.unccd.int/>

GLOSSAIRE

CDB	Convention sur la Diversité Biologique
CdP	Conférence des Parties
CP	Comité plénier
CRIC	Comité pour l'examen de l'application de la Convention
OSC	Organisations de la Société Civile
CST	Comité de la science et la technologie
SETD	Sécheresse, érosion des terres et désertification
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
MM	Mécanisme mondial
GRULAC	Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes
FIDA	Fonds international pour le développement agricole
IPBES	Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques
CCI	Corps commun d'inspection
SGC	Système de gestion des connaissances
PA	Protocole d'accord
PAN	Programmes d'action nationaux
CN	Les correspondants nationaux
EEPSMA	Examen-évaluation de la performance des systèmes de mise en œuvre
PAR	Programmes d'action régionaux
Rio +20	Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUDD)
MRC	Mécanisme de coordination régionale
GDT	Gestion durable des terres
PASR	Programmes d'action sous-régionaux
Corr. ST	Correspondants de la science et technologie
La Stratégie	Plan- cadre stratégique décennale pour le renforcement de l'application de la Convention (2008-2018)
RPT	Réseaux des programmes thématiques
CLD	Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification
CNUDD	Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20)
CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
WEOG	Groupe des pays d'Europe occidentale et autres États
WOCAT	Panorama mondial des approches et technologies de conservation